DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13242 **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 26 AOUT 1987

Le choix de l'Eglise haïtienne

Des représentants de l'Eglise catholique haïtienne sont aujourd'hui physiquement menacés. A une centaine de kilomètres au nord de Port-au-Prince, des prêtres ont été agressés, le lundi 24 août, par un groupe armé de machettes et de bâtons. Parmi les multiples actes de violence qui émaillent la vie de l'île depuis le départ de l'ancien président à vie, il y a plus de dix-huit mois, cet « incident » pourrait passer pour bénin. C'est en fait un événement sans précédent.

Tout d'abord en raison de la personnalité même du Père Jean-Bertrand Aristide, victime désignée de cet attentat manqué. Curé d'une paroisse particulièrement pauvre de la capitale, ce prêtre est devenu le symbole de l'Eglise engagée qui s'oppose au Conseil national de gouvernement (CNG). A tel point que les autorités religieuses, qui avaient un moment envisagé d'éloigner un homme jugé par certains trop encombrant, ont dû revenir sur leur décision.

Ensuite et surtout parce que le groupe armé, dont les liens avec l'ancien régime ne font guère de doute, avait bien l'intention de tuer ces « communistes », selon le mot employé par l'un des hommes du commando pour désigner les ecclésiastiques. Les prêtres venaient de célébrer une messe à la mémoire de la centaine de paysans massacrés le 23 juillet dernier par un groupe à la solde de l'oligarchie locale de cette région du Nord.

Comme dans le cas de cette tuerie, un poste militaire se trouvait à moins d'une centaine de mètres du lieu de l'agression. Mais les soldats ne semblent pas avoir été troublés par l'attentat qu'on tentait de perpétrer sous leurs yeux. Cette attitude n'améliorera guère la popularité du gouvernement militaire provisoire d'Haïti.

Cette agression a provoqué une radicalisation de l'Eglise catholique de l'île. Partagées, depuis le départ de « Bébé Doc », entre la nécessité d'un dialogue avec les autorités et la volonté de combattre un régime où l'emprise des anciens dignitaires du duvaliérisme se fait chaque jour plus évidente, les autorités religieuses se trouvent maintenant au pied du mur.

Pressée par des communautés de base dont l'inquiétude ne fait que croître face à la dégradation de la situation, la hiérarchie devra clarifier son choix, au risque de provoquer une cassure au sein de l'Eglise. La conférence épiscopale, qui a toujours su éviter un tel écueil – même au pire moment du duvaliérisme, – devra donc logiquement engager le fer contre le Conseil national de gouvernement. Un choix lourd de conséquences dans un pays où les catholiques représentent plus de 90 % de la population, et où l'Eglise est, encore aujourd'hui, la seule force organisée.

La tentative d'attentat dont viennent d'être victimes le Père Aristide et ses amis, illustre une nouvelle fois l'impuissance du CNG du général Namphy et sa mauvaise volonté à mettre en œuvre le projet démocratique qu'il s'était engagé à respecter. Il est peu probable, dans un tel climat, que les élections prévues pour le 29 novembre suffisent à contenir la colère d'une majorité de la population. En s'accrochant à un pouvoir qui va à vau-l'eau, le CNG prend le risque d'affrontements qui ne pourraient que favoriser un retour à la dictature et à un sinistre passé.

Les évolutions financières et techniques du marché de l'énergie

• Pétrole : les cours du brut subissent une forte baisse

Un mois après les événements de La Mecque, qui avaient provoqué une envolée des cours, les marchés pétroliers ont connu, le lundi 24 août, une nouvelle journée de « folie », mais à la baisse cette fois. Le prix du brut américain de référence est tombé à 18,60 dollars, son plus bas niveau depuis avril. En trois semaines, les cours ont perdu environ 3,5 dollars par baril.

Le marché pétrolier surprendra décidément toujours ses exégètes ! Au début de l'été, on le croyait stabilisé pour longtemps. Après le succès de la conférence de l'OPEP à Vienne en juin, les engagements formels de la monarchie saoudienne de maintenir les prix à leur niveau officiel de 18 dollars pour deux ans au moins, et la discipline observée par tous les pays producteurs depuis le début de l'année, la plupart des experts pariaient sur le calme plat. La montée des tensions dans le Golfe a chamboulé ce bel équilibre. D'abord, en provoquant l'affolement des marchés libres, spéculatifs et donc moutonniers, qui ont fait grimper les cours bien au-dessus des prix officiels de l'OPEP. Ensuite, en poussant les pays producteurs à la faute. Sollicités de toutes parts, les Etats pétroliers, appauvris par deux ans de crise, n'ont pas résisté à la tentation de profiter des primes offertes.

V. M.

(Lire la suite page 21.)

• Nucléaire : le traitement des déchets divise les experts

Six cent quarante spécialistes de vingt-trois pays sont réunis, depuis le 24 août à Paris, pour la deuxième conférence sur le retraitement du combustible des centrales nucléaires. Deux conceptions s'opposent : faut-il retraiter les déchets ou les stocker ? Le président du CEA français, M. Capron, a déclaré : « Le retraitement est la seule approche responsable vis-à-vis des générations futures. »

Les centrales nucléaires produisent de l'électricité... et des déchets. On estime qu'en 1995 les seuls pays à économie de marché auront ainsi stocké 55 000 tonnes de combustibles irradiés et qu'en l'an 2000 le stock atteindra 125 000 tonnes.

Les spécialistes ne sont pas unanimes sur la validité économique du retraitement. Certains, partisans du stockage pur et simple, expliquent que le coût du retraitement est excessif. Beaucoup de pays – à l'exception de la France, de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne et du Japon, qui ont décidé la construction de nouvelles unités, – ont préféré l'attentisme. C'est le cas des États-Unis.

(Lire page 21 les articles d'ELISABETH GORDON et de VÉRONIQUE MAURUS.)

Nouvelle-Calédonie : la polémique



M. Pons, ministre des DOM-TOM, a répondu vigoureusement, le lundi 24 août, à M. Jospin, qui avait exprimé la veille sa « honte pour ceux qui nous gouvernent ». Il lui a rappelé les violences qui ont eu lieu sur le territoire avant le 16 mars 1986.

(Lire nos informations page 7.)

Favelados contre nantis

La guerre des deux Brésil

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

La guerre entre les deux Brésil a commencé. Telle est la conclusion de certains journalistes et sociologues devant les incidents de plus en plus fréquents qui se produisent à Rio-de-Janeiro.

Depuis quelques jours, la police tente en vain de prendre le contrôle d'une des favelas (bidonvilles) de la cité, dominée par les trafiquants de drogue qui en sont les protecteurs et résistent, les armes à la main, aux incursions des « étrangers ». Il y a une semaine, les habitants de la Rocinha, la plus grande favela de Rio avec ses deux cent mille squatters, ont interrompu la circulation sur l'une des principales autoroutes de la ville et guerroyé pendant toute une journée avec des troupes de combat. Tels sont les deux Brésil qui commencent à s'affronter, selon les observateurs : celui des bidonvilles, de gens qui vivent en marge de la société industrielle, et celui des Brésiliens qui sont intégrés à celle-ci.

Le choc est particulièrement frappant à Rio-de-Janeiro en raison de la topographie de la ville. Rio est en effet un rocher qui se jette dans la mer. Ses parties basses abritent les quartiers résidentiels, de préférence près de l'océan. Ses mornes (« morros ») en principe inconstructibles, servent aux pauvres à y improviser leurs cabanons. Comme à Caracas, la misère surplombe donc la richesse (du moins ce qui en a les apparences) en un voisinage qui a été longtemps pacifique mais qui ne l'est plus depuis plusieurs années.

On l'a constaté une fois de plus quand les habitants de la Rocinha ont dressé un barrage sur la route qui relie les quartiers du centre aux plages et aux résidences du centre de la ville. Du haut de leurs masures en tôle ondulée, les favelados ont bombardé à coups de pierres les voitures qui se risquaient à sortir du tunnel creusé dans le morne où se dresse la favela.

La police a tenté de rétablir l'ordre en lançant des gaz lacrymogènes et en tirant des coups de feu d'intimidation. La bataille a duré toute la journée et s'est terminée par des matraquages et une vingtaine de blessés. Les habitants de la Rocinha protestaient, entre autres choses, contre l'emprisonnement de « Denis », l'un des chefs de la mafia de la drogue, incarcéré depuis plus d'un mois. Avec Denis ils avaient perdu, disent-ils, leur sécurité.

Autre bataille, celle qui oppose, depuis le jeudi 20 août les troupes de choc de la police militaire à deux bandes rivales qui se disputent le contrôle du morne Santa Marta dans le quartier de Botafogo. Ce morne est l'un des hauts lieux du trafic de marijuana et de cocaïne. La police en a bouclé tous les accès et le survole en permanence par hélicoptère. Elle essaie d'en déloger les trafiquants. En vain jusqu'à présent. Avec son relief en nid d'aigle et son lacis de ruelles, la favela est aussi difficile d'accès pour des assiégeants que l'était la casbah d'Alger pour les paras français. D'autant qu'une même complicité unit ses habitants et ceux qui en ont fait leur fief avec leurs armes.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 6.)

Extraordinaire découverte archéologique en Chine

L'armée des bronzes du Sichuan

Plusieurs milliers d'objets de bronze ont été découverts récemment près de Guanghan, dans la province chinoise du Sichuan. Cette trouvaille archéologique semble plus extraordinaire que l'armée de terre cuite (grandeur nature) exhumée en 1974, près de Xi'an (Chen-si).

L'armée de Xi'an faisait partie des abords du tombeau de Qin Shin Huang-di (221-210 avant Jésus-Christ), le premier empereur à avoir unifié sous sa poigne de fer une bonne partie de la Chine actuelle. Les bronzes de Guanghan sont beaucoup plus anciens, puisqu'ils ont été réalisés, vraisemblablement, vers 1000 avant Jésus-Christ, à l'époque des derniers Shang ou des premiers Zhou.

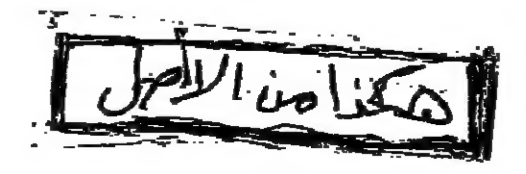
Ces deux dynasties avaient établi le centre de leur pouvoir dans le Henan, c'est-à-dire à plus de 1000 kilomètres au nord-est de Guanghan. Certes, les civilisations Shang et Zhou ont rayonné loin du Henan. Il est cependant extraordinaire d'avoir trouvé de tels bronzes près de Guanghan. Selon les nouvelles qui ont filtré, ces nouveaux bronzes comprendraient un millier de statues, dont la plus grande mesure 2,50 mètres et pèse 300 kilos.

Pour M. Jean-Paul Desroches, conservateur au musée Guimet, les bronzes de Guanghan pourraient offrir une certaine parenté avec une des pièces présentées en 1973 dans le cadre de l'exposition « Trésors d'art chinois » du Petit Palais. Cette pièce, portant le n° 85 au catalogue, est un vase rectangulaire à quatre pieds flanqué de quatre masques qui date de la même époque, et qui a été retrouvé dans la province du Hunan (située en plein centre de la Chine, au sud-est du Sichuan). Ces pièces sont, en effet, caractérisées par une représentation réaliste de la figure humaine, qui semble avoir pris naissance dans le sud de la Chine et a remplacé les monstres « magiques » des époques antérieures.

Les spécialistes pensent que la découverte de Guanghan doit être plus extraordinaire que celle de l'armée en terre cuite.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 10.)



Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

1956-1984 : deux échecs féconds pour la paix scolaire

La querelle scolaire, cette guerre franco-française qui a duré des décennies, avait failli trouver sa solution en 1956. Le maître d'œuvre de cette négociation secrète : Guy Mollet, président du conseil socialiste.

par Jean-Noël Jeanneney

IL faut quelquefois laisser voir ses cartes. Le parallèle que je propose pour la querelle de l'école qui culmina en 1984 implique une manière spécifique de lire l'épisode : optimiste ! Il s'agit de le considérer non pas comme la résurgence d'un affrontement séculaire, destiné à renaître toujours, mais comme une étape dans le règlement d'une querelle qui coûtait cher au pays.

Eussé-je choisi le premier éclairage que s'imposerait le rapprochement avec toutes les époques où l'on se heurta de bloc à bloc – au temps de Jules Ferry, de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de décembre 1905, et, plus tard, sous les IVe et Ve Républiques, au moment des lois Barangé et Guermeur favorisant l'école privée. Je me serais probablement arrêté sur le Cartel de 1924. On eut alors le sentiment, comme parfois en 1983-1984, que la gauche au pouvoir dissipait dans une bataille qu'elle aurait pu ne pas laisser renaître des énergies qui auraient été plus utiles ailleurs, et que, de surcroît, elle s'aliénait, à la marge, des bonnes volontés prêtes à servir ses desseins politiques et sociaux. Pour le pittoresque, il eût été piquant de relever que, protestation contre les projets mollement agités par Herriot (1) d'extension des lois laïques aux départements recouvrés d'Alsace et de Lorraine, la Fédération nationale catholique du général de Castelnau organisa sa propagande selon une méthode qui annonçait celle des défenseurs récents de l'école privée : avec une série de rassemblements à effectifs croissants qui, sans jamais atteindre à l'ampleur de la manifestation de Versailles, le 4 mars 1984, ou surtout de celle de Paris, le 24 juin, mobilisèrent en deux ans, sur toute la France, plus d'un million et demi de personnes au total.

Si, au contraire, l'on prend le parti de jeter un regard positif sur les violents remous de 1984, alors se trouve justifiée une tout autre concordance : avec un épisode qui a été entouré de tant de discrétion par les acteurs que, malgré sa portée, il n'est pas encore entré vraiment dans l'histoire. Je veux parler des négociations que Guy Mollet, chef socialiste du gouvernement en 1956-1957, mena avec les démocrates-chrétiens français et avec le Vatican pour tâcher d'en finir avec la querelle de l'école – et, plus largement, pour régler le contentieux historique entre la République et l'Eglise catholique (2).

L'homme ne paraissait guère préparé pour cela : pur produit de la « laïque », n'ayant jamais hésité auparavant et par la suite (j'ai déjà évoqué ici le 18 juin 1965) à faire vibrer la corde anticléricale dans les congrès de la SFIO pour y renforcer son pouvoir. A vrai dire, il prit souvent, une fois parvenu aux affaires et non sans péril pour sa figure historique, beaucoup de liberté avec ses propos de l'opposition : de là naquit sa triste politique algérienne. Mais, dans l'épisode qui nous occupe, c'est avec un vrai courage qu'il mit cette même latitude d'action au service d'une vision d'avenir.

ACCÉDANT à Matignon après les élections du 2 janvier 1956, il y apporte un dossier qui avait été préparé naguère avec sa propre collaboration. Le 27 mars 1952, une rencontre initiale entre trois socialistes, Guy Mollet lui-même, Pierre Commin et Maurice Deixonne, et trois MRP, Robert Lecourt, président du groupe parlementaire, Charles Barangé et Jules Catoire (élu du Pas-de-Calais, comme Guy Mollet, qui a provoqué le premier contact avec lui), avait engagé une réflexion discrète sur un possible règlement de la question scolaire replacée dans l'ensemble des relations avec Rome. Les témoins disent la qualité des travaux, la sincérité des comportements, la générosité de l'ambition. Les conversations avaient été assez fécondes pour aboutir, en janvier 1954, à un mémorandum qui avait été adressé au Vatican par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France, Wladimir d'Ormesson, et qui y avait rencontré un intérêt qui n'était pas de simple courtoisie.

Ensuite, au temps des gouvernements Mendès France et Edgar Faure, l'entreprise s'était enlisée. Mais voici Guy Mollet président du conseil, avec la volonté d'aboutir. L'aspiration est haute : rien de moins que le concordat de la séparation ! Recouverte d'un épais secret (qui fut conservé des années durant en dépit du nombre croissant des acteurs), la négociation avance vite. Guy Mollet s'appuie sur la compétence de François Méjan, ancien sous-directeur des cultes, protestant, fils (dynasties !) de Louis Méjan, qui joua, auprès de Briand, un rôle essentiel au moment de la séparation de 1905. Il fait aussi confiance à Maurice Deixonne, normalien et agrégé de philosophie, qui a défendu la doctrine d'un accord global avec Rome : Robert Lecourt, d'en face, rend hommage à l'ardeur de sa sincérité militante.

Des systèmes intermédiaires entre le public et le privé

Le 17 février 1956, de justesse, par 288 voix contre 279, l'Assemblée repousse l'urgence pour une proposition d'abrogation de la loi Barangé. Guy Mollet n'en est sûrement pas mécontent. Le même jour, il donne à Robert Lecourt son accord pour que soit rouverte la négociation avec Rome, et, en mars, il dépêche au Vatican le directeur adjoint de son cabinet, Louis Faucon, pour y prendre langue avec Mgr Tardini, substitut de la secrétairerie d'Etat. Le mouvement est relancé. A partir d'avril siège chaque semaine le « groupe des quatre », comprenant, du côté laïque, Faucon et Maurice Deixonne ; du côté catholique, Robert Lecourt et Alfred Michelin, administrateur de la Bonne Presse, qui édite *la Croix*. Sont tenus au courant Mgr Descamps, secrétaire général de l'enseignement libre, et Mgr Villot, secrétaire général de l'Association des cardinaux et archevêques, qui joue un rôle important à toutes les étapes (3). Les cardinaux Feltin, de Paris, et Roques, de Rennes, apportent leur soutien.

LE groupe met au point, au début de l'été 1956, après divers va-et-vient entre Paris et Rome, un projet de convention détaillé, et, un bref moment, les promoteurs de l'affaire ont le doux sentiment qu'ils touchent au but. Le texte offre une ouverture plus marquée de l'école publique aux différentes familles spirituelles, et surtout il instaure une gamme de systèmes intermédiaires entre école publique et école privée (ce qui n'est pas sans annoncer le système Debré de 1959), avec des degrés progressifs d'intégration selon le niveau de l'apport financier de l'Etat. La situation des congrégations, pendante depuis 1905, sera réglée dans un esprit libéral, le régime des cultes sera précisé, les relations avec le Saint-Siège seront normalisées. La République, en retour, verra disparaître le régime cultuel spécifique subsistant dans les départements d'Alsace et de Lorraine recouvrés en 1918.

Hélas ! à partir de l'été, le vent tourne. Guy Mollet avait espéré conclure avant la rentrée parlementaire. Le Vatican, au lieu de partir du projet qui lui a été remis, comme on l'avait espéré à Paris, annonce le 10 septembre son intention d'en soumettre un autre, qui n'est prêt que le 25 novembre. Entre-temps, Wladimir d'Ormesson a été remplacé à la villa Bonaparte par Roland de Margerie, qui doit prendre le temps de se mettre au courant, et même si René Brouillet assure efficacement la continuité, ce changement est un handicap. On prend du retard. Certes, on a évité, le 8 novembre, avec l'appui de Pierre-Henri Teitgen, dirigeant MRP, un débat parlementaire qui aurait risqué d'attiser les passions. Mais, peu à peu, les rumeurs commencent à courir et des signes d'opposition au nouveau concordat apparaissent, notamment en Alsace et en Moselle. Au début du printemps de 1955, Robert Lecourt et Guy Mollet nourrissent un dernier espoir.

Mais le Vatican choisit de tout remettre au lendemain. Il n'ignore pas que le gouvernement de Guy Mollet, qui a connu une longévité exceptionnelle sous la IVe République, est usé. Quand le cabinet est renversé, le 22 mai, l'espoir est mort.

Ce qui impressionne d'abord, c'est l'ambition du projet. Un succès eût été d'importance historique pour l'équilibre de la nation française. Or Guy Mollet a compris que cette affaire ne peut être réglée définitivement qu'à partir de la gauche. Il n'y a de réconciliation possible, compte tenu de l'histoire, que si les concessions majeures viennent de son bord. Toute loi votée par la droite – à laquelle se rattachent la grande majorité des catholiques pratiquants – apparaîtra comme arrachée aux forces laïques et appellera une revanche. Ainsi en fut-il des lois Marie de 1948, Barangé de 1951, Debré de 1959, Guermeur de 1977. Le schéma est toujours le même, selon une logique paradoxale dont on connaît d'autres exemples : Guy Mollet lui-même, au même moment, installe



Guy Mollet, chef socialiste du gouvernement en 1956-1957.

d'autant plus aisément la France dans la guerre d'Algérie que la gauche avait vocation à conduire une décolonisation paisible, et, symétriquement, c'est parce que Michel Debré était l'ancien directeur du *Courrier de la colère* qu'il put ensuite, au service de la politique algérienne du général de Gaulle, contribuer à conduire la France jusqu'aux accords d'Evian et à l'indépendance algérienne sans qu'elle tombât dans la guerre civile. Dans chaque cas, le leader, tout en ralliant le soutien au moins tacite du camp adverse, est capable d'entraîner dans sa propre famille suffisamment de gens pour que sa politique soit majoritaire.

Quant au fond des choses, il existe en ces années-là, et plus encore aujourd'hui, une donnée importante qu'il est possible de valoriser. De plus en plus d'esprits, à gauche, ont rejoint la position suivante : la rigueur, peut-être la coercition, fut longtemps nécessaire contre l'enseignement catholique lorsqu'il prônait la haine de la République et qu'il contribuait, d'autre part, à perpétuer chez les enfants des milieux privilégiés la bonne conscience des inégalités héritées et l'hostilité aux valeurs démocratiques. A présent, le premier aspect est désuet, et le second en déclin. On peut même dire que c'est désormais plus souvent d'école *privée* qu'il s'agit dans l'esprit des parents que d'école *confessionnelle*. Dans ces conditions, la politique de la main tendue – en pleine vigilance – n'apparaît plus comme un reniement des grands ancêtres, mais bien plutôt comme un hommage à leur efficacité...

Au demeurant, dans l'affaire scolaire, Guy Mollet en 1957 comme Alain Savary en 1984 veulent agir au bénéfice de leur parti tout autant que selon l'idée qu'ils se font de l'intérêt général. A condition de considérer les choses sur le long terme, le profit à en attendre est grand. En termes pratiques, il s'agit de s'assurer soi-même, en contrepartie des concessions faites, de l'efficacité des garanties quant à la nature de l'enseignement dispensé par les écoles privées, que le budget de la nation contribue à faire vivre. En termes intellectuels et doctrinaux, il s'agit de récupérer au profit de la gauche le beau thème de la liberté dont le meilleur d'elle-même est historiquement comptable. En termes politiques, il s'agit de dissiper le malaise des catholiques qui ont choisi la gauche, et de tenir compte avec réalisme des sondages démontrant qu'une grande majorité des Français souhaitent la survie de l'école privée pour y envoyer leurs enfants et, plus souvent, pour savoir s'ils pourraient, en cas de besoin, le faire.

EN trente ans, l'évolution a rendu ces données plus prégnantes encore, l'archaïsme délétère de cette guerre franco-française plus patent. Le concile de Vatican II a eu lieu dans l'intervalle, et l'Eglise est passée, dans un pays comme la France, *« d'un projet historique de reconquête à un projet historique de concurrence »* (4). Et puis, tandis que Pie XII, bien que prompt à se mêler des affaires françaises, était aussi très marqué par les leçons de Vichy, donc méfiant envers tout accord nouveau, Jean-Paul II, qui connaît moins bien notre pays, parut, au moins au début, s'en remettre plus volontiers à son épiscopat sur place pour qu'il trouve le chemin d'un compromis.

Et pourtant les similitudes l'emportent. Dans la marche des négociations, d'abord : on constate chaque fois la difficulté pour l'Etat de dégager en face de soi des partenaires représentatifs et tenant bien leurs troupes ; il semble que Mgr Villot et Mgr Descamps aient été surpris par la vigueur des réactions de l'épiscopat alsacien – Mgr Weber, archevêque de Strasbourg, ayant annoncé que, en cas d'accord sur l'abandon du statut concordataire et une réintégration des provinces recouvrées dans le droit commun de la République, il s'inclinerait, au nom du devoir d'obéissance, mais démissionnerait aussitôt après (5). Semblablement, les chroniqueurs de 1984 insistent sur une certaine division de l'épiscopat, qui délégua souvent des « seconds couteaux », et soulignent qu'Alain Savary put avoir peine quelquefois à s'assurer de la représentativité de ses divers interlocuteurs catholiques.

Une autre ressemblance se rencontre dans les contraintes du rythme. Beaucoup de concessions peuvent être arrachées si l'on va vite, après l'arrivée au pouvoir, avant que les extrémistes des deux camps ne se ressaisissent. Les dirigeants laïques reprochèrent souvent à Alain Savary d'avoir trop tardé, et, de leur point de vue, ils n'avaient pas tort. A vrai dire, ce retard apparut longtemps à ceux qui, à gauche, souhaitaient qu'on fît l'économie de cette bataille comme signifiant l'intention de gagner du temps, de mois en mois, jusqu'au terme de la législature. Si l'on voulait au contraire surmonter ce combat dépassé par un accord en bonne et due forme, alors il eût fallu peut-être aller plus vite. En 1957, tout se passe comme si le Vatican, qui n'était pas demandeur, avait spéculé sur la chute prochaine de Guy Mollet, en espérant obtenir davantage de ses successeurs plus marqués à droite. Et à lire le récit de Robert Lecourt (qui parle de *« la grande rigidité de l'appareil romain »*, en dépit de l'*« affabilité de surface »*) (6), on éprouve le sentiment que la responsabilité première de l'échec revient au Saint-Siège.

Le symbolique et le passionnel

En 1984, le jugement est plus équilibré. Certes, Alain Savary se dit persuadé que l'influence de Jean-Paul II s'est beaucoup alourdie, dans les derniers temps, contre le compromis. Mais il ne cache pas non plus son chagrin des concessions faites aux plus « acharnés » des laïques (7). Et les passions ayant eu de chaque côté le loisir de déployer leurs effets, l'affrontement était destiné à se jouer dans l'ordre du symbolique et du passionnel : rien de moins facile à maîtriser. Alors survint l'épisode des amendements consentis au comité laïcissime d'André Laignel (le caractère provisoire de la loi est renforcé, et freinée la création d'écoles privées), pendant la fameuse nuit du 22 au 23 mai 1984. A la suite de quoi le cardinal Lustiger se dit *« blessé et humilié comme citoyen et comme catholique »* et réagit dans les colonnes du *Monde* avec une virulence qui marquait que les ponts étaient coupés (8).

Ils l'étaient au moins à court terme. Car, en l'un et l'autre cas, il faut conclure sur la fécondité ultérieure de l'échec. Celui-ci fut douloureux, certes, pour les protagonistes sincères qui y avaient mis tant d'eux-mêmes, mais chaque fois le dossier progressa.

La IVe République laissa en héritage, dans chaque camp, après la concertation franche qui avait eu lieu pour la première fois depuis près d'un demi-siècle, des hommes persuadés que cette page pouvait être tournée, dans l'intérêt général. Et on sait comment, après la démission d'Alain Savary, François Mitterrand ayant fait sortir sa majorité de la mauvaise passe où elle s'était engagée, survint Jean-Pierre Chevènement, dont la politique volontairement *« simple et pratique »* cristallisa cette donnée majeure que, sous le tumulte des affrontements, la France avait bougé, en somme, en direction de la modernité. Epreuve nécessaire (9) ? Le recul de trois ans paraît bien en imposer l'heureuse évidence.

---

(1) Je renvoie à Serge Berstein, *Histoire du parti radical*, tome I, *La recherche de l'âge d'or. 1919-1926*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980. Cf. notamment les pages 390-434, consacrées à l'échec de l'expérience Herriot.

(2) Sur cet épisode, le témoignage de Robert Lecourt, *Entre l'Eglise et l'Etat, concorde sans concordat (1952-1957)*, Paris, Hachette, 1978, 192 pages, et celui de Mgr Descamps, à l'époque secrétaire général du secrétariat général de l'enseignement libre, donné à Gérard Leclerc, *la Bataille de l'école, quinze siècles d'histoire, trois ans de combat*, Paris, Denoël, 1985, pages 59-72. Cf. aussi, pour le point de vue socialiste, Pierre-Olivier Lapie, *De Léon Blum à de Gaulle*, Paris, Fayard, 1971, page 643, et Roger Quilliot, *la SFIO et l'exercice du pouvoir*, Paris, Fayard, 1972, pages 564-566. Enfin, Jean-Marie Mayeur a donné au colloque « Guy Mollet » de Lille une première esquisse de synthèse : « Guy Mollet, l'Eglise, l'école », 11 pages dactylographiées (actes à paraître).

(3) Dans son livre, Robert Lecourt le désigne sous le pseudonyme de Mgr Marguerite : au moment de la publication de l'ouvrage (1978), il était secrétaire d'Etat de Paul VI.

(4) Selon l'expression de Philippe Levillain, « Réflexions sur les relations entre le Saint-Siège et la France, de la Séparation à nos jours », dans *l'Eglise et l'Etat en France*, Actes du troisième colloque national des juristes catholiques, Paris, novembre 1982, Paris, Téqui, 1983, page 67. Cf. les nombreuses contributions de René Rémond à la connaissance de cette histoire.

(5) Témoignage de Mgr Descamps, *in* Gérard Leclerc, *op. cit.*

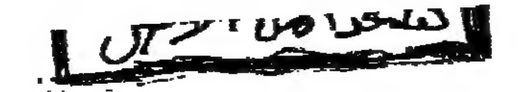
(6) Robert Lecourt, *op. cit.*, pages 151-152.

(7) Alain Savary, *En toute liberté*, Paris, Hachette, 1985, pages 167-173 et 158-166. Et, pour le point de vue de Pierre Mauroy et un récit coloré de la crise finale au Parlement, Thierry Pfister, *la Vie quotidienne à Matignon au temps de Pierre Mauroy*, Paris, Hachette, 1985.

(8) *Le Monde* du 5 juin 1984.

(9) Claude Estier et Véronique Neiertz, témoins proches de François Mitterrand, disent que, après coup, il n'est pas éloigné lui-même de cette conviction (*Véridique histoire d'un septennat peu ordinaire*, Paris, Grasset, 1987, page 234).

Demain : l'ENA de 1848



Etranger

L'évolution du conflit du Golfe

L'Iran est en passe de neutraliser les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Le vice-président iranien des affaires étrangères, M. Mohamed Jawad Larijani, venu à New-York pour représenter son pays à la conférence sur le désarmement et le développement, mène actuellement d'intenses consultations avec le secrétaire général de l'ONU et plusieurs membres du Conseil de sécurité, afin, a-t-il déclaré, de *« définir les conditions du rétablissement de la sécurité dans la région du golfe Persique »*.

M. Larijani a rencontré, le lundi 24 août, outre M. Perez de Cuellar, le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Vladimir Petrovsky, et le représentant de l'Allemagne fédérale, M. Hans-Werner Lautenschlager, qui préside actuellement le Conseil de sécurité. Tous les membres du Conseil, à l'exception des Etats-Unis, avaient reçu, la semaine dernière, une invitation à rencontrer M. Larijani en groupe, dans les locaux de la mission iranienne auprès de l'ONU. Un très petit nombre de délégations, dont celle de la France, ont décliné cette invitation, *« faite en des termes inconvenants »*. En effet, le vice-ministre iranien avait fixé lui-même l'endroit, le jour et l'heure de la rencontre, alors que l'usage et les principes de l'ONU eussent voulu que d'éventuelles discussions collectives fussent organisées dans les locaux du Conseil de sécurité.

Lors d'une conférence de presse, tenue lundi à New-York, M. Larijani s'est montré serein, rassurant et modéré, affirmant une nouvelle fois qu'il était nécessaire de déterminer les origines du présent conflit, et donc de condamner l'agresseur. Il a néanmoins admis qu'un règlement *« global »* s'imposait, basé sur des *« mesures pratiques »*. Soulignant que son pays n'a pas rejeté la résolution 598, M. Larijani a brouillé davantage les pistes en affirmant que le *« plan en huit points »*, élaboré en 1985 par le secrétaire général et considéré officiellement par l'Iran comme *« seule base de discussion »*, n'était pas l'*« unique moyen de parvenir à un règlement »*. Selon le ministre iranien donc, le secrétaire général de l'ONU sera *« le bienvenu à Téhéran pour y évoquer toutes les questions de son choix »*.

En réalité, M. Perez de Cuellar n'a pas encore reçu d'invitation officielle de la part du gouvernement iranien, car les termes exacts de son déplacement éventuel n'ont pas été définis. Alors que Téhéran s'en tient, officiellement, au *« plan en huit points »*, le Conseil de sécurité, réuni en consultation le 21 août, a insisté sur *« l'unité de ses membres derrière le texte de la résolution 598 »*, donnant au secrétaire général une sorte d'*« autorisation »* à se rendre à Téhéran dans le cadre d'un effort en vue d'appliquer la résolution.

La surprenante attitude des Etats-Unis

Néanmoins, et malgré le rappel sans équivoque de la validité de la résolution, les choses évoluent, curieusement, d'une manière imprévue. Seul contre tous, vilipendé et menacé, l'Iran est en passe de neutraliser les ardeurs avec lesquelles le Conseil de sécurité – et plus particulièrement les cinq grandes puissances – l'avaient pris à partie. Poursuivant avec obstination, et même une certaine jubilation, la politique des atermoiements perpétuels, Téhéran parvient à attirer l'attention des principales puissances sur ses propres exigences, alors que celles de l'Irak, semblent laissées de côté.

Alors que la France continue – seule ? – à rappeler que la résolution votée le 20 juillet *« exige, comme premier pas vers une solution négociée, que l'Irak et l'Iran observent un cessez-le-feu immédiat »* les autres membres du groupe des « cinq » plus particulièrement les Etats-Unis et l'Union soviétique, donnent l'impression de jouer déjà un jeu différent. S'exprimant lundi devant des journalistes, M. Petrovsky a, certes, souligné l'adhésion de son pays à la résolution. Mais il a ajouté que le retrait de toutes les flottes étrangères du Golfe constituait une condition importante pour le succès des efforts actuels et que *« parler de sanctions éventuelles serait prématuré »*.

Si la convergence de propos entre MM. Petrovsky et Larijani est, à cet égard, frappante, l'attitude des Etats-Unis surprend davantage. Alors qu'il y a à peine trois mois, au moment du sommet de Venise, Washington exigeait, en des termes souvent virulents, la punition de l'Iran avant même le vote de la résolution 598, le secrétaire d'Etat adjoint Richard Murphy se permet désormais le luxe de déclarer que l'*« attitude de l'Iran à l'égard des la résolution n'est pas entièrement négative »*. Et M. Murphy d'assurer que le département d'Etat *« est prêt à recevoir le ministre iranien, si tel est le désir de celui-ci »*. *Quid* du refus de Téhéran d'accepter le cessez-le-feu ? *« La suite dépendra de ce que M. Larijani aura dit en privé »*, conclut savamment M. Murphy, qui cache mal son désir de rencontrer le ministre iranien, malgré le refus public de ce dernier.

Les attitudes respectives de Moscou et de Washington à l'égard de Téhéran, différentes au point de susciter des remarques ironiques dans les milieux onusiens, et à l'égard de la résolution qu'ils avaient pourtant votée, constituent surtout une contradiction étonnante par rapport à l'exaltation avec laquelle les deux superpuissances avaient participé aux consultations secrètes à « Cinq », depuis le début de l'année. Elles remettent en cause non seulement la crédibilité du Conseil de sécurité, qui, selon l'un de ses membres, *« sombre dans le ridicule »*, mais également l'avenir des relations entre les membres permanents et des consultations secrètes à propos des grands problèmes de la sécurité mondiale.

CHARLES LESCAUT.

Téhéran continue à affirmer sa présence militaire en dépit de la proximité des navires de guerre américains

Tandis que la marine américaine effectue ses rotations dans le Golfe à un rythme de plus en plus rapide sous la surveillance étroite de bâtiments de guerre iraniens, l'Irak a fait savoir qu'il se réservait le droit de reprendre ses attaques contre les navires transportant du pétrole iranien, si les efforts de l'ONU pour mettre fin au conflit Iran-Irak traînent en longueur.

« L'Irak n'a jamais fait de promesses à qui que ce soit et n'a jamais abandonné son droit d'attaquer les navires qui se rendent dans des ports iraniens », a averti l'ambassadeur d'Irak à Washington, M. Nizar Hamdoun, qui doit abandonner prochainement son poste pour devenir vice-ministre des affaires étrangères.

Entre-temps, l'Iran continue à affirmer sa présence militaire dans les eaux du Golfe et de la mer d'Oman, au risque d'un incident qui pourrait tourner à la confrontation armée. C'est ce qui a failli arriver lundi matin au large des Emirats arabes unis, avec le convoi des quatre navires koweïtiens, réimmatriculés aux Etats-Unis et partis samedi du port de Mina-el-Ahmadi. Un bâtiment de la marine iranienne s'est approché du convoi à moins de 1 800 mètres, ignorant les avertissements des frégates américaines. Indifférent aux messages de mise en garde lancés par radios et par signaux optiques, le navire iranien a maintenu son cap, obligeant l'escorte américaine à rompre sa formation et à s'interposer, tandis que des hélicoptères de combat Sea Cobra le survolaient à basse altitude. Cet incident n'est pas le premier du genre depuis l'arrivée des navires de guerre étrangers dans la région, avec, à chaque fois, le risque qu'un des intervenants perde son sang-froid.

La marine américaine a pu, avec son cinquième convoi sorti sans dommages du Golfe, conjurer le danger des mines. Le sixième conduit actuellement vers Koweït deux pétroliers passés sous pavillon américain. Il a croisé les pétroliers *Bridgeton*, *Sea-Isle-City* et *Ocean-City*, ainsi que le méthanier *Gaz-King* à leur sortie du Golfe. En outre, trois autres navires, arrivés avec le convoi du 19-21 août, se trouvent à quai dans le port de Mina-el-Ahmadi pour y être chargés. Le département d'Etat a indiqué d'autre part qu'un pétrolier koweïtien allait passer sous pavillon britannique, en précisant qu'une telle opération ne nécessitait pas l'approbation du gouvernement de Londres, qui considère cette opération *« comme une question purement administrative »*. Le Foreign Office a refusé de commenter cette information en affirmant toutefois qu'une *« opération de réimmatriculation n'était pas du ressort du gouvernement »* et *« n'impliquait aucune décision politique »*.

La tension dans le Golfe fait pour l'instant la fortune de l'Iran et constitue pour la république islamique, et également pour le Koweït, une *« véritable bénédiction divine »*. Selon des *« rumeurs sur le marché pétrolier »*, dont se fait l'écho lundi l'hebdomadaire *Middle East Economic Survey*, le Koweït aurait dépassé de façon *« astronomique »* son quota de 0,996 million de barils par jour (mbj), l'excès de production étant compris, selon les estimations, entre 0,1 et 1 mbj. Le *Daily Express*, pour sa part, estime que le Koweït empoche chaque jour près de 10 millions de dollars (soit plus de 60 millions de francs français) de plus qu'au début de l'été. Toujours selon le *Daily Express*, qui cite certains experts du pétrole, l'Iran gagne chaque jour quelque 20 millions de dollars supplémentaires (120 millions de francs) par rapport à 1986, les compagnies occidentales cherchant à constituer des stocks de pétrole pour le cas où la tension dégénérerait en conflit ouvert.

En ce qui concerne le Koweït, les responsables de la compagnie pétrolière d'Etat démentent ces informations et assurent que les événements du Golfe ont perturbé leurs exportations, lesquelles, selon un responsable de la compagnie, changent du *« simple au double »* selon les circonstances. (*AFP-AP-Reuter*.)

ISRAËL : la querelle entre laïcs et religieux

La « bataille du cinéma »

Alain Frachon succède comme correspondant à Jérusalem à Jean-Pierre Langellier, qui revient à Paris. Voici son premier article.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Depuis quelques semaines, Jérusalem vit au rythme de la « bataille du cinéma ». C'est un de ces conflits dont la Ville sainte a le secret, une grave querelle politico-théologique qui oppose des rabbins ultra-orthodoxes à des laïcs décidés à ne pas laisser les religieux assurer encore un peu plus leur emprise sur la cité. Enjeu : faut-il, oui ou non, autoriser l'ouverture des salles de cinéma le vendredi soir, qui marque pour les juifs le début de la pause sabbatique ? Les orthodoxes sont catégoriques : l'ouverture des cinémas serait une profanation du sabbat, qui doit rester un moment d'inactivité quasi absolue, hormis la prière, l'étude des Ecritures et la conversation entre amis.

Le camp laïc – regroupé en un comité contre l'intolérance religieuse – ne l'entend pas ainsi. Pas question de laisser les orthodoxes imposer à la population leur très austère conception de la pratique religieuse. Il en va, disent les laïcs, de l'avenir de la démocratie dans le pays. Leur campagne – car ce sont eux qui ont ouvert les hostilités – a commencé début août, avec l'ouverture, un vendredi soir, d'un premier cinéma, puis, la semaine dernière, de quatre autres, dont la célèbre cinémathèque de Jérusalem qui domine la vallée de la Géhenne. C'était rompre un *statu quo* observé depuis de nombreuses années dans la Ville sainte et, à chaque fois, la police dut mobiliser un millier d'hommes pour contenir la colère des religieux.

Ces derniers ont répliqué, *lundi* 24 août, en fin d'après-midi. Par milliers, ils ont quitté leur bastion du quartier de Mea-Sharim pour venir manifester au cœur de la vieille ville, au Mur des lamentations, un des lieux les plus sacrés du judaïsme. Ce fut une longue prière pour dénoncer *« les barbares qui osent désacraliser le sabbat »*. Grands rabbins du pays en tête, hommes en chapeau feutre, redingote ou caftan noir, femmes à la chevelure pudiquement cachée par un foulard, les orthodoxes ont récité quelques psaumes promettant à Israël *« des temps de malheur et de deuil »* et appelant au repentir. Le tout sous le regard des touristes en short et casquette à visière, indifférents à cette affaire complexe où il est question de Thora et de modernité. Les dirigeants du parti religieux Agudat-Israël ont prévenu : *« Nous allons adopter la stratégie de Jacob, le patriarche ; le moment de négocier est passé, nous en sommes au stade de la prière et nous espérons qu'il ne faudra pas aller au combat. »*

Menés par des militants de deux formations de gauche, le Mapam et le Ratz, les laïcs n'entendent pas se laisser intimider. Vendredi prochain, huit films doivent être projetés et des vigiles postés à la sortie de la ville pour retenir les jeunes qui, chaque sabbat, s'en vont hanter les cinémas de Tel-Aviv la païenne.

Arbitre de cette « bataille du cinéma », le très diplomate Teddy Kollek, maire de Jérusalem, a pris le parti des laïcs. Les élections municipales doivent avoir lieu l'an prochain, et il faudra compter avec le vote des jeunes. Plus profondément, cette guerre du sabbat témoigne du fossé qui ne cesse de s'agrandir dans la société israélienne entre laïcs et religieux. Elle devrait aussi permettre de mesurer la montée en puissance des partis religieux, ces formations charnières qui peuvent faire et défaire les majorités au Parlement.

ALAIN FRACHON.

LIBAN

Première cassette-vidéo d'un otage allemand

Beyrouth (*AFP, Reuter*). – Les ravisseurs de deux Allemands de l'Ouest retenus en otages au Liban ont diffusé, le lundi 24 août, une cassette-vidéo d'un de leurs captifs, dans laquelle celui-ci demande à Bonn de libérer un musulman libanais soupçonné de détournement d'avion en échange de leur propre libération.

« Nous demandons au gouvernement (...) de l'Allemagne d'étudier sérieusement la libération de Mohammed Ali Hamadei, afin que notre libération devienne possible », déclare M. Alfred Schmidt sur la cassette de quatre minutes remise à une agence de presse occidentale de Beyrouth.

Le film n'est accompagné d'aucune déclaration des ravisseurs, et M. Schmidt, qui lit en allemand un texte de trois pages préparé à l'avance, ne les identifie pas.

M. Schmidt, homme d'affaires de quarante-sept ans, et l'ingénieur Rudolf Cordes, cinquante-cinq ans, avaient été enlevés en janvier à Beyrouth-Ouest, peu après l'arrestation de Hamadei à l'aéroport de Francfort pour possession d'explosifs. Le 8 juillet, un groupe répondant au nom de « Combattants de l'islam pour la liberté » avait revendiqué l'enlèvement des deux Allemands de l'Ouest dans un communiqué accompagné d'une photocopie du passeport de Rudolf Cordes.

Le groupe laissait entendre qu'il souhaitait échanger MM. Cordes et Schmidt contre Hamadei, et il proposait d'échanger une cassette-vidéo d'un des otages contre une de Hamadei. En juin dernier, Bonn avait refusé d'extrader Hamadei comme le lui demandaient les Etats-Unis afin qu'il soit jugé pour son rôle dans le détournement sur Beyrouth d'un avion de la TWA en 1985, au cours duquel un « marine » américain avait été tué.

« Lorsque j'ai demandé pourquoi on me donnait l'occasion de discuter de cette affaire, il m'a été répondu que c'était à la suite de la décision positive de l'Allemagne de ne pas extrader Hamadei », déclare M. Schmidt, qui apparaît avec les cheveux courts mais avec barbe et moustache. Il semble calme et détendu tandis qu'il lit sa déclaration. *« Je souhaite indiquer que, jusqu'ici, je suis en bon état physique et que le traitement que me réservent mes ravisseurs a été jusqu'ici meilleur qu'on ne le supposerait »*, dit-il. Il déclare *« important que l'Allemagne de l'Ouest adopte une politique étrangère indépendante, totalement détachée de la politique américaine »*.

Les deux Allemands de l'Ouest sont au nombre de vingt-huit étrangers détenus au Liban.

La publication de la cassette vidéo de M. Schmidt intervient quatre jours après que l'organisation clandestine Djihad islamique, qui détient trois Français et deux Américains, eut diffusé une cassette et un communiqué annonçant que l'un de ses otages français était gravement malade, sans préciser lequel.

Ce mouvement, qui exige la libération de dix-sept Arabes emprisonnés au Koweït pour des violences politiques remontant à 1983, a menacé d'entreprendre de maltraiter ses captifs si l'émirat ne publiait pas, dans les quinze jours, un film prouvant que les dix-sept détenus étaient en bonne santé.

Le Koweït, qui a toujours rejeté les offres d'échanges otages-prisonniers faites par le Djihad, a exclu de nouveau lundi par la voix de son ministre de l'intérieur une libération prochaine des détenus pro-iraniens, en réaffirmant que cette affaire ne donnerait lieu à aucun compromis.

Europe

RFA

Les obsèques secrètes de Rudolf Hess

Luc Rosenzweig a été nommé correspondant à Bonn, où il succède à Henri de Bresson, rentré à Paris. Voici son premier article.

BONN
de notre correspondant.

La troupe de journalistes, photographes, cameramen de télévision, qui avaient investi la petite ville bavaroise de Wunsiedel, où, selon la famille de Rudolf Hess, devaient se dérouler les obsèques du dernier prisonnier de Spandau, en auront été pour leur frais, parfois fort élevés : il n'y aura pas d'inhumation de Rudolf Hess dans le caveau de famille de Wunsiedel pour la bonne et simpe raison que celle-ci a déjà eu lieu, quelque part en Allemagne, et à une date non précisée.

C'est en tout cas ce qui ressort de la lecture du communiqué de la famille du défunt, lu par le maire de Wunsiedel, M. Karl Walter, le lundi 24 août, à 16 heures : *« Rudolf Hess avait exprimé la dernière volonté d'être enterré dans la dignité et dans l'intimité familiale du cimetière de Wunsiedel. Etant donné les événements qui se passent là-bas, et sur lesquels la famille n'a pas d'influence, nous nous sommes sentis obligés d'accomplir dans son esprit le vœu de Rudolf Hess. Il a été inhumé en toute tranquillité.* Signé : Famille Hess. »

M. Karl Walter a indiqué qu'à son avis Rudolf Hess n'avait pas été inhumé dans le caveau familial, mais que la famille avait préféré la tranquillité et l'intimité au bruit et à la fureur, tant médiatique que politique, qui s'était emparée de la petite localité bavaroise.

Un souci que l'on se devrait de respecter si, dans l'intervalle, la famille de Rudolf Hess et son entourage, notamment l'avocat Alfred Seidl, n'avaient multiplié les interventions publiques prêtant à controverse : la mise en doute insistante de la version du suicide, – *réaffirmée encore lundi 24 août* par les autorités militaires britanniques, dont un communiqué a précisé que Hess s'était pendu. , n'ont pas été de nature à calmer une conscience allemande tourmentée par les démons du passé – et des groupuscules néo-nazis ultra-minoritaires.

La « dignité » et la tranquillité des obsèques de l'ancien dirigeant du troisième Reich peuvent-elles, par ailleurs, s'accommoder de la vente à prix d'or, par la famille du défunt, des photos du gisant à différents organes de presse à grand tirage ? Et de l'absence de toute condamnation formelle par la famille des manifestations néo-nazies de ce week-end ?

« De mortibus aut nihil aut bonum », affirme la sagesse antique. Des morts on ne dit rien, sinon du bien... Une partie de l'Allemagne moderne, celle qui se veut bien au-delà du mal commis voici presque un demi-siècle, a perdu ces derniers jours de nombreuses occasions de se taire, de laisser, comme dirait Paul Eluard, *« les morts enterrer les morts »*.

Pour un journal populaire, le *Köln Express*, annonçant qu'il clôturait définitivement le chapitre Hess et n'en parlerait plus, il y avait en face la puissance du groupe de presse Springer qui, dans ses diverses publications, tentait de reconstruire une « saga Hess » en texte et en photographies. Un signe supplémentaire du « mal à vivre » un passé qui resurgissait, pour la dernière fois peut-être, dans le masque mortuaire d'un homme qui fit trembler le monde avant d'en susciter, de guerre lasse, la pitié.

LUC ROSENZWEIG.

Asie

CHINE : cohabitation difficile au Xinjiang

La lente sinisation des Ouïgours musulmans

KASHGAR
De notre envoyé spécial

« Que pensez-vous des Hans (ethnie chinoise) ? » M. Abdul Rani, paysan de cette oasis aux abords du monde islamique et de l'URSS, ne mâche pas ses mots : *« Ce n'est pas mon affaire. Je ne veux pas y penser. J'en vois seulement quand je vais au marché. »* Serait-il tenté de devenir membre du parti communiste chinois ? Ce pieux musulman répond dans la seule langue qu'il parle, le ouïgour, proche du turc : *« Je ne connais rien au matérialisme et je ne fais pas de politique. D'ailleurs, qui me le demanderait...? »*

Un jeune Ouïgour professeur de lycée est plus brutal : *« Je n'aime pas les Hans. Ils nous dominent et nous sommes obligés de leur obéir. Si on ne parle pas chinois, on ne peut trouver un bon travail en ville. »* Tout comme ses élèves, il ne sait que quelques mots de chinois, pratiquement enseigné à partir des dernières années du primaire, comme une langue étrangère. Pas question pour lui d'épouser une Chinoise. Dans l'*english corner* (lieu où l'on pratique l'anglais le dimanche) où nous l'avons rencontré, les jeunes Ouïgours et les jeunes Chinois ne se mélangent pas, tout comme dans la vie.

Selon le point de vue officiel, les différentes ethnies du Xinjiang (1) vivent en bonne entente, mais séparées. Certains officiels ouigours se font appeler d'un nom chinois. Les deux langues officielles de la région ont beau être le ouïgour et le chinois, celui-ci est devenu en fait la langue de travail. Graduellement, une classe de Ouïgours sinisés s'est créée, qui gèrent le Xinjiang la main dans la main avec les Hans.

Beaucoup de ces derniers sont membres du PC, mais pas tous. La question épineuse de la coexistence entre islam et communisme se pose pour eux. Après la révolution culturelle, qui avait interdit la religion, l'islam est à nouveau pratiqué librement. Chaque village a sa mosquée, remplie à l'occasion des fêtes traditionnelles. Le porc est introuvable dans les régions musulmanes, comme Kashgar, à 91 % Ouigoure, mais où plus de la moitié des cadres sont des Hans.

Par le truchement de l'association islamique, le PC subventionne et contrôle le clergé. Comment ce dernier s'en accommode-t-il, étant si proche des foyers de l'intégrisme que sont l'Iran, l'Afghanistan ou le Pakistan ? Il est difficile de l'apprendre des imams officiels. Le vieil imam à barbe blanche de la grande mosquée Idkah de Kashgar, Salay Damollah Haji, se dit satisfait de la situation. Peut-on être musulman et communiste ? *« Non »*. Mais si un musulman entre au PCC ? *« Cela dépend de ce qu'il pense au fond de lui-même. »* Réponse qui correspond à celle de deux cadres communistes : *« Un musulman doit abandonner sa religion en entrant au PCC, les communistes sont marxistes, non croyants, mais de nombreuses activités religieuses* (Fête du prophète, Kurban à la fin du ramadan) *sont traditionnelles, et tout le monde va à la mosquée à cette occasion. Un communiste ne doit pas assister à la prière du vendredi. Toutefois on le lui pardonne généralement. »*

Le compromis est indispensable aux communistes pour recruter en milieu musulman : à Kashgar, le pourcentage de membres du PC par rapport à la population est la moitié de la moyenne nationale (2 %). M. Barat Kadir, sous-chef des relations extérieures, en est membre depuis 1951. *« J'ai abandonné l'islam, ce n'est pas un secret. Je crois au communisme, qui nous a libérés de la pauvreté... »* Mais il est allé à la mosquée pour le Kurban. Sa femme, qui travaille à la télévision locale, croit en Allah, et ses deux enfants *« n'ont pas encore fait leur choix »*. Son collègue Semet Musa a six enfants et sa femme est infirmière : *« Ils sont tous musulmans. Cela ne nous pose pas de problèmes. »*

D'autres fonctionnaires disent carrément qu'ils ne veulent pas entrer au parti car ils ne pourraient plus pratiquer l'islam. Pourtant ce dernier semble végéter : l'éducation religieuse est sommaire, les contacts avec les « frères » à l'étranger difficiles, en dépit de l'autorisation, depuis trois ans, de se rendre à La Mecque. Beaucoup de parents font toujours donner une éducation coranique à leurs enfants. Des jeunes étudient à leurs frais pendant des années pour devenir imams.

Fils d'un riche marchand ouïgour qui a bourlingué dans le monde entier, M. Ashraf Haji, commerçant à la retraite, n'est plus inquiet : *« La situation sous Deng Xiaoping est la meilleure possible. »* Il a organisé pour son fils cadet Rachmet Haji, chapelier au bazar, des noces somptueuses : *« Un mariage normal coûte 3 000 à 4 000 yuans. J'en ai dépensé 5.000 pour la dot, les cadeaux de la mariée et la noce »*, sans compter les meubles, la télévision, la radio-cassette, le ventilateur électrique ou les tapis... Un orchestre fait danser les hommes (uniquement) au son de rythmes proche-orientaux. Ces frais ruineux (la famille du paysan Abdul Rani gagne 1 000 yuans par an) ne l'ont pas empêché de dépenser 7 000 yuans pour aller à La Mecque. Il en a profité pour visiter parents et amis dans les pays voisins.

Les Hans, pour leur part, considèrent le Xinjiang comme politiquement chinois, mais s'y sentent comme dans un pays étranger, bénéficiant même d'avantages d'expatriation. Un jeune Han professeur d'anglais rencontré à l'*english corner* ne rêve que de rentrer dans la province, où ses parents sont retournés pour leur retraite après trente ans de service au Xinjiang. Il fait tout pour être muté, a peu de contacts avec les Ouïgours, qu'il n'aime guère, parle à peine leur langue. Un de ses collègues, plus âgé, voudrait rentrer dans son canton natal qu'il a quitté dans les années 50 ; il ne sait toujours pas le ouïgour. Mais il hésite à laisser ses enfants seuls à Kashgar...

Sur cette terre lointaine, les Hans doivent abandonner le porc pour le mouton, viande qu'ils n'apprécient guère d'ordinaire. Quant à partir, encore faut-il y être autorisé : un exode massif serait un sérieux revers pour Pékin dans cette région stratégique. Car les Chinois ne contrôlent vraiment le Xinjiang que depuis le dix-huitième siècle. Il leur faut faire preuve de pragmatisme, tenter d'être aussi discrets que possible. De toute manière, l'armée populaire de libération veille... *« Les problèmes entre Ouïgours et Hans sont inévitables, il y a parfois des bagarres, mais ce n'est rien de plus que disputes entre frères d'une même famille »*, reconnaît M. Yalkun Turak, du comité des minorités. Les communautés, admet-il, vivent dans une ségrégation de fait. Au marché dominical de Kashgar, on ne voit pas un Han. Le bazar n'a rien de chinois et on y trafique allègrement les devises.

Ces dernières années, le pouvoir a lâché du lest. Au début de 1986, M. Amudun Niyazi, président de l'Assemblée locale, avait fait des déclarations en faveur d'une autonomie accrue du Xinjiang. Il faut dire qu'en décembre 1985 avait eu lieu à Ouroumtsi une manifestation d'étudiants, demandant pour les Ouïgours le droit de s'administrer véritablement eux-mêmes, la fin des essais nucléaires au Lop-Nor et celle du *laogai* (la « réforme par le travail » dans les camps), en vertu duquel le Xinjiang est devenu le dépotoir des détenus venus de tous les coins de la Chine. Les protestataires *« ne comprenaient pas bien la situation, mais j'ai réussi à les convaincre »*, nous a affirmé M. Niyazi.

PATRICE DE BEER.

(1) Le Xinjiang compte douze minorités : Ouïgours (6,2 millions, soit 46 %), Khazaks (6,7 %), Huis (musulmans sinisés), Khirgiz, Mongols, Xibos, Tadjiks, Ouzbeks, Tatars, Daurs, Mandchous, Russes (4 000). Les Hans sont 5,3 millions (39 %), non compris les militaires et les détenus.

Les Hans, des « volontaires » à vie

TOURFAN (XINJIANG)
de notre envoyé spécial

Par dizaines, autour du bazar de cette oasis du désert de Gobi, se sont ouvertes des échoppes à l'enseigne d'un tailleur, coiffeur ou bottier de Shanghaï, « La Mecque » de la mode chinoise... Quittant la métropole surpeuplée, ils vivent et travaillent dans un réduit transformé en ruche du matin au soir. Ils représentent la dernière vague d'émigrants hans (d'ethnie chinoise) dans ce « Far-West » de la Chine, avec les jeunes diplômés attirés par la promesse d'un bon contrat. Pour ces « pionniers » venus d'un pays surpeuplé, le Xinjiang, c'est la « nouvelle frontière » à coloniser, civiliser, peupler, exploiter... en un mot, siniser.

En 1949, Le Xinjiang comptait 20 % de Hans. Selon M. Wang Shangren, de la commission régionale des minorités, ils sont aujourd'hui 39 %, et leur nombre continuerait d'augmenter encore plus rapidement s'ils n'étaient tenus d'appliquer une stricte limitation des naissances.

« Libéré » en 1949 par l'Armée populaire de libération (APL), le Xinjiang reçut cent mille soldats démobilisés sur place dans des fermes militaires. *« Ce fut le cas des dix mille hommes de ma division »*, nous dit M. Li Fade, sous-préfet de Tourfan, marié avec une femme-soldat de son unité. Cette installation fut suivie dans les années 50 par l'arrivée d'une vague de « spécialistes » venus à l'appel du parti. Rien qu'en 1960-1961, on en dénombra vingt mille. *« Faute de cadres ouïgours fidèles, on avait besoin de cadres dirigeants »*, ajoute M. Li. Les cadres hans sont majoritaires (56 %), y compris dans les zones où la population han est minoritaire. Beaucoup de migrants de l'époque furent regroupés en villages ou en fermes d'Etat. C'est grâce à eux que le nord du Xinjiang est devenu majoritairement han. Depuis l'immigration est moins massive et systématique. M. Jiang Jifeng, originaire du Sichuan, la trentaine, professeur à l'école des cadres de Tourfan, a été *« choisi par le gouvernement et le comité du parti »* de son école. *« J'étais très heureux ; c'est si joli ici que j'ai décidé de rester. »* Pourrait-il retourner chez lui s'il le voulait ? *« J'obéis au parti... Si j'avais un problème, j'essaierais de le résoudre par moi-même et de rester ici. »* En clair, M. Jiang a été envoyé au Xinjiang pour la vie.

Autre type de « volontaires », les soldats qui, après leur service militaire, sont invités à faire souche. Leur nombre exact n'est pas connu. A Kashgar, le 3e corps compte cent quarante mille âmes chargées de défricher deux cent mille hectares. Leur tâche est le développement économique et la défense de la patrie, souligne le commissaire Wang, et représente 10 % de l'activité économique locale (20 % pour l'ensemble du Xinjiang). Cantonnée comme une armée de soldats-colons, l'APL quadrille le pays. Son rôle est aussi de *« surveiller les détenus des camps quand ils travaillent dans les champs »*, reconnaît aussi le commissaire politique de l'armée. Combien sont-ils ? *« Je n'en ai aucune idée »*, répond-il. En 1986, le chiffre officiel fourni par l'agence Chine nouvelle était de trente-sept mille nouveaux détenus depuis le lancement de la campagne contre la criminalité en 1983 – mais qui sait leur nombre réel (1) ? Cela fait longtemps que « criminels », ou supposés tels, et dissidents sont envoyés se réformer par le labeur dans les déserts du Qinghai ou du Xinjiang, une fois sortis du *laogai*, ils sont souvent obligés de rester sur place...

P. d. B.

(1) Selon le rapport du département d'Etat américain sur les droits de l'homme dans le monde en 1986, publié en février, le nombre de détenus oscille entre deux et cinq millions, celui des *« contre-révolutionnaires »* est officiellement estimé entre 1 % et 3 %.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

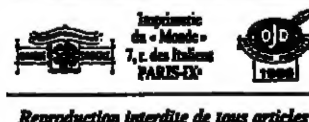
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additionnal offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Diplomatie

Rencontre franco-espagnole à Latche

MM. Mitterrand et Gonzalez discutent de la coopération dans la lutte antiterroriste

Le président Mitterrand devrait recevoir à déjeuner, le mardi 25 août, M. Felipe Gonzalez, le chef du gouvernement espagnol, dans sa résidence de Latche, dans les Landes. Il s'agit d'une visite privée à l'issue de laquelle les deux responsables devraient s'adresser à la presse. Les problèmes communautaires et ceux du désarmement devraient être abordés ainsi que la coopération dans la lutte antiterroriste qui s'est développée depuis 1983. Lundi, un membre présumé de l'ETA militaire, Isacio Trala Larranaga, interpellé à Biarritz, a été expulsé selon la procédure d'urgence absolue et remis aux autorités espagnoles. Il s'agit de la quatre-vingt-troisième expulsion depuis juillet 1986.

MADRID
de notre correspondant

Il y a cinq mois, M. Mitterrand s'était rendu à Madrid pour une visite officielle qui avait définitivement scellé la *« réconciliation historique »* entre les deux pays, après des années de tiraillements. L'objectif de la rencontre de Latche est moins solennel. Il s'agit cette fois d'une simple *« visite privée »*, lors de laquelle les deux hommes, dans un climat détendu, devaient notamment évoquer les désaccords qui subsistent encore dans le domaine de la coopération antiterroriste entre Paris et Madrid.

On préfère parler du côté espagnol de simples problèmes de nuances. Les responsables du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) ne se lassent pas de célébrer publiquement les mérites de la collaboration française, qui s'est jusqu'ici traduite par l'expulsion et la remise aux autorités de Madrid, en treize mois, de quatre-vingt-trois Basques espagnols et par un échange d'informations régulier entre les polices des deux pays. Une politique de coopération qui ne semble pas soumise aux aléas de la cohabitation française, souligne-t-on au sud des Pyrénées, où l'on aime à rappeler que M. Mitterrand en fut, à partir de 1983, le premier architecte.

Différence d'appréciation

Reste que l'on n'en a pas moins tendance à considérer, dans les milieux de la police à Madrid, que cette collaboration pourrait encore s'améliorer. On fait valoir à cet égard que la plupart des Basques jusqu'ici remis par la France à Madrid ne jouaient apparemment qu'un rôle secondaire au sein de l'ETA militaire, voire même l'avaient abandonnée depuis plusieurs années. Les véritables *« responsables opérationnels »* de l'organisation, eux, n'ont pas été touchés, bien que tout porte à croire, ajoute-t-on ici, qu'ils résident la plupart du temps au nord des Pyrénées. On reconnaît toutefois à Madrid que le temps où ces responsables avaient pignon sur rue à Saint-Jean-de-Luz ou à Biarritz est désormais bien révolu et que la clandestinité dans laquelle ils vivent aujourd'hui rend plus malaisée leur capture.

S'ils n'altèrent pas substantiellement le bon climat des relations bilatérales, ces « problèmes de nuances » n'en recouvrent pas moins une sérieuse différence d'appréciation quant au rôle imparti à Paris dans la solution de la question basque. Du côté français, où l'on rappelle que *« la véritable clé du problème se trouve au sud et non pas au nord des Pyrénées »*, il s'agit de faire pression sur les dirigeants de l'ETA pour qu'ils acceptent enfin de négocier avec Madrid les conditions de leur inévitable « adieu aux armes ». Du côté espagnol, en revanche, l'idée d'une « négociation politique » avec l'ETA est publiquement rejetée et l'on semble considérer qu'une action policière accrue des deux côtés de la frontière pourrait être à elle seule déterminante.

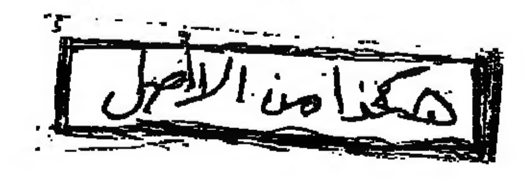
Reste que l'actualité récente est venue contredire cette dernière thèse : malgré les coups sévères portés contre elle, l'ETA a montré qu'elle était à même de se réorganiser dans des régions d'où elle semblait avoir été refoulée. Une situation qui risque de se prolonger tant que l'organisation pourra recruter de nouveaux membres dans ce « réservoir » que constituent les 15 % de l'électorat basque, qui appuient par leur vote les défenseurs de la « lutte armée ».

THIERRY MALINIAK.

● **CHINE : le XIIIe congrès du PC s'ouvrira le 25 octobre.** – Le vice-premier ministre chinois, M. Wan Li, a annoncé, le lundi 24 août, que le treizième congrès du PC s'ouvrirait le 25 octobre. Il a confirmé qu'à cette occasion M. Deng Xiaoping, qui vient de fêter ses quatre-vingt-trois ans, souhaitait abandonner ses fonctions de membre du comité permanent du bureau politique, en dépit de pressions pour qu'il les conserve. M. Wan a ajouté que M. Zhao Ziyang serait sans doute confirmé dans ses fonctions de secrétaire général du parti

● **PHILIPPINES : poursuite des grèves.** – Des grèves sauvages ont paralysé, le lundi 24 août, les transports en commun dans plusieurs villes à la suite de la récente décision du gouvernement d'augmenter le prix des carburants. Les villes les plus touchées ont été Cebu (centre), où environ quarante personnes ont été arrêtées à la suite de heurts entre la police et les grévistes, et Davao, dans l'île de Mindanao. Cebu et Davao sont les deux plus grandes villes après Manille, qui n'a pas été affectée. Les syndicats et les partis de gauche ont appelé à une grève générale des transports en commun pour mercredi afin d'obtenir du gouvernement qu'il reconsidère sa décision. Ils demandent également la nationalisation de l'industrie pétrolière dans laquelle les sociétés américaines sont fortement implantées.

VIETNAM : aide humanitaire américaine. – Trois médecins américains séjourneront, du 25 au 28 août, à Hanoï, dans le cadre d'un accord humanitaire, a annoncé, le samedi 22 août, la Maison Blanche. Une autre équipe, dirigée par le lieutenant-colonel Joe Harvey, du centre d'identification militaire de Hawaii, doit avoir simultanément des discussions sur les 1 776 Américains toujours portés disparus depuis la fin de la guerre. L'envoi de ces missions fait suite à un accord intervenu lors de la visite, début août au Vietnam, d'un émissaire du président Reagan. Le Vietnam s'était engagé à reprendre sa coopération sur les soldats disparus si Washington acceptait une demande d'aide humanitaire



Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le patronat et les mineurs affirment leur volonté de négocier

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La volonté existe de reprendre les négociations dans le conflit des mineurs noirs. Les deux parties, le NUM (National Union of Mineworkers) et l'Anglo-American, en ont clairement exprimé l'intention, le lundi 24 août, au quinzième jour de la grève. Mais combien de temps faudra-t-il encore pour que des pourparlers s'engagent et quelles chances ont-ils d'aboutir ?

Le NUM, par l'intermédiaire de son secrétaire général adjoint, M. Marcel Golding, a répété que l'augmentation proposée de 30 % était négociable. Un télégramme a été envoyé lundi soir à la chambre des mines, l'organisme patronal, pour que le dialogue reprenne. Et, au cours d'un meeting devant quatre mille mineurs, M. James Motlasi, le président du NUM, a affiché la volonté d'entamer des pourparlers sur *« les salaires et les conditions de travail »*.

Un léger progrès donc, intervenu juste quelques heures après l'offre faite de manière insistante par M. Bobby Godsell, responsable des relations industrielles de l'Anglo-American de reprendre les discussions *« pour essayer de trouver une fin honorable à la grève. »* Parlant au nom du patronat minier, il a estimé qu'*« un compromis équitable et décent est toujours possible »*. Il s'est toutefois bien gardé de s'engager sur le point essentiel à l'origine du conflit : la renégociation de l'augmentation salariale. Mais il a prudemment laissé la porte ouverte en affirmant qu'aucune condition n'était posée et que une fois assis autour de la table, on verrait.

Dans un but manifeste de conciliation, l'Anglo-American a annoncé, au cours de la journée, qu'elle repoussait l'échéance des ultimatums prévue pour ce lundi. Six mille mineurs avaient jusqu'à mardi pour se décider à reprendre le travail sous peine de licenciement, et sept mille autres doivent faire leur choix au plus tard mercredi. Un répit destiné à détendre la situation et à faciliter la reprise du dialogue, tout en espérant que les grévistes se rendront à la raison. Apparemment, l'Anglo-American espère aussi que la tendance *« significative »* à la reprise du travail qu'elle affirme avoir décelée se renforcera dans les jours à venir, contraignant ainsi le NUM à s'asseoir à la table des négociations. Mais le syndicat estime que le mouvement est *« toujours solide. »*.

Sept mineurs tués

Il est indéniable que cette grève, qui n'a pas de précédent dans l'histoire sociale de ce pays par sa durée et son ampleur, commence à faire mal. M. Bobby Godsell l'a reconnu, et il a estimé qu'il fallait essayer de régler le différend avant que les dégâts économiques et le coût en vies humaines ne soient trop graves. Il a admis que l'Anglo-American avait recruté du personnel intérimaire pour maintenir la production mais s'est refusé a en indiqué le nombre. Il a également refusé de donner un chiffre global des grévistes ainsi que le montant des pertes subies. Le Labour Monitoring Group, un organisme indépendant, a calculé qu'entre le 19 et le 20 août il y avait 322 730 mineurs en grève (un chiffre proche des 340 000 avancés par le NUM) et a évalué le coût pour les sociétés minières à 95 millions de dollars en deux semaines.

Au total, sept mineurs ont été tués dans ce conflit qui a fait environ 350 blessés. Les trois dernières victimes ont péri au cours du week-end et lundi matin lors d'affrontements entre grévistes et non-grévistes, selon la version des sociétés minières. Le NUM, pour sa part parle d'*« agressions »* des agents de la sécurité, qui ont utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc contre ceux qui refusaient de reprendre le travail. Ces derniers jours ont vu un net accroissement des heurts, toujours connus avec retard et dont il est impossible de savoir le déroulement exact, les mines étant interdites à la presse.

Si une vague lueur de règlement est perceptible au début de la troisième semaine de conflit, celui-ci est cependant loin d'être résolu. Le chemin qui reste à parcourir peut être long, et, à moins d'une solution amiable qui permettrait à chacun de sauver la face, les risques de confrontation restent entiers.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Démission d'un ministre métis

JOHANNESBURG
de notre correspondant

M. Allan Hendrickse, chef du Labour Party et ministre métis sans portefeuille du gouvernement du président Pieter Botha, a démissionné, le lundi 24 août, parce que le chef de l'Etat avait jugé, dans une lettre qu'il lui avait adressée, sa présence dans le cabinet « inacceptable ». Dans sa réponse au chef de l'Etat faite à la Chambre des représentants (chambre métisse), M. Hendrickse a déclaré : *« Il est évident que vous n'êtes pas désireux de prendre connaissance des sentiments et des vues des autres, si ceux-ci ne sont pas dans votre ligne et celle de votre parti. Je préfère donc démissionner. »*

A l'origine du différend, il y a la menace proférée par l'intéressé de s'opposer à un amendement constitutionnel qui a pour but de supprimer les élections blanches prévues pour 1989 (*le Monde* du 15 août). La majorité des trois Chambres est nécessaire pour la modification de la Constitution projetée par le président Botha. Or M. Hendrickse a indiqué qu'il n'était pas prêt à voter cet amendement si le Parti national, au pouvoir, n'indiquait pas clairement quels étaient son programme de réformes et surtout ses intentions en ce qui concerne le Group Areas Act, qui réglemente l'habitat séparé selon les races.

Les conditions posées par le dirigeant métis ont provoqué la colère du président Botha, qui a jugé cette attitude d'autant plus inacceptable que M. Hendrickse, avait exprimé son accord quand la décision avait été prise au conseil des ministres le 12 août. D'accord sur le principe, a répondu M. Hendrickse mais à condition de savoir ce que cette prolongation du mandat des députés blancs signifie.

« Je ne suis pas prêt à tout avaler parce que je suis membre du cabinet », a dit le ministre, qui, en janvier dernier, avait été contraint de faire des excuses publiques au chef de l'Etat parce qu'il avait osé se baigner sur une plage réservée aux seuls Blancs.

M. B.-R.

TCHAD : Selon des prisonniers libyens

Des Soviétiques viendraient fréquemment à la base de Tanoua

Allant dans le sens des propos souvent tenus par les responsables tchadiens, des prisonniers libyens, montrés le lundi 24 août à l'envoyé spécial de l'AFP à N'Djamena, ont évoqué la présence de Soviétiques dans la bande d'Aozou. Ces prisonniers font partie d'un groupe de cent quatre-vingt-six soldats libyens capturés près de la localité d'Aozou et amenés la semaine dernière dans la capitale tchadienne. Selon leurs déclarations, des groupes de cinq ou six conseillers soviétiques viennent fréquemment passer plusieurs jours sur la base de Tanoua, construite à cheval sur la frontière internationalement reconnue – la plus grande partie étant hors de la Libye – à 90 kilomètres au nord de la localité qui a donné son nom au territoire contesté.

D'autre part, la radio tchadienne a confirmé que le journaliste tchadien Saleh Gaba avait bien été arrêté (*le Monde* du 25 août), mais elle a soutenu que ce n'était pas pour des raisons politiques. Selon les autorités, M. Saleh Gaba a été *« pris les armes à la main »* après avoir tué *« deux paysans »*. La radio s'en est prise à Amnesty International qui avait dénoncé cette arrestation, conseillant à l'organisation de *« songer à la vie des Tchadiens qui périssent sous les bombes libyennes »*.

Les représentants des sept tendances signataires des accords de Cotonou de 1985, qui ont entraîné une scission du Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) en novembre 1986, se sont réunis lundi à Ouagadougou sous la présidence de M. Acheik Ibn Oumar, président du néo-Gunt.

L'objectif de cette réunion est de faire le *« bilan »* de la situation au Tchad et de *« formuler des propositions concrètes »* afin de rassembler *« les forces progressistes »* et d'*« engager un dialogue sérieux avec le régime de N'Djamena »*, a indiqué M. Ibn Oumar dans son discours d'ouverture. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chili

Le président du syndicat CNT traduit en justice

Le dirigeant syndical chilien Manuel Bustos, qui préside le Commandement national des travailleurs (CNT), sera traduit en justice devant un tribunal militaire sous l'accusation de « sédition » pour avoir appelé à une grève générale contre le gouvernement du général Augusto Pinochet. Le dirigeant syndical avait appelé à une mobilisation pour le 7 octobre afin d'obtenir des augmentations de salaires et le *« rétablissement de la démocratie »* au Chili. Une procédure judiciaire à son encontre avait déjà été ouverte, en juillet, à l'occasion d'un entretien dans l'hebdomadaire *Analisis*, dans lequel Manuel Bustos avait estimé que les travailleurs devaient augmenter la pression sociale contre le gouvernement militaire. – *(AFP.)*

Sri-Lanka

Les bonzes devront être munis d'une carte d'identité spéciale

Colombo. – Les moines bouddhistes sri-lankais devront désormais porter une carte d'identité. Les services de renseignement ont, en effet, indiqué que des rebelles marxistes se déguisaient en moines, a-t-on appris, le lundi 24 août, de source bien informée. Un membre du gouvernement a déclaré que la liste des bonzes qui se verraient attribuer une carte d'identité spéciale, qu'ils devront porter en permanence sur eux, était en cours d'élaboration.

Selon la police, des militants cinghalais du Front de libération du peuple, mouvement marxiste interdit, avaient l'intention de se déguiser en moines bouddhistes et de provoquer des incidents, le 18 août, jour où le Parlement a été le théâtre d'un attentat. Le président Jayewardene a été épargné, mais deux personnes ont été tuées, et six ministres blessés. Le gouvernement a accusé le Front de libération du peuple d'être responsable de cet attentat ainsi que de l'attaque contre le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, frappé d'un coup de crosse de fusil par un garde d'honneur cinghalais le 30 juillet, et des émeutes ayant coûté la vie à soixante-dix personnes le lendemain. – *(Reuter.)*

Syrie

Cinq personnes accusées d'attentats pour le compte de l'Irak ont été pendues

Damas. – Cinq jeunes gens, accusés d'avoir commis une série d'attentats meurtriers à l'explosif dans le nord de la Syrie en avril 1986, ont été pendus le lundi 24 août à l'aube, a annoncé l'agence syrienne SANA.

Ces attentats contre des autobus avaient fait, selon un bilan officiel, 144 morts et 149 blessés. Le lieu de l'exécution de Mouaffak Chartah, Abdel Wahhab Ismaïl, Ahmed Akkam, Mohamed Hassan Saleh et Khaled Adi, n'a pas été précisé par l'agence. Les trois premiers avaient reconnu dans des « aveux télévisés » avoir été entraînés et financés par les services de renseignements irakiens.

Un correspondant anonyme se réclamant du « Mouvement du 17 Techrine (octobre) pour la libération du peuple syrien » avait revendiqué ces attentats dans un appel à une agence de presse occidentale à Paris. Il avait affirmé qu'ils visaient les services de protection du président Hafez El Assad.

Le 29 avril 1986, un Libanais, Ahmed Hassan Eid, accusé d'avoir fait exploser le 13 mars 1986 un camion frigorifique piégé à l'entrée nord-ouest de Damas, avait été pendu après des aveux télévisés, dans lesquels il a reconnu être un agent à la solde de l'Irak. – *(AFP).*

Amériques

ÉTATS-UNIS : reconnu coupable d'espionnage

Un ancien «marine» de l'ambassade américaine à Moscou est condamné à trente ans de prison

WASHINGTON
correspondance

Après trois heures de délibérations, un jury entièrement militaire a condamné, lundi 24 août, le sergent Lonetree, du corps des « marines », à trente ans de prison. Le procureur avait requis la peine maximale d'emprisonnement à vie pour les crimes dont Lonetree avait été reconnu coupable, allant du simple refus d'informer ses supérieurs de ses contacts avec les civils d'un pays communiste jusqu'à la communication à un agent du KGB des noms de neuf agents de la CIA travaillant à Vienne.

Lonetree, qui servait comme garde à l'ambassade américaine à Moscou, puis à Vienne, avait été mis en contact avec le KGB à Moscou, par l'intermédiaire d'une traductrice soviétique avec laquelle il avait entretenu une liaison. La décision du jury d'écarter la peine maximale s'explique essentiellement par le souci de préserver l'honneur des marines. Lonetree était en effet le premier soldat de ce corps d'élite – existant depuis deux cent douze ans – à passer en jugement pour espionnage. Le même souci avait en fait inspiré le non-lieu dont on avait bénéficié il y a quelques mois un caporal, également de garde à Moscou, ainsi que l'abandon de l'accusation d'espionnage portée contre deux autres sergents des marines, auxquels il n'est plus reproché que d'avoir eu des relations avec des femmes soviétiques.

En fait, le Pentagone, qui, au début, paraissait exagérer l'importance de la *« trahison »*, a compris que, en laissant gonfler l'affaire, on jetait le discrédit sur le corps des marines. A un certain moment, le contingent entier des vingt-huit marines de garde à Moscou avait été renvoyé à Washington, et l'ambassadeur américain dans la capitale soviétique était accusé d'avoir négligé les problèmes de sécurité.

Lonetree avait avoué en décembre et s'était ensuite rétracté. Ses avocats affirment qu'il avait cédé à des pressions de la part des enquêteurs militaires, et ils se plaignent également de l'attitude du juge, qui, disent-ils, ne leur a pas permis de présenter leur défense, notamment par son refus, justifié par des raisons de sécurité, de citer des témoins. Aussi bien ont-ils fait appel d'une sentence plus légère cependant que celles prononcées contre d'autres espions, condamnés à l'emprisonnement à vie.

Les avocats ont également reproché au département d'Etat d'avoir exposé de jeunes soldats à la tentation : *« La non-fraternisation avec les femmes soviétiques est aussi difficile à appliquer qu'un règlement qui interdirait aux saumons de remonter le courant. »*

A dire vrai, Lonetree est apparu comme un personnage instable, déséquilibré, et le jury militaire a sans doute tenu compte de l'enfance difficile de Lonetree, né dans une famille pauvre et dont le père était alcoolique. Les jurés ont peut-être aussi pris conscience d'une certaine naïveté de la part du sergent, qui s'est mis à pleurer lorsqu'on évoqua le rôle de sa maîtresse soviétique, qu'il semble avoir aimée sincèrement.

Néanmoins, en bon « marine » discipliné, il a finalement joué le jeu en déclarant à la fin du procès : *« J'accepterai toute punition que la cour décidera. »* Ainsi, il a évité d'être condamné au maximum et pourra être mis en liberté surveillée dans dix ans, moins les deux cent trente-six jours de détention passés dans des conditions très pénibles.

HENRI PIERRE.

Mort de Bayard Rustin, militant des droits civiques

Bayard Rustin, l'une des figures historiques de la lutte pour les droits civiques aux Etats-Unis, est mort, le dimanche 23 août, dans un hôpital new-yorkais, des suites d'une intervention chirurgicale. Il avait soixante-dix-sept ans. Avec lui disparaît un des principaux acteurs de cette histoire immédiate américaine qu'il avait contribué à écrire depuis plus de trente ans.

Militant du mouvement pour les droits civiques avant la lettre, ce jeune quaker de Pennsylvanie, épris de pacifisme, qui en tant qu'objecteur de conscience purgera une peine de vingt-huit mois de prison durant la seconde guerre mondiale, s'était très tôt passionné pour la lutte de ses frères de couleur, dans une Amérique en noir et blanc qui faisait peu de cas du respect de certains droits fondamentaux.

Ainsi, en juillet 1941, le trouve-t-on aux côtés de A. Philip Randolph, cet autre pionnier de l'intégration, fondateur d'un des premiers syndicats de travailleurs noirs. Tous deux organisent une marche sur Washington qui impressionnera si bien l'opinion de l'époque que le président Roosevelt, dit-on, créa peu après une commission *« chargée de lutter contre toute discrimination raciale dans l'emploi »*. Un premier petit pas pour Rustin et ses compagnons, qui ne veulent plus, déclarent-ils, *« se contenter de victoires symboliques »*. Il y en aura d'autres. Ces « voyages pour la liberté », par exemple, organisés par le CORE (Congrès pour l'égalité raciale), une des premières organisations intégrationnistes, auxquels Rustin participe, ce qui lui vaudra de se retrouver à nouveau en prison en Caroline du Nord, pendant près d'un mois.

Mais c'est surtout sa rencontre avec le pasteur noir Martin Luther King qui marquera l'action de Rustin. Partageant pleinement l'idéal de non-violence de celui qui deviendra le martyr de la cause noire, Bayard Rustin est aussi le plus attaché à répandre sa stratégie de « non-coopération massive », héritée de Gandhi. A son initiative, sit-in et occupations pacifiques se succéderont, jusqu'à la grande marche sur Washington du 28 août 1963 où près de 25 000 personnes se rassemblent au Lincoln Memorial. En ce jour symbolique, anniversaire de la proclamation de l'émancipation par laquelle les esclaves noirs avaient retrouvé leur liberté un siècle plus tôt, la foule transportée écoute le pasteur King lui décrire son fameux « rêve » d'une Amérique égalitaire et fraternelle.

Après l'assassinat de Luther King en 1968, dont il conduira le cortège funèbre, Bayard Rustin poursuivra sa lutte, fidèle à ses principes de non-violence qui avaient fait de lui un des premiers et des plus célèbres opposants de la guerre du Vietnam.

Devenu dernièrement président de l'institut Philip-Randolph, Bayard Rustin était resté très actif, multipliant articles et publications. Pris de malaise vendredi soir 21 août, alors qu'il revenait d'un voyage en Haïti, il avait été admis à l'hôpital Lenox Hill de New-York pour subir une opération de l'estomac.

Favelados contre nantis

La guerre des deux Brésil

(Suite de la première page.)

Des photos ont paru dans la presse, prises au téléobjectif : elles montrent les trafiquants le visage masqué comme des terroristes de l'ETA ou de l'IRA : mitraillette dans une main, jumelles de l'autre, bombe à gaz au ceinturon, postés aux endroits stratégiques du morne, dans l'attente d'un assaut de la police. Dès que celle-ci intervient, ils disparaissent parmi les favelados comme des poissons dans l'eau.

Ce sont les affrontements de la Rocinha il y a quelques jours qui ont ameuté les sociologues et les éditorialistes des grands journaux. Ils n'étaient pas les premiers du genre mais ils avaient valeur de symbole en raison de l'importance de la favela. Celle-ci, en effet, est l'une des plus peuplées d'Amérique latine. Et elle surplombe l'un des quartiers les plus chics de Rio-de-Janeiro, Sao Conrado, où alternent les hôtels de luxe, les gratte-ciel résidentiels et les villas avec piscine. Comme toutes ses congénères, elle s'est improvisée au fil des ans jusqu'à devenir une ville dans la ville avec ses boutiques, ses églises, ses snacks, ses dispensaires et même ses agences de voyage.

Endroit idéal pour les leaders communautaires et les chercheurs en tout genre, la Rocinha s'est aussi convertie, comme la plupart des autres favelas, en centre distributeur de drogue. Le chef des trafiquants, Denis, trente-deux ans, s'est imposé en éliminant ses rivaux. Il donnait des « emplois » et accordait sa « protection » aux autres habitants. Les emplois consistant, pour des gamins à peine pubères, à livrer la marijuana et la cocaïne dans les quartiers voisins. Les trafiquants se servent en effet d'enfants pour transporter leur marchandise : enfants armés de couteaux et de revolvers et qui fument ou « sniffent » comme des grands.

Quand Denis a été arrêté, l'organisation de la Rocinha a été ébranlée. A en croire ses habitants, la police est devenue plus agressive, plus violente. Les défenseurs de l'ordre, au Brésil, n'ont pas bonne réputation. Encore moins dans les bidonvilles où ils prélèvent leur dîme sur les trafiquants, sont souvent complices du banditisme et se livrent à toutes sortes d'exactions. Il n'est pas rare que leurs « descentes » se soldent par la mort d'innocents.

Les « capos » de la drogue, en revanche, apparaissent, malgré leurs crimes, comme des tuteurs bénéfiques qui maintiennent un minimum de discipline dans le chaos urbain. Cette inversion des rôles s'explique par l'abandon social dont témoigne la favela. Quels que soient les efforts tentés par les municipalités (et il y en a eu pour amener l'eau, l'électricité, le tout-à-l'égout, le bitume), le bidonville progresse plus vite que les budgets locaux. Aucune mairie n'a assez de ressources pour urbaniser les quartiers pirates. Le problème est dû à la dimension du pays, aggravé par un modèle de développement dont on a dit et redit la perversité puisqu'il a consisté à construire une nation pour une minorité en rejetant la majorité dans la catégorie de sous-citoyens.

Une coexistence explosive

Pendant longtemps, on a vu des avantages dans la cohabitation entre les laissés-pour-compte des mornes et ceux qui, en contrebas, vivaient bien. Au lieu d'habiter des banlieues de plus en plus lointaines, les favelados avaient au moins l'emploi à portée de la main. Petits emplois – garagistes, concierges, employés domestiques, livreurs, – comme il en existe tant dans une société coupée en deux où n'importe quel Brésilien des classes moyennes a son employée de maison et sa bonne d'enfants. Mais la favela a proliféré et, avec l'aggravation des conditions de vie, elle a multiplié les marginaux.

Aujourd'hui, les Brésiliens découvrent non seulement que le banditisme dans les villes attaque à toute heure et en tout lieu, mais qu'il s'est organisé. Récemment, une bande d'une trentaine d'hommes parfaitement entraînés a dévalisé un hôtel de luxe à Copacabana, après avoir neutralisé les agents de sécurité et même une ronde de police. La même opération a été répétée dans un autre hôtel un mois après : les assaillants sont allés droit au coffre de sécurité qu'ils ont forcé à coups de marteau et vidé. Un autre groupe, armé jusqu'aux dents, a fait irruption un jour dans un centre de distribution d'électricité et coupé le courant une vingtaine de minutes pour faciliter la fuite de prisonniers dans un établissement pénitentiaire voisin.

Le sociologue Helio Jaguaribe s'est particulièrement alarmé des incidents de la Rocinha. Il y a vu, sinon une guerre, du moins le premier symptôme de l'explosion qui menace un pays où un bidonville de deux cent mille miséreux peut coexister avec un quartier superchic de seulement quinze mille habitants. C'est à M. Helio Jaguaribe que le président Sarney a demandé une étude sur le Brésil de l'an 2000 et les efforts à y entreprendre pour mettre ses habitants au niveau social des Grecs ou des Portugais. L'étude a été faite. Mais quelle conclusion pratique en a tiré le chef de l'Etat ? C'est un mystère livré à la perspicacité de ses concitoyens.

CHARLES VANHECKE.

Calme s…

Kermesse permanente chez les indépendantistes



Amériques

ATS-UNIS :

trine » de l'ambassade américaine à ... condamné à trente ans de prison

Mort de Bayard Rustin, militant des droits civiques

La guerre des deux Brésil

Nouvelle-Calédonie

Calme sur le territoire, polémiques à Paris

Alors que le retour au calme s'est confirmé tout au long de la journée du mardi 25 août en Nouvelle-Calédonie, les polémiques continuent en métropole, après la dispersion brutale, samedi dernier, d'un rassemblement pacifique d'indépendantistes à Nouméa. M. Pons, ministre des DOM-TOM, a répondu lundi avec vigueur à M. Jospin qui avait exprimé sa *« honte pour ceux qui nous gouvernent »*. Le ministre a rappelé l'affaire Greenpeace et les troubles qui s'étaient déroulés avant les élections législatives de mars 1986. Selon M. Pons, il n'y a eu aucun blessé hospitalisé samedi à Nouméa. M. Dominique Bussereau, député (UDF-PR) de la Charente-Maritime, a jugé, lui aussi, *« extravagants »* les propos de M. Jospin et les *« cris d'orfraie »* du premier secrétaire du PS. M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a exprimé, lundi à Antenne 2,une position modérée en remarquant que *« tout doit être fait de part et d'autre pour que le calme règne en Nouvelle-Calédonie »*. Il a confirmé l'envoi sur place de cent cinquante magistrats qui veilleront à la régularité du scrutin d'autodétermination du 13 septembre. *« On ne fait pas un référendum à coups de bâton et de matraque »* a affirmé lundi, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS. *« Aucun référendum,* a-t-il ajouté, *ne peut établir un consensus que le dialogue n'a pas fait mûrir. »* Le sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Albert Pen, (apparenté PS), a décidé de boycotter la visite que le premier ministre, M Jacques Chirac, doit effectuer dans l'archipel la semaine prochaine. Il entend ainsi protester contre *« la répression policière en Nouvelle-Calédonie »*.

Kermesse permanente chez les indépendantistes

NOUMÉA
de notre correspondant

La journée a été calme, le mardi 25 août, en Nouvelle-Calédonie après la poussée de fièvre du week-end. Le FLNKS a mis à profit cette parenthèse pour terminer les préparatifs des opérations qu'il entend mener ces prochains jours.

En brousse, les militants mobilisés lors des attroupements de samedi n'ont pas baissé pavillon : ils se sont concentrés dans des « lieux de repli » et attendent, disséminés, les instructions du bureau politique du Front. Pour tromper leur impatience ils ont mis au point une formule de kermesse non-stop. A l'ombre des manguiers de la tribu de Saint-Philip II, les militants de Thio disputent des matches de volley tandis que les femmes jouent à la belote. A Canala, le terrain de football de la tribu de Nonoué a pris des allures d'un camp retranché avec contrôle à l'entrée et abris en feuilles de cocotiers érigés pour l'occasion. Entre deux parties de foot, les militants indépendantistes se consacrent à des tâches d'intendance.

De cette *« mobilisation tranquille du peuple canaque »*, le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, s'est félicité lundi : *« Ni Pons, ni Chirac, ni Mitterrand, ni qui que ce soit, ne pourra donner une solution d'avenir autre que celle que nous discutons, que nous acceptons, ou que nous proposons »*, a-t-il dit.

Du côté anti-indépendantiste, on ne prête qu'une attention marginale à la campagne lancée par le FLNKS. Le quotidien local *les Nouvelles calédoniennes* a salué lundi l'*« échec de la mobilisation anti-indépendantiste »*, tout en se réjouissant de la *« fermeté affichée par les défenseurs de l'ordre et de la loi »*. Ce sont là *« deux excellentes raisons »* — selon le journal — *« d'être rassurés quant à l'avenir »*.

La presse locale s'est indignée de la couverture réalisée par les médias métropolitains des événements du week-end, cela relève de la *« désinformation »* si l'on en croit le rédacteur en chef de RFO.

Au-delà de cette sérénité ambiante, une crispation commence visiblement à se faire jour dans certains milieux de l'extrême droite locale. Les bulletins d'information de Radio Djidoo (indépendantiste) sont ainsi systématiquement brouillés par des techniciens anonymes. Cette pratique était courante lors du lancement de la radio il y a deux ans — à une époque où l'activisme anti-indépendantiste faisait recette à Nouméa — mais elle avait été abandonnée depuis. L'éventualité d'un réveil des groupes d'extrême droite inquiète les autorités locales, qui voient là une raison supplémentaire pour faire preuve de fermeté à l'encontre des manifestations du FLNKS.

FRÉDÉRIC BOBIN.

M. Pons : « J'ai eu honte pour le gouvernement socialiste »

ARLES
de notre correspondant régional

Invité surprise de l'université d'été des jeunes RPR à Arles (Bouches-du-Rhône), M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a prononcé, le vendredi 24 août, un discours de près d'une heure axé sur la Nouvelle-Calédonie, qui lui a permis de répondre avec vigueur aux critiques du Parti socialiste sur les derniers événements de Nouméa.

Chaudement applaudi par son auditoire, le ministre a d'abord insisté sur la brièveté de l'intervention des forces de l'ordre et réaffirmé que la dispersion de la manifestation indépendantiste *« n'avait fait aucun blessé »*. *« M. Jospin a dit qu'il avait honte pour le gouvernement*, a poursuivi M. Pons. *L'affaire Greenpeace, qui s'est soldée par un mort, ne l'avait pas tellement ému, bien qu'elle ait donné de la France une image déplorable dans le Pacifique sud. Pendant la période dramatique qu'a connue la Nouvelle-Calédonie, je n'ai jamais entendu une voix s'élever dans le Parti socialiste pour dire que le gouvernement devrait avoir honte de ce qui se passait là-bas.*

» Alors qu'une institutrice était tuée par un caillassage organisé par de jeunes Mélanésiens, je n'ai pas entendu M. Jospin faire part de son angoisse et de ses problèmes métaphysiques. Par contre, a poursuivi le ministre des DOM-TOM, *ce que je sais, c'est que si les événements de 1984 ont dégénéré, c'est parce que (...) la loi républicaine n'avait pas été appliquée (...). Moi, j'ai souvent eu honte à l'époque où le gouvernement socialiste était incapable d'assurer la paix et la liberté. »*

M. Pons a cependant ajouté : *« Quelle que soit l'heure de la journée ou de la nuit, quand le téléphone sonne, j'éprouve une certaine angoisse »*, car *« tout est possible face à quelques extrémistes »*. *« Nous assurons la sécurité des personnes et des biens*, a-t-il dit. *Mais il y a quelques extrémistes dont certains ont fait des stages en Libye. Je ne suis pas sûr qu'à un moment ou à un autre, ils ne veulent pas utiliser la violence. Qu'ils sachent qu'ils seront immédiatement arrêtés et déférés devant la justice. »*

G. P.

● **La Nouvelle-Zélande demande l'annulation du référendum calédonien.** — Le gouvernement néo-zélandais a demandé au gouvernement français, le mardi 25 août, de renoncer au référendum sur l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie prévu le 13 septembre. Wellington a fait cette demande après la dispersion musclée par les CRS, à Nouméa, de la manifestation indépendantiste interdite (*le Monde* du 25 août) dont les images ont été diffusées à de nombreuses reprises par la télévision néo-zélandaise. Le ministre des affaires étrangères, M. Russell Marshall, a estimé que ce genre d'incidents *« met en lumière la faiblesse dont fait preuve l'administration française dans son approche de l'autodétermination »*.

M. Jospin se demande si RFO a rempli sa mission d'information

M. Lionel Jospin, premier secrétire du PS, a adressé le lundi 24 août, une lettre au président-directeur général de RFO, M. Jean-Claude Michaud, pour lui demander des explications sur la couverture par RFO de la manifestation indépendantiste à Nouméa, le samedi 22. *« A première vue*, écrit-il, *RFO n'a pas assuré sa mission de service public en toute impartialité. »*

« D'après les informations que j'ai recueillies, affirme M. Jospin, *les rédactions des chaînes de télévision ont utilisé des documents qui leur avaient été fournis, dans un cas par leur équipe de tournage et, sinon, par une chaîne de télévision australienne, et non par les services de votre société. »* Le premier secrétaire du PS demande au PDG de RFO quelle a été la *« couverture »* de cette manifestation par RFO, quel reportage a été diffusé en Nouvelle-Calédonie dans les actualités de RFO et *« quelles images ont été acheminées par sa société vers la métropole à l'usage des chaînes nationales »*.

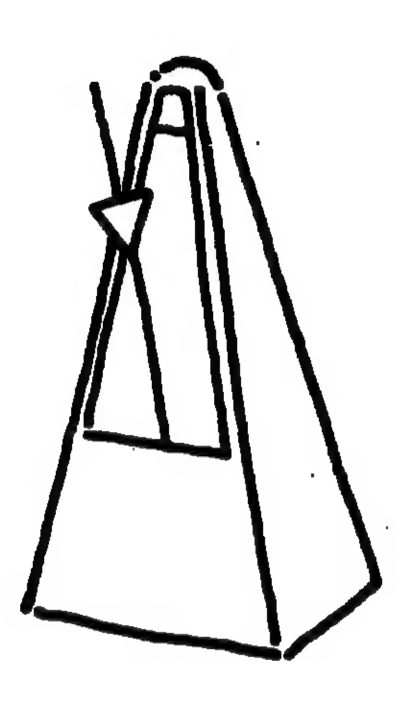
Le direction de RFO a qualifié, dans la soirée de lundi, les accusations de M. Jospin d'*« extravagantes et inexplicables »*. M. Sanviti, l'un des membres de la direction de RFO a affirmé que *« la manifestation a été parfaitement couverte, y compris la dispersion »* et que *« les images qui ont été prises ont été mises à la disposition des chaînes publiques et privées nationales »*.

Notre correspondant régional, Guy Porte, nous signale, par ailleurs, que, devant les jeunes du RPR réunis en université d'été à Arles lundi, M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a indiqué que les image diffusées par les chaînes de télévision française ont été tournées par un cameraman australien.

Enfin, Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat chargée de la francophonie, qui était présente sur le territoire pendant les incidents de Nouméa, a adressé un télégramme à M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, pour lui demander de *« prendre toutes les initiatives susceptibles de rétablir en toute honnêteté une image de la Nouvelle-Calédonie la plus conforme à la réalité »*. Mme Michaux-Chevry juge que les reportages *« exclusivement consacrés aux actions entreprises par le FLNKS (...) s'apparentent par leur partialité à une entreprise peut-être délibérée de désinformation »*.

(Publicité)

A combien de battements de cœur sommes-nous de mai 1988 ?



L'élection présidentielle va polariser le monde politique. D'ici-là, les Français vont continuer à vivre, réfléchir, se préoccuper de sujets fondamentaux comme le chômage, le bien-être, la sécurité, s'inquiéter des risques de conflits au Moyen-Orient ou ailleurs. L'important, c'est de recréer les conditions de la croissance et de la réussite qui donnent à chacun sa chance. A l'élection présidentielle, les Français attendent des réponses précises à leurs préoccupations.

Non, des rivalités de personnes ne paralyseront pas la vie du pays ! La majorité républicaine — l'UDF et le RPR — proposera aux Français la diversité du choix. Parce que c'est son devoir, et avec la même volonté de gagner ensemble. A l'élection présidentielle, être le vainqueur éphémère au premier tour, ce n'est pas l'essentiel. La majorité est toujours la majorité. Parmi ses candidats, il y a le gagnant. Les cœurs ne s'arrêteront pas de battre d'ici-là.

Les Français veulent une société d'ouverture et de tolérance.

Non, les formations de la majorité ne doivent pas se laisser fasciner par l'extrême-droite ! Ce serait laisser à trop bon compte au candidat socialiste le monopole de la République. Par-delà les différences d'opinion et de sensibilité, les Français veulent des positions précises sur les grands problèmes. Ni simplistes, ni démagogiques, les radicaux proposeront des réponses lors de leur congrès en octobre. Ce sera le projet radical. Les cœurs vont battre d'ici mai 1988. Ecoutons-les.

André ROSSINOT,
Président du Parti Radical.



1, place de Valois, 75001 PARIS - Tél. (1) 42.61.56.32





Politique

BIBLIOGRAPHIE

Deux livres clés sur l'immigration

Emile Malet est un journaliste sans complaisance. En témoigne son *« Adresse sur l'immigration aux bonnes âmes de droite aux belles consciences de gauche »*. Son utile tentative de *« remettre les choses à leur place »* sur un terrain aussi explosif que celui de l'immigration procède, en effet, d'un constat de carence peu flatteur pour les milieux politiques. *« Les recettes idéologiques de la droite et de la gauche, avancées en guise de politique de l'immigration avec les résultats que l'on sait doivent être passées par profits et pertes de ce qui sourd de la bêtise politique »*, écrit Emile Malet.

« Il faut, poursuit l'auteur, *en sortir d'une gauche moralisant à n'en plus finir sur la question de l'immigration par culpabilité coloniale et incapacité de regarder les choses en face. Il faut en sortir d'une droite pour qui l'étranger ne se reconnaissant pas pour ancêtres les Gaulois est perçu comme une menace pour l'identité française. Double idéologie, double paravent, bêtise à la puissance double. Dans ce contexte d'incurie politique on a raison de dire que l'immigration est un problème trop sérieux pour être laissé aux seuls hommes politiques. »*

Mais Emile Malet, après avoir renvoyé les hommes politiques à plus de responsabilité devant un dossier si chargé de passions, et avoir procédé à une saine remise en perspective, ne se borne pas à l'énoncé de précieux rappels historiques et de plusieurs vérités qui bousculent opportunément les idées reçues sur lesquelles joue la démagogie de l'extrême-droite. Il pousse jusqu'au bout ses propres scrupules d'analyste en prolongeant son plaidoyer pour *« les faits, rien que les faits »*, et pour *« une société ouverte »* par l'exposé de ses propres conclusions personnelles.

« Pour viser juste et être efficace, écrit-il, *la réforme du code de la nationalité doit à la fois rester dans la tradition républicaine et innover : la référence au jus soli [droit du sol] doit être maintenue ; le principe de l'automatisme peut être complété par un choix volontaire pour qu'entre l'étranger et la France se noue un « contrat moral », gage de respect mutuel ; qu'il y ait serment ou déclaration solennelle faisant référence aux idéaux républicains et démocratiques n'est pas choquant en soi mais il faut intégrer le serment dans une politique d'ensemble de l'immigration ; la réforme du code de la nationalité française ne doit pas faire pendant aux mesures répressives contre l'immigration clandestine ; comme les immigrés qui vivent et travaillent en France resteront pour la plupart en France, réformer le code de la nationalité n'a de sens que si l'objectif visé concourt à une dynamique de l'intégration ; il faut faire en sorte que le choix volontaire de la nationalité française aille de pair avec une démarche personnelle et sincère d'intégration. »*

Autant dire que les réflexions pertinentes d'Émile Malet agaceront les adeptes du manichéisme. Elles aideront, en revanche, les hommes de bonne volonté tout en fournissant aux responsables politiques de nouvelles pistes d'action. Certains d'entre eux, au sein de la majorité, ont déjà repris à leur compte, mot pour mot, quelque-unes de ces conclusions.

« La Suisse aux Suisses ! »

Valérie Bory est, elle aussi, journaliste mais son champ d'action professionnel, c'est la Suisse. La précision avec laquelle elle démonte les ressorts sur lesquels se fonde, chez nos voisins helvétiques aussi, l'exploitation politique d'une certaine xénophobie ambiante prend toutefois un écho qui renvoie de façon lancinante à ce qui se passe en France.

Ce voyage au scalpel parmi les « intégristes » de *« la Suisse aux Suisses ! »*, membres de l'Action nationale ou du mouvement Vigilance, alliés au Front national constitue une leçon de choses pleine d'enseignements pour tous ceux qui, en France, ne seraient pas encore convaincus que le propre de la xénophobie, c'est d'abord, au-delà des frontières, un rejet culturel. Le miroir que nous tend Valérie Bory produit un effet décapant dont le moindre mérite n'est pas de confirmer que les thèses de l'extrême droite ont bel et bien ce triste pouvoir de *« contamination »* que dénonce, en France, une autre femme un peu trop solitaire, Mme Simone Veil.

Voilà en tout cas deux livres clés que, pour leur part, les membres du « Comité des sages » chargés de fournir un avis au gouvernement sur la meilleure façon de réviser le code de la nationalité seraient bien inspirés, si ce n'est déjà fait, de lire séance tenante pour enrichir encore davantage leur réflexion.

ALAIN ROLLAT.

* *Adresse sur l'immigration aux bonnes âmes de droite et aux belles consciences de gauche »*, Émile Malet, éditions Joseph Clims, 223 pages, 89 F.

** *« Dehors ! De la chasse aux Italiens à la peur des réfugiés, 1896-1986 »*, Valérie Bory, éditions Pierre-Marcel Favre (29, rue de Bourg, Lausanne), 160 pages.

M. Toubon : les Français n'ont pas à se prononcer pour ou contre Le Pen

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a évoqué le lundi 24 août en Arles (Bouches-du-Rhône), lors de l'ouverture de la cinquième Université d'été des jeunes RPR, les enjeux de l'élection présidentielle de 1988. S'adressant, nous indique notre correspondant régional, à plus de cinq cents jeunes adhérents du mouvement gaulliste venus de quatre-vingts départements, il a notamment estimé que cette élection se résumait à un double choix concernant *« la poursuite du redressement »* et *« la société française de l'an 2000 »*.

Le secrétaire général du RPR a accusé les socialistes de *« cacher ces enjeux réels sous de faux combats (...) en appelant à se rassembler pour défendre la démocratie, les droits de l'homme, l'égalité, et lutter contre le racisme (...). Nous ne donnons pas de leçons de morale, mais nous n'en avons aucune à recevoir. Nous ne faisons pas peur avec des épouvantails. Le vrai danger, les vrais problèmes, ce sont le chômage, la sous-formation, la désindustrialisation, la perte de compétitivité. »*

« Certaines positions du Front national, a cependant reconnu M. Toubon, *constituent un problème. Nous les combattons, comme de tout temps nous avons combattu des idées semblables. Mais en vérité, le problème posé par le Front national n'est pas pour aujourd'hui ou pour demain le choix majeur de la France. Notre pays, Dieu merci, n'a pas à choisir pour ou contre Le Pen. »*

La préparation de l'élection présidentielle au PS

M. Alain Richard confirme la détermination de M. Rocard

M. Alain Richard, député du Val-d'Oise et porte-parole de M. Michel Rocard, a affirmé, le lundi 24 août sur *Europe 1*, que l'ancien ministre de l'agriculture *« est tout à fait décidé à engager dès l'automne une campagne organisée et forte de contact avec le public »*, car c'est ainsi, a-t-il dit, *« que l'on peut donner le maximum de chances à la gauche pour gagner en avril prochain »*.

M. Richard a continué : *« Nous avons une discussion avec Lionel Jospin — je crois qu'il est lui-même partagé — sur le rythme. Lionel Jospin sait très bien que pour les décisions officiels du PS, il faut attendre que François Mitterrand ait fait connaître sa position. Il n'en reste pas moins que MM. Barre et Chirac sont déjà en campagne et que les gens de gauche ont droit, eux aussi, à ce qu'on mette devant leurs yeux un certain nombre de thèmes, de propositions. »* M. Richard a indiqué que les moyens financiers mis en œuvre seront ceux de M. Rocard et non ceux du PS. *« Lorsqu'on est candidat, on cesse d'être un dirigeant de parti, »* a-t-il ajouté.

Le porte-parole de M. Rocard a commenté l'intervention de M. Jospin, le samedi 22 août à Villeneuve-lès-Avignon, en observant que le premier secrétaire du PS était *« dans son rôle »* et *« ne se dispersait pas en remontrances secondaires »*. Le porte-parole de M. Rocard juge ainsi qu'il n'existe, *« sur le fond, aucune différence majeure entre ce que pensent la grande majorité des dirigeants socialistes (...) et ce que dit et fait Michel Rocard »*.

Le député du Val-d'Oise a encore qualifié d'*« inopportunes »* et de *« relativement vulgaires »* les déclarations de Mme Marie-Noëlle Lienemann, rocardienne elle aussi, qui avait craint, dans un entretien publié par le journal *la Croix*, qu'une nouvelle candidature de M. Mitterrand ne soit *« anesthésiante »*.

De son côté, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a affirmé lundi : *« Ce que nous souhaitons, c'est que Michel Rocard mène sa campagne, existe dans le parti — il a sa place à l'intérieur du PS — sans précipiter les choses. »* Pour M. Queyranne, les dirigeants socialistes ne doivent pas *« aujourd'hui essayer de faire des solos, les plus brillants qu'ils soient »*. *« Il faut travailler en équipe »*, a souligné M. Queyranne.

Société

JUSTICE

A Paris

Le propriétaire de l'immeuble saccagé par un commando a été inculpé

Le propriétaire de l'immeuble du 45, rue de Sauffroy à Paris-17e, M. André Lupo, trente-neuf ans, a été inculpé, le lundi 24 août, de violation de domicile, vols et dégradation d'objets mobiliers et immobiliers par M. François Chanut, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.

Le jeudi 20 août, un groupe évalué à plus de vingt personnes, dont M. Lupo, avait investi l'immeuble, brisant portes et fenêtres, ainsi que divers objets dans une grande partie des vingt-cinq logements aménagés sur quatre étages (*le Monde* daté 23-24 août). Selon l'associé du propriétaire, M. Raoul Avenier, trente-quatre ans, il s'agissait d'empêcher des squatters d'envahir cet ancien hôtel qu'ils avaient acheté en indivision au mois d'octobre 1986. Venu au palais de justice avec Me Georges-Alexandre Pros, défenseur de M. Lupo, M. Avenier conteste les déclarations des locataires, la plupart d'origine maghrébine, qui ont déposé une plainte au commissariat du 17e arrondissement.

Il affirme que les portes et fenêtres ont été enlevées uniquement dans les logements inoccupés. *« On a grossi l'affaire »*, a-t-il déclaré, en expliquant qu'avec son associé il avait en vain tenté de négocier le départ des occupants sans titre de l'immeuble, afin de le rénover. *« Nous avons emprunté pour débuter dans l'immobilier ; depuis huit mois, nous essayons de récupérer les lieux »*, indique M. Avenier, avant d'ajouter : *« L'immeuble fait l'objet d'un arrêté de péril, et notre responsabilité aurait été engagée si un accident était survenu. »*

En attendant, c'est la responsabilité pénale de M. Lupo que le magistrat-instructeur, Mme Chantal Perdrix, a été chargée d'examiner. Inculpé par le juge de service, M. Lupo a été laissé en liberté sous une caution de 50 000 francs et, parmi les contraintes du contrôle judiciaire, il lui est interdit de se rendre rue Sauffroy.

MAURICE PEYROT.

Blessé lors des incidents du 13 août

Un détenu de la prison des Baumettes porte plainte

Une plainte avec constitution de partie civile a été déposée, lundi 24 août, par l'avocat du détenu blessé à la tête lors des incidents survenus le 13 août à la prison des Baumettes, à Marseille. Cette procédure, engagée par Me Serge Sarribières, devrait déboucher dans les semaines qui viennent sur la désignation d'un juge d'instruction chargé de faire la lumière sur les circonstances dans lesquelles ce détenu, M. Philippe Mas, vingt-cinq ans, a été blessé. A la prison des Baumettes, on se refuse à accréditer la version selon laquelle M. Mas, qui purgeait une peine d'emprisonnement de trois mois pour infraction à la législation sur les stupéfiants, aurait été tabassé alors qu'il traversait deux rangs de gardiens.

On y présente M. Mas comme l'un des participants au mouvement de révolte du 13 août qui aurait provoqué, selon la chancellerie, entre 6 et 7 millions de francs de dégâts.

Alors que M. Mas allait être transféré, après les incidents, dans une autre prison, il a effectivement été blessé à la tête *« dans l'énervement ambiant »*, admet-on aux Baumettes, sans plus de précision. A la suite de cet incident, M. Mas a été conduit à l'hôpital de la Timone où il est resté *« une à deux heures »* avant d'être ramené à l'hôpital pénitentiaire des Baumettes (*le Monde* du 20 août).

Une enquête administrative, toujours en cours, a alors été ouverte et, parallèlement, une enquête préliminaire confiée aux autorités judiciaires. Cette enquête judiciaire n'ayant toujours pas abouti à la désignation d'un juge d'instruction, l'avocat de M. Mas a alors usé d'une autre procédure qui devrait permettre l'ouverture rapide d'une information.

Aux Baumettes, des CRS campent toujours sur les lieux, quelquefois à proximité de l'établissement, quelquefois dans l'enceinte même de la prison. On y précise qu'il s'agit d'une mesure de sécurité, rendue nécessaire par le mauvais climat qui continue de régner dans l'établissement, mais aussi par les dégradations qui y ont été commises, et par des chantiers d'agrandissement et d'aménagement qui y sont en cours.

B.L.G.

ÉDUCATION

30 000 candidats pour les 8 000 postes de maître-directeur

Les deux camps chantent victoire

Le ministère de l'éducation nationale vient d'annoncer qu'il a reçu 30 000 candidatures pour les 8 000 postes de maître-directeur ouverts à la rentrée 1987.

Selon M. Louis Baladier, directeur des écoles, qui s'est exprimé au micro de Sud-Radio, cet afflux de postulants pour une fonction dont la création avait été vivement contestée par les instituteurs montre que l'instauration des maîtres-directeurs était une *« bonne mesure, quoi qu'aient pu dire par ailleurs certains représentants des instituteurs ou qui affirment être leurs représentants »*. Le directeur des écoles précise que M. Monory souhaite même accélérer le rythme de la réforme et *« réaliser la transformation de tous les postes de directeur en postes de maître-directeur sur quatre ou cinq ans, au lieu des six ans prévus »*.

Mais le « succès » dont se flatte le ministère de l'éducation nationale est aussi revendiqué par le SNI-PEGC (FEN), qui lui donne une signification inverse. Le Syndicat national des instituteurs, farouchement hostile aux maîtres-directeurs, avait en effet demandé à tous ses adhérents de se porter candidats à ces nouvelles fonctions, afin d'embouteiller les circuits administratifs et de tenter d'empêcher l'application de la réforme.

Le SNI précise que l'afflux de candidatures n'a pas encore permis de pourvoir la totalité des postes de maître-directeur proposés, ceux-ci ne correspondant pas toujours aux vœux géographiques ou de carrière exprimés par les postulants.

Dans la Somme

Les agresseurs du jeune Français d'origine algérienne sont inculpés et écroués

Les trois jeunes gens qui avaient « passé à tabac » un jeune auto-stoppeur français d'origine algérienne, Arezki Haddouche, vingt-deux ans, près d'Abbeville (Somme) (*le Monde* du 25 août), ont été inculpés et écroués à la maison d'arrêt d'Amiens, le lundi 24 août.

Deux d'entre eux sont inculpés de coups et blessures avec arme ayant entraîné une incapacité de travail de plus de huit jours. Le troisième est l'objet de la même inculpation, mais *« sans arme »*. Tous trois sont également inculpés de vol avec violence en réunion.

Les trois agresseurs, Michel Mahieux, vingt-neuf ans, Franck Roussel, vingt et un ans, et Luc Fanchon, vingt-huit ans, tous originaires de l'Oise, avaient violemment frappé Arezki Haddouche, notamment avec un clé plate et un couteau en répétant qu'ils n'aimaient pas les Arabes. Après avoir sérieusement blessé le jeune auto-stoppeur, ils avaient été arrêtés à Rue (Somme) (et non à La Rue-Saint-Pierre dans l'Oise, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 25 août).

La section d'Abbeville de la Ligue des droits de l'homme a dénoncé lundi, *« la sauvage agression dont a été victime un jeune Français, dont la seule « faute » est l'origine algérienne de ses parents »*.

Le Mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples (MRAP) invite lui aussi *« tous ceux qu'indigne cette résistible montée du racisme à se mobiliser avec lui pour y mettre fin (...) »*. *« Un tel climat*, ajoute-t-il, *résulte sans aucun doute des débordements de la propagande haineuse dirigée contre les immigrés sans que la vérité dispose, pour se faire entendre, de moyens aussi puissants que les mensonges meurtriers ainsi répandus dans l'opinion. »*

RELIGIONS

La mort de l'ancien patriarche catholique d'Alexandrie

Le cardinal Sidarouss Stephanos-1er, ancien patriarche d'Alexandrie, est décédé, le dimanche 23 août au Caire, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Son successeur, Mgr Andreos Ghattas (Stephanos II), avait été élu il y a moins d'un an par le synode des évêques de cette petite communauté copte d'Egypte unie à Rome (150 000 fidèles), qu'il ne faut pas confondre avec l'importante Eglise copte-orthodoxe (6 millions) dirigée par le patriarche Chenouda III.

[Stephanos-1er était né au Caire en 1904 et avait étudié le droit et les sciences politiques à Paris. Entré chez les Lazaristes, il a été ordonné prêtre en 1929, est devenu évêque en 1948, a été élu patriarche d'Alexandrie en 1958 et créé cardinal par Paul VI en 1967. Sa mort réduit à 139 la composition du Sacré Collège dont 103 cardinaux de moins de quatre-vingts ans électeurs du pape en cas de conclave.]

MÉDECINE

Le SIDA vide les bancs de l'école

En automne dernier, trois jeunes garçons hémophiles étaient exclus de leur école d'Arcadia (Floride). Alors qu'ils étaient soignés à partir de produits sanguins contaminés par le virus du SIDA on venait de découvrir qu'ils étaient séropositifs. Le 5 août dernier, un tribunal fédéral ordonnait le retour à l'école des trois enfants. Le lundi 24 août, Ricky, dix ans, Robert, neuf ans et Randy Ray, huit ans, retrouvaient leur établissement, où patrouillaient plusieurs policiers en civil chargés de prévenir tout incident.

L'association « Les citoyens contre le SIDA à l'école » avait appelé au boycottage de l'établissement après la décision du tribunal fédéral. La veille de la rentrée des classes, des correspondants anonymes avaient menacé de mort les trois enfants. Mais il n'y eut pas d'incident : près de la moitié des six cent trente-deux élèves du groupe scolaire étaient absents.

EN BREF

● **Inculpation d'un couple après la mort d'un bébé.** — Un homme de vingt ans et son amie âgée de vingt-cinq ans, ont été inculpés, le lundi 24 août au Havre, après la mort du bébé de la jeune femme. Yannick Bureau est accusé de violences volontaires sur enfant de moins de quinze ans ayant entraîné la mort sans intention de la donner et écroué à la maison d'arrêt du Havre. La mère du bébé, Michèle Panchout, a été inculpée de violences répétées et remise en liberté sous contrôle judiciaire.

Agé de dix-neuf mois, le bébé est décédé, le 20 août, à l'hôpital de Rouen. Lors de son admission, il était dans le coma et portait de nombreuses ecchymoses.

● **Saint-Gobain Emballage et les ouvriers clandestins.** — Sous le titre *« Des travailleurs clandestins portugais chez Saint-Gobain »* nous avons publié dans nos éditions du 21 août un article à la suite duquel la société Saint-Gobain Emballage *« tient à préciser que les infractions à la législation du travail qui auraient été constatées sur le site d'Oiry ne concernent pas sa société, mais la société Drevet, société privée indépendante de fumisterie industrielle, à qui a été confiée par contrat la réfection du four verrier en 1987 »*. Le communiqué ajoute que *« toutes les mesures ont été prises pour que la reprise du travail dans ce site s'effectue aux dates initialement prévues »*.

● **RECTIFICATIF.** — Dans notre article concernant « Des ouvriers clandestins chez Saint-Gobain » (*le Monde* du 24 août), nous avons indiqué par erreur que M. Paul Bernard était préfet de la Marne. En fait, depuis novembre 1986, c'est M. Maurice Theys qui assure ces fonctions. M. Bernard est actuellement préfet de la région Centre et du département du Loiret.

ENVIRONNEMENT

Les ordures rentrent au port de New-York

Après cinq mois d'errance et près de 10 000 kilomètres parcourus en pure perte dans l'océan Atlantique, la barge américaine chargée d'ordures ménagères est revenue, le 24 août, à son port d'attache, New-York.

Cette barge, qui transportait 3 186 tonnes d'ordures ménagères compactées originaires de la métropole américaine — dont les décharges sont saturées — devait normalement vider sa nauséabonde cargaison en Caroline du Sud (*le Monde* du 12 mai). Ne pouvant produire de certificat de non-toxicité aux autorités locales, les convoyeurs avaient cherché un hâvre vers le sud, jusqu'au Mexique et au Belize. Mais personne n'avait voulu accueillir les déchets new-yorkais. La barge, revenue finalement à quai dans le quartier de Brooklyn, a été déchargée devant l'incinérateur de Garvesend Bay, où les déchets — aujourd'hui complètement fermentés — devraient être incinérés sauf avis contraire des autorités sanitaires de New-York. — *(AP.)*

● **Greenpeace renonce à aborder un navire incinérateur en mer du Nord.** — Après quatre heures de confrontation en mer du Nord avec l'équipage d'un navire néerlandais incinérateur de déchets chimiques, le *Vulcanus II*, les militants de Greenpeace, refoulés par des canons à eau, ont renoncé à occuper le bateau, le lundi 24 août, et sont rentrés à bord de leur navire, le *Sirius*. En s'en prenant au *Vulcanus II*, considéré comme le plus gros bateau incinérateur du monde, Greenpeace voulait une fois de plus attirer l'attention sur les dangers de pollution chimique dans les mers. — *(AFP.)*

ARCHÉOLOGIE

En Grèce

Mise au jour d'une importante cité antique

ATHÈNES
de notre correspondant

A une vingtaine de kilomètres de la ville de Kozani (Macédoine), tout près du village de Aiani, les fouilles des archéologues grecs ont permis de découvrir le site de la ville antique du même nom. Aiani n'était connue que par les références de certains textes anciens, et on a toujours considéré qu'elle a dû être une ville importante. Cela se confirme par les résultats les plus récents du travail archéologique. On a déjà reconnu les ruines de bâtiments publics et de maisons privées ainsi que des objets caractéristiques comme des vases, des bijoux en or et en bronze ainsi que des pièces de monnaie de l'époque du roi Philippe V (fin du IIIe siècle avant J.-C.), et des armes.

A proximité du site a été découverte une tombe monumentale de dimensions importantes (10,50 m. × 10,50 m.). La seule chambre funéraire mesure 4 mètres sur 4 et semble avoir été profanée dès l'Antiquité.

Les ruines et la tombe datent probablement du IVe siècle avant J.-C. D'autres groupes de tombes remontant quelquefois jusqu'aux Xe siècle, XIe siècle avant J.-C. sont situées autour de l'agglomération de Aiani.

Du point de vue historique, il est intéressant de noter la découverte de deux vases presque intacts de l'ère mycénienne et datant du XIIIe-XVIe siècle avant J.-C. Ils sont la preuve, selon les archéologues, du développement des échanges entre les villes macédoniennes et celles du Péloponèse à une époque très reculée.

Th. M.

Extraordinaire découverte en Chine

L'armée des bronzes du Sichuan

(Suite de la première page.)

Dans l'état actuel des connaissances, celle-ci, en effet, compte près de 3 000 (et probablement 2 000 ou 3 000 de plus) représentations d'officiers, de soldats et de chevaux. Les hommes sont hauts de 1,80 mètre environ, et les chevaux, de 1,20 mètre au garrot. C'est-à-dire qu'ils sont un peu plus grand, que leurs modèles vivants.

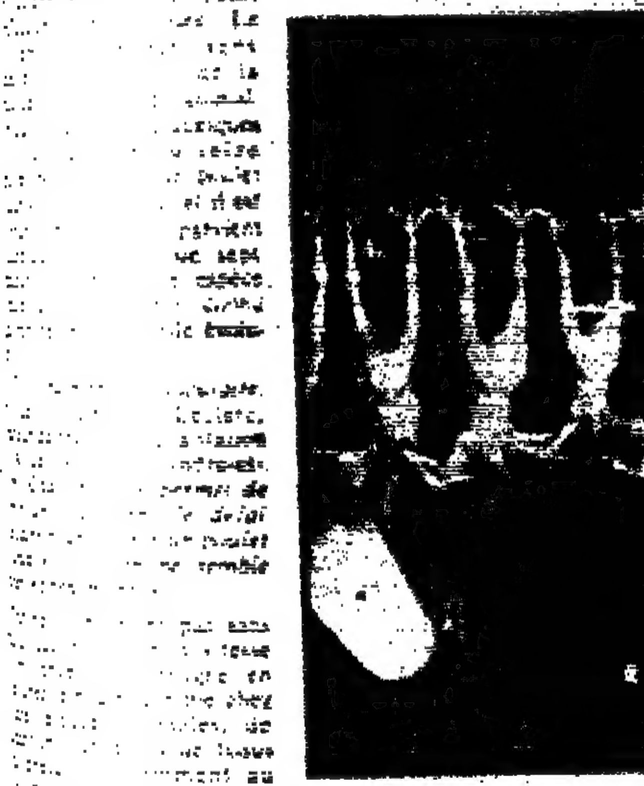
Les statues permettent de reconstituer les costumes et équipements d'une armée chinoise du troisième siècle avant notre ère. Manteaux croisés tenus par une ceinture, armures de plaquettes (de cuir ?), écharpes croisées ou nouées autour du cou, tout est représenté avec précision, même si les corps ont, vraisemblablement, été faits en série.

Les têtes, en revanche, ont dû être modelées à l'unité. Les expressions sont très diverses et font penser à des portraits d'autant plus drôles, pour nous, que les coiffures d'uniforme sont cocasses, en particulier celles où les cheveux sont rassemblés en un petit chignon fixé bizarrement sur le côté de la tête.

On pense que l'armée de terre cuite de Xi'an assurait symboliquement la protection du mausolée de l'empereur Qin Shi Huangdi. Les effigies remplaçaient les vrais soldats et serviteurs, qui étaient sacrifiés à des époques antérieures pour servir leur maître dans l'au-delà.

A quoi étaient destinées les statues de bronze de Guanghan ? Seules des études approfondies permettront peut-être un jour de répondre à cette question.

YVONNE REBEYROL.



Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Tuer le poulet gras

L'élevage industriel, fabrique des poulets. Trop gras. Comment corriger cet excès ?

LE véritable gastronome français sera-t-il toujours allergique au poulet élevé de manière industrielle ? Peut-on, en matière de volaille, aisément concilier qualités gustatives et efficacité économique ? L'enjeu n'est pas mince. On produit environ 900 000 tonnes de poulets par an en France. Ce sujet suscite en outre un intérêt croissant à l'échelon international, comme en témoigne un récent colloque, qui a réuni cinquante des meilleurs spécialistes internationaux de la question (1).

Le recours quasi systématique à l'élevage industriel du poulet n'a pas été sans conséquence sur l'anatomie et la physiologie de ce volatile. Les grandes concentrations des animaux, l'immobilité plus ou moins totale à laquelle on les contraint et l'enrichissement progressif de leur nourriture ont provoqué chez eux de nombreuses modifications métaboliques. Le plus remarquable est, sans conteste, l'accélération de la vitesse de croissance de l'animal. Alors qu'il fallait, il y a quelques décennies, quinze ou seize semaines pour obtenir un poulet de deux kilos (poids auquel il est en général abattu), on y parvient aujourd'hui en moins de sept semaines. Aucune autre espèce animale domestique n'a connu aussi rapidement une telle évolution.

« C'est vraiment spectaculaire, explique M. Bernard Leclerc, directeur de recherche à la station INRA de Nouzilly (Indre-et-Loire). *Chaque année permet de gagner un jour dans le délai nécessaire pour obtenir un poulet de deux kilos. Rien ne semble freiner ce phénomène. »*

Tout ne va pourtant pas sans mal. L'accélération de la vitesse de croissance s'accompagne en effet, chez le poulet comme chez d'autres espèces animales, de l'apparition d'un excès de tissus gras, présents notamment au niveau des viscères abdominaux. On est ainsi passé d'un taux de 1 % de « graisses localisées » chez le poulet élevé de manière traditionnelle à des taux de 2,5 % (pour les mâles) à 3,5 % (pour les femelles) chez les poulets de batterie. Cette graisse coûte cher à fabriquer et constitue une perte pour l'éleveur.

Prenant conscience, avant les autres équipes scientifiques, des conséquences fâcheuses d'un tel phénomène, l'équipe de l'INRA dirigée par M. Leclerc a cherché, dès 1977, une manière originale d'obtenir des lignées de poulets « maigres ». Après un long et patient travail de sélection génétique, ils disposent aujourd'hui de plusieurs lignées stabilisées d'animaux dont les caractéristiques physiologiques héréditaires constituent de véritables records internationaux. Les uns sont anormalement gras (4 % de graisses au niveau abdominal), les autres – les plus intéressants – sont on ne peut plus maigres (0,7 %).

Savour et rentabilité

« Une telle sélection offre de nombreux avantages théoriques, explique M. Leclerc. *Ces poulets permettent, en effet, de gagner 100 grammes d'aliments par kilogramme d'animal, ce qui représenterait aujourd'hui, à l'échelle du pays, une économie annuelle de 100 000 tonnes d'aliments pour volailles, soit encore 200 millions de francs ».* Cette sélection est d'autant plus intéressante qu'elle permet d'obtenir plus de viande pour un animal de même poids et qu'elle ne s'accompagne pas, si l'on en croit les chercheurs de Nouzilly, d'une perte de qualités gustatives.

Pour intéressantes qu'elles soient en recherche fondamentale, ces lignées de poulets « maigres » ne peuvent être aujourd'hui utilisées à l'échelle industrielle. Ces animaux ont en effet conservé la vitesse de croissance des lignées de départ (celle des poulets de 1977), aujourd'hui dépassée et qui fait d'eux des animaux non rentables. Les recherches s'orientent vers la mise au point de méthodes permettant de diagnostiquer le plus rapidement possible les poulets « maigres » ou « gras ». Des équipes britanniques étudient ainsi les corrélations pouvant exister entre l'aptitude à l'engraissement et certains paramètres sanguins. D'autres, en Israël et aux Pays-Bas, fondent leurs observations sur un indice de consommation de l'animal.

Pour M. Leclerc, l'avenir est aux méthodes physiques. *« Le progrès majeur,* dit-il, *consistera à mettre au point une technique utilisant la conductibilité électrique de l'animal pour quantifier sa masse graisseuse, et ainsi guider de manière quasi instantanée la sélection des espèces. L'autre axe de recherche consiste à étudier ce qui fait que le poulet utilise les protéines de son alimentation pour faire des graisses et non un tissu noble comme la viande. Le colloque qui vient de s'achever a démontré que la clé du problème se situe au niveau du métabolisme des acides aminés, de la synthèse protéique et de son contrôle hormonal. »*

Il restera ensuite à montrer comment, pour de simples raisons économiques, on a pu orienter le goût des consommateurs, au point de faire admettre aux jeunes générations que le poulet se doit d'être une viande tendre, plutôt blanche et sans autre caractéristique gustative qu'une relative absence de saveur...

JEAN-YVES NAU.

(1) Symposium européen sur les bases génétiques, métaboliques et hormonales de la maigreur des oiseaux domestiques. Réunion organisée à Tours du 4 au 6 août sous l'égide de la direction générale de la recherche européenne à Bruxelles et sous la responsabilité de l'Institut national de la recherche agronomique.



GUY LE QUERREC/MAGNUM

LES DANGERS DE LA VULGARISATION

A quel moment peut-on légitimement faire état d'un progrès dans le traitement d'une maladie jusqu'alors incurable ? La question suscite depuis longtemps d'acerbes critiques émanant des quotidiens spécialisés à l'égard des journaux d'information générale, accusés souvent de vendre du rêve ou encore de ne pas respecter la règle qui veut que le médecin doit être informé avant le public des progrès de son art. Cette même question est aujourd'hui au centre d'une polémique peu banale opposant deux revues spécialisées internationalement connues et respectées.

L'affaire commence lorsque le *New England Journal of Medicine* publie, dans son numéro du 13 août, un article et un éditorial concernant un nouveau résultat obtenu dans le traitement de la sclérose en plaques.

La sclérose en plaques, qui entraîne des troubles sensitifs et moteurs très variés, fait depuis longtemps l'objet de multiples tentatives thérapeutiques. On ne dispose pourtant encore d'aucun médicament susceptible d'enrayer de manière efficace et durable l'évolution de cette affection qui, avec le temps, provoque chez les malades des désordres irréversibles.

La publication du *New England Journal of Medicine* donnait les résultats d'un essai pilote utilisant le COP-1, produit synthétisé il y a quelques années à l'Institut Weizmann de Rehovot (Israël). Quarante-huit malades ont ainsi été étudiés pendant deux ans, vingt-trois recevant le COP-1 quotidiennement par injection, et les autres un produit placebo. Après analyses statistiques, les médecins du Albert Einstein College of Medicine de New-York estimaient que le COP-1 pouvait apporter un mieux aux malades atteints de sclérose en plaques en réduisant la fréquence et la gravité des poussées évolutives de l'affection. Les auteurs de l'étude soulignaient toutefois, comme c'est la règle dans ce type de travail, qu'il ne s'agissait que d'une étude demandant à être confirmée.

Cette précaution n'a visiblement pas suffi à l'hebdomadaire britannique *Nature*. Dans son dernier numéro (daté 20-26 août), il *publie en effet un commentaire* très vif de M. Byron H. Waksman, l'un des responsables scientifiques de la Société américaine sur la sclérose en plaques. M. Waksman critique en particulier les conditions de l'expérience et évoque la possibilité d'un effet placebo des injections de COP-1. De très nombreux produits, explique-t-il en substance, ont déjà pu laisser croire qu'ils pouvaient ralentir la progression de la maladie. Ce n'était pourtant nullement le cas. Au total, tout en respectant les formes civiles habituelles de l'échange scientifique, le commentaire de *Nature* est sans équivoque : c'est un très sévère rappel à l'ordre. M. Waksman indique que le COP-1 est une substance dont la production industrielle standardisée n'est aujourd'hui nullement assurée. Rien en particulier ne permet de dire que le produit sera disponible pour les indispensables essais ultérieurs. Une situation d'autant plus inquiétante que déjà des rumeurs de marché noir du COP-1 commencent à circuler.

J.-Y. N.

Inceste : l'interdit originel

L'anthropologue Maurice Godelier s'oppose à Claude Lévi-Strauss sur le rôle de l'inceste dans la société.

DE tous côtés on s'interroge actuellement sur la signification de la famille et les rapports de parenté. Aujourd'hui, c'est une mère qui accepte d'être la mère porteuse des enfants de sa fille. Hier, des psychologues américains pensaient favoriser les rapports sexuels entre frères et sœurs en vue d'une vie sexuelle harmonieuse. D'autres fois, c'est le tabou de l'inceste lui-même qui cesse d'être moralement condamné, sauf dans son dernier retranchement : entre mère et fils.

Les anthropologues ne semblent pas surpris de ces évolutions, car ils rappellent que la paternité et la maternité sont des rapports plus sociaux que biologiques. Au XIXe siècle, un effort scientifique considérable avait été entrepris pour classer cette multitude de formes de parenté. Trop vite malheureusement, on avait voulu y voir les stades d'une évolution scandant la marche de l'humanité de la « sauvagerie » à la « civilisation » et donc à la monogamie. Ces édifices se sont vite écroulés sous la critique générale des schémas évolutionnistes linéaires. Or, au XXe siècle, les réalités sociales qui semblaient échapper à l'histoire vinrent au premier plan de l'analyse : l'existence universelle du tabou de l'inceste, par exemple. On substitua alors aux explications historiques des explications psychologiques, voire biologiques. La nature, la morale, semblaient les sources de l'horreur universelle de l'inceste.

« Trafic de femmes »

C'est dans ce contexte que Lévi-Strauss avança l'hypohèse que le tabou de l'inceste, l'exogamie et l'échange des femmes étaient des composantes nécessaires de tout système de parenté (1). Dès lors, un ordre nouveau pouvait être introduit dans la variété des rapports de parenté. Mais cette théorie, malgré ses succès, a suscité objections et critiques. Les unes de spécialistes, les autres d'acteurs différents, telles les féministes qui, tout en félicitant Lévi-Strauss d'avoir montré que la parenté supposait une sorte de *« trafic de femmes »* entre les hommes, lui reprochaient de présenter la domination masculine comme le fondement naturel non seulement de la parenté, mais de la vie sociale.

L'anthropologue Maurice Godelier, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (2), vient de reprendre ces problèmes en développant, dans le cadre des prestigieuses « Herbert Spencer Lectures » d'Oxford, une interrogation qui pourrait influencer non seulement l'anthropologie, mais plus largement les sciences sociales.

« Comment pouvez-vous affirmer que l'humanité n'a pas inventé la société, ni même la famille ?

– C'est un fait. Les hommes sont des primates « transformés ». Nous avons évolué autrement et plus loin. Regardons nos cousins, les chimpanzés : ils vivent en bandes composées déjà de familles. Les deux attributs de l'homme – la famille et la société – avaient donc été « inventés » par la nature, avant même que l'homme n'existe. Quelle fut notre première contribution ? La création des « rapports » qui sont venus se loger entre la famille animale et la société. Autrement dit, la première mutation humaine fut l'invention des rapports de parenté. Ceux-ci ont remodelé la famille animale en en modifiant les fonctions et le statut.

– Assistons-nous à une « révolution anthropologique », lorsqu'on apprend que le système de parenté a émergé avec l'apparition de la paternité sociale, alors que, pour Lévi-Strauss, seul le tabou de l'inceste est édificateur de société ?

– En effet, quelques anthropologues soutiennent que la parenté n'a pas commencé avec le tabou de l'inceste, mais avec l'« invention » du père, et ils pensent ainsi rejoindre Freud. C'est un fait que chez certains primates la mère, seule, semble être reconnue pas ses petits devenus adultes. La société humaine aurait donc commencé avec la reconnaissance du père. En passant, rappelons que, dans la société, c'est la paternité sociale et non biologique qui compte. Or le plus important est ailleurs : la parenté humaine ne se limite pas aux parents, mais inclut le père du père, le frère de la mère, le mari de la sœur du père... Bref, tout un ensemble de rapports formant des réseaux, à la fois dans l'espace et dans le temps.

Propos recueillis par GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

(Lire la suite page 12)

(1) Claude Lévi-Strauss. *Les Structures élémentaires de la parenté.* PUF, 1949.

(2) Auteur notamment de *la Production des grands hommes*, Fayard, 1982, et de *l'Idéal et le Matériel*, Fayard, 1984.

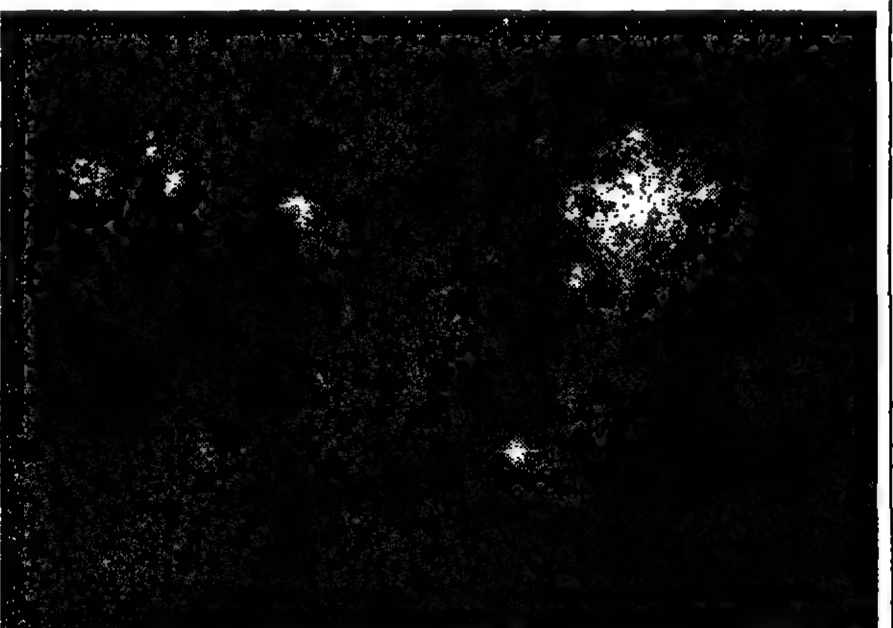
Supernova du troisième type

On connaissait les naines blanches et les géantes rouges. La supernova découverte par l'astronome Ian Sheldon est moyenne et bleue.

LE 23 février dernier, l'astronome canadien Ian Sheldon essaya à l'observatoire de Las Campanas, au Chili, un télescope datant du début du siècle, presque une pièce de musée. Pour évaluer les performances de l'appareil, il le pointa sur une région bien connue du ciel austral, le grand nuage de Magellan – le nom est traditionnel, mais impropre : ce n'est pas un nuage de gaz, mais une petite galaxie satellite de la Voie lactée. Quelle ne fut pas sa surprise, en développant les plaques, d'observer un point brillant qui ne figurait pas sur les photos antérieures. Un examen du ciel à la jumelle le convainquit que ce n'était pas un défaut de la plaque et qu'un astre nouveau était apparu.

Ian Sheldon constata vite que c'était une supernova, c'est-à-dire une explosion d'étoile, et que, étant située dans le nuage de Magellan, elle était beaucoup plus proche que toutes celles observées depuis l'invention de la lunette astronomique (1). C'était donc l'événement de l'année, et tous les télescopes de l'hémisphère Sud, ainsi que plusieurs satellites astronomiques, se braquèrent sur le nuage de Magellan, cependant que des physiciens nucléaires, qui étudiaient dans de profonds tunnels des particules très pénétrantes, les neutrinos, trouvaient dans leurs appareils un flux de neutrinos en provenance de la supernova (*le Monde* du 17 mars).


La supernova dans le grand nuage de Magellan vue par le télescope géant de l'ESO à La Silla, au Chili.


EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY

Un état intermédiaire

En octobre 1986, trois astrophysiciens français, Richard Schaeffer, Michel Cassé et S. Cahen, envoyaient à l'*Astrophysical Journal Letters*, qui l'acceptait en décembre, un article qui commence ainsi : « *Nous explorons les conséquences de l'idée que les étoiles de Wolf-Rayet explosent comme des étoiles ordinaires...* » Les étoiles de Wolf-Rayet sont des étoiles très lourdes – 50 à 100 masses solaires, – qui ont complètement perdu leur hydrogène et leur hélium primitif et sont composées d'atomes plus lourds. La théorie admise des supernovae considérait que deux types d'étoiles pouvaient exploser : les naines blanches et les géantes rouges (2). Rien n'interdisait que d'autres étoiles explosent aussi, mais ce n'était pas utile pour rendre compte des observations, qui se répartissent en deux catégories. Il y avait les supernovae de type I et celles de type II, associées à l'explosion d'une naine blanche et d'une géante rouge, respectivement. Différence principale pour l'observateur : les supernovae de type II contiennent de l'hydrogène, dont sont dépourvues celles de type I.

A dire vrai, une demi-douzaine de supernovae de type I étaient moins lumineuses qu'on ne l'aurait supposé et avaient quelques caractéristiques anormales. C'est pour rendre compte de ces quelques canards boiteux que les astrophysiciens émirent leur hypothèse. Pour expliquer la violente libération d'énergie qui déclenche la supernova, ils retenaient un processus de recombinaison entre les électrons et les noyaux atomiques. Richard Shaeffer qualifie donc ces explosions de chimiques, pour les opposer aux explosions thermonucléaires (type I) et aux explosions, ou plutôt implosions, gravitationnelles (type II).

Etonnant retour des choses. Cette théorie exploratoire se révèle un bon instrument pour comprendre l'évolution de la supernova du 23 février. Pour la première fois dans l'histoire, l'étoile qui a explosé ce jour-là avait été antérieurement observée. Il s'agit d'une étoile bleue, de taille moyenne, repérée dans les catalogues sous le nom Sanduleak 69 202. Donc ce n'est ni une naine blanche ni une géante rouge. Ce n'est pas non plus une étoile de Wolf-Rayet, mais apparemment un état intermédiaire entre ces étoiles et les géantes rouges.

Une géante rouge a une structure en oignon. A l'extérieur, on a une couche d'hydrogène, que des réactions de fusion thermonucléaire transforment en hélium. Cet hélium tombe dans une couche plus interne, où les fusions le transforment en carbone et en oxygène. Ces éléments tombent dans une troisième couche, et s'y transforment en fer et en nickel, lesquels s'accumulent au centre.

Les géantes rouges sont environ mille fois plus grosses que le Soleil, pour une masse qui n'est que huit à dix fois supérieure. Si elles atteignent ces tailles, c'est que la pression due aux réactions des couches internes a chassé loin l'enveloppe d'hydrogène. Pour une étoile de Wolf-Rayet, encore cent dix fois plus lourde, la pression est telle que l'hydrogène et l'hélium ne sont plus retenus par l'étoile et s'évaporent, ce qui ramène l'étoile à une taille normale.

L'étoile qui a explosé est à mi-chemin : sa masse est évaluée à environ quinze fois celle du Soleil. Elle a donc chassé une bonne part de ses constituants légers, mais il est resté un peu d'hydrogène, dont le rayonnement s'observe dans la supernova. Mais la luminosité est bien moins grande que celle d'une supernova de type II habituelle. Et l'évolution au cours du temps de la luminosité diffère aussi, au moins pendant les premières semaines. Elle est en bon accord avec celle que prédit le mécanisme « chimique » des explosions d'étoiles de Wolf-Rayet.

Il paraît donc établi qu'il faut enrichir la classification des supernovae d'au moins un nouveau type, ce qui est lourd de conséquences, et d'abord pour l'échelle des distances astronomiques. L'éclat des supernovae qu'on observe dans les galaxies lointaines est un moyen de mesurer leur distance, si on admet que toutes les supernovae libèrent à peu près la même énergie (3). Mais, puisqu'il existe maintenant des supernovae intrinsèquement moins lumineuses, il est possible que certaines galaxies soient moins éloignées qu'on ne le pensait. Même la distance du nuage de Magellan, évaluée à 170 000 années-lumière, pourrait être soumise à révision. L'abondante lumière émise par la supernovae a éclairé au moins sept nuages de gaz situés entre cette galaxie et nous, et il faut tenir compte de leur absorption dans la mesure de la distance. Certains pensent même qu'un pont continu de matière existe, et que le grand nuage de Magellan n'est pas une galaxie satellite, mais une simple extension de la Voie lactée.

Si un doute est jeté sur la mesure des distances, en revanche, l'origine des neutrinos est maintenant certaine. On supposait que ces particules prenaient naissance dans certaines supernovae, mais jusqu'au 23 février il n'avait jamais été possible d'en apporter la preuve. C'est maintenant chose faite.

Les supernovae ne sont pas seulement des générateurs de neutrinos. On admet que tous les éléments chimiques plus lourds que le fer y trouvent leur naissance. En effet, la simple fusion de noyaux légers, de l'hydrogène à l'hélium, au carbone... peut conduire au fer et au nickel, mais pas plus loin. A partir de ces éléments, en effet, la fusion ne produit plus d'énergie, mais en consomme. Et c'est dans les explosions d'étoile que l'on peut trouver l'énergie nécessaire.

La boule de gaz et de poussières produite dans l'explosion du 23 février était initialement très chaude, donc opaque. Elle s'est refroidie en se dilatant. Depuis quelques semaines, les zones externes sont devenues transparentes, et l'on commence à voir l'intérieur. On peut espérer voir le rayonnement des éléments lourds et savoir si leur formation suit les prévisions théoriques.

L'attente du pulsar

Si la supernova est transparente à la lumière visible, elle est encore opaque aux rayons X. Quand cette opacité aura pris fin, on devrait voir le pulsar (4) qui, toujours d'après la théorie, s'est formé en son centre. A la seule exception d'un pulsar situé dans la nébuleuse du Crabe, et clairement associé à cette dernière, résultat d'une supernova qui s'est produite dans la Voie lactée en 1054 et qu'ont observée des astronomes chinois, on n'a jamais pu relier de manière certaine un pulsar et le résidu d'une supernova ; les pulsars connus résultent de supernovae trop anciennes, ils se sont trop déplacés par rapport à la nébuleuse résultante pour qu'une identification certaine soit possible.

Si on voit le pulsar, dans quelques semaines ou dans quelques mois, on pourra étudier un pulsar très jeune, alors que celui du Crabe est vieux de presque mille ans. La connaissance de ces objets étranges devrait fortement progresser. Mais la grande crainte des théoriciens est qu'on n'observe pas le pulsar. Cela peut signifier qu'il n'existe pas, auquel cas toutes les théories sont à revoir, ce qui est à la fois déplaisant et excitant. Mais il peut aussi tourner sur lui-même d'une manière telle que le rayonnement qu'il émet ne parte jamais en direction de la Terre. Aucun moyen alors de trancher entre ces deux hypothèses, et s'il faut encore attendre quatre siècles pour observer une supernova proche... L'attente actuelle a donc quelques aspects du supplice de Tantale.

MAURICE ARVONNY.

(1) Tycho Brahé, en 1572, puis Kepler, en 1604, purent voir à l'œil nu deux explosions d'étoile dans notre galaxie, la Voie lactée. Mais la première lunette date de 1608, et depuis cette date toutes les supernovae observées – une dizaine par an actuellement – se sont produites dans des galaxies lointaines.

(2) Le Soleil est pour d'évidentes raisons l'étoile de référence. Les qualificatifs « naine » et « géante » indiquent la taille par rapport au Soleil.

(3) Les supernovae de types I et II libèrent à peu près la même énergie sous forme lumineuse, bien que la puissance de l'explosion soit cent fois plus grande pour le type II. Mais, pour ces dernières, l'essentiel de l'énergie part sous la forme d'une énorme bouffée de neutrinos.

(4) Un pulsar est une étoile très dense, constituée presque uniquement de neutrons. Il tourne rapidement sur lui-même, parfois en moins d'une seconde, et les rayons X qu'il émet tournent avec lui. On reçoit donc sur Terre des bouffées régulières de rayons X quand la rotation du pulsar les envoie dans la bonne direction.

Inceste : l'interdit originel

(Suite de la page 11.)

» Et, dès sa naissance, chacun doit apprendre à s'y orienter. Car les rapports de parenté ne sont pas tous équivalents : de certains on hérite son nom, ses devoirs, ses richesses, et c'est vers d'autres qu'il faudra se tourner pour trouver épouse. Mais ensemble, ils engendrent lignages, clans, parentèles, qui débordent la famille et au sein desquels circulent richesse, pouvoir, travail, en même temps que les individus eux-mêmes.

» Les rapports de parenté sont concrets – on touche sa mère, on aide son frère, on aime ou on déteste son père, – mais ils sont en même temps abstraits : ils ont une structure, une logique, des fonctions qui dépassent les situations subjectives. C'est pourquoi, dans les sociétés sans castes ni classes, on a l'impression que les rapports de parenté s'enchaînent les uns aux autres et qu'à la limite ils tendent à enserrer toute la société. Par leur double face – concrète et abstraite – ils semblent pouvoir gérer tout autant la vie quotidienne que les situations exceptionnelles : la guerre ou les pratiques rituelles.

– Chez Lévi-Strauss, c'est le « tabou de l'inceste » qui est créateur de « parenté », alors que, pour vous, son but serait plutôt de préserver la société d'une sexualité désordonnée...

– Le tabou de l'inceste n'a pas été « inventé » pour créer de la parenté, mais pour sauver la société. Par quoi celle-ci était-elle menacé ? Par la nature elle-même, et c'est là que réside le paradoxe, car celle-ci avait inventé la société avant l'homme, mais c'est elle qui a mis cette société en danger. Et cela, en faisant sauter le « crochet » qui contrôlait la sexualité féminine soumise auparavant à des rythmes saisonniers. Ainsi, seules parmi toutes les espèces animales, les femelles humaines sont devenues réceptives toute l'année.

» De plus, la maturité tardive des petits de l'homme fait coexister dans la même famille des individus de générations différentes, capables de rapports sexuels. Or la sexualité est source de tensions, de conflits, de compétitions, qui menacent la coopération nécessaire au maintien de la société. D'une part, la nature a créé des individus qui, par leur cerveau, étaient capables de formes de collaboration inaccessibles aux autres primates, mais, de l'autre, en « dénaturant » la sexualité, elle a confronté la société à une source permanente d'antagonismes. Ainsi, l'humanité, pour conserver ce que la nature avait inventé – « la société », – a dû, en s'interdisant l'inceste, régler « consciemment » ce que la nature avait, « sans intention », déréglé.

« Produire de la société »

» On comprend ainsi pourquoi le tabou de l'inceste déborde la parenté. Grâce à lui, l'homme inaugurait son destin spécifique, qui consiste à transformer la nature en produisant de la société. Or le tabou de l'inceste ne pouvait qu'entraîner automatiquement l'émergence des rapports de parenté dans leurs deux dimensions : la filiation et l'alliance. Car, dès que l'on s'interdit de prendre partenaire chez soi, il faut définir qui est identique à soi et donc interdit à l'alliance pour se tourner vers ce qui est différent et autorisé.

– Quelle est alors la différence essentielle entre votre théorie et celle de Lévi-Strauss ?

– Je vois une double différence. Si la prohibition de l'inceste est une réponse consciente et universelle des hommes à une situation créée par des transformations biologiques faisant peser une menace sur notre existence sociale, alors l'interprétation théorique du tabou de l'inceste doit faire appel à deux séries de causes (dont aucune prise séparément ne suffit à l'expliquer), biologiques et sociales. Lévi-Strauss a mis en avant ces dernières, or il faut y ajouter les premières. Mais cet ajout transforme la vue de l'ensemble, puisqu'il faut maintenant imaginer comment ces causes distinctes agissent en se combinant.

» En second lieu, alors que Lévi-Strauss a fait faire un progrès immense en montrant que les systèmes de parenté impliquaient l'échange des femmes par les hommes, son analyse tendait à conclure que la parenté supposait nécessairement l'existence de la domination masculine. Et cela dans toutes les sociétés et pour toutes les époques de l'histoire. Or on peut interpréter les mêmes « faits » sans être contraint à une telle conclusion. Car ceux-ci montrent seulement qu'à chaque fois que la domination masculine existe dans une société les rapports de parenté se mettent à fonctionner sur cette base.

» Mais le problème consiste à trouver les raisons qui font que la domination masculine existe dans telle ou telle société. Or celles-ci sont multiples et pour la plupart se situent au-delà de la parenté, dans les manières de produire, de gouverner ou de penser. Dans cette perspective, la parenté n'impliquerait pas dans son essence l'échange des femmes et la domination masculine ; elle signifierait seulement l'échange. Ce serait pour d'autres raisons, en quelque sorte extrinsèques à la parenté, que celle-ci a revêtu les formes de l'échange d'un sexe dominé par un sexe dominant.

– La parenté n'exclurait-elle donc pas l'égalité des sexes ?

– Il faut que les choses changent beaucoup dans la société pour que la parenté ne soit plus au service de la domination d'un sexe sur l'autre. Cela ne veut pas dire que dans le champ de la parenté rien ne puisse se faire à l'encontre de la domination masculine.

– Si la prohibition de l'inceste est un phénomène universel, aussi bien dans le temps que dans l'espace, pourquoi a-t-elle produit des systèmes de parenté différents ?

– Puisque le tabou de l'inceste n'a pas été inventé pour produire les rapports de parenté, mais les a fait émerger par une interdiction, on ne doit pas s'attendre à trouver de lien direct entre celui-ci et l'existence de tel ou tel système de parenté. Le tabou de l'inceste les permet tous, il n'en détermine aucun. D'ailleurs, il faudrait rappeler que tous les systèmes de parenté – et les anthropologues en ont recensé plus de huit cents variétés en dix mille sociétés peuplant le globe – se réduisent aux quatre façons de répondre à la question : « De qui je viens ? »

» Soit j'affirme descendre de mon père, et nous sommes dans les systèmes patrilinéaires ; soit uniquement de ma mère, et nous sommes dans les systèmes matrilinéaires ; soit je compte mon ascendance par les deux lignes, et on a les systèmes bilinéaires ; soit je la compte par tous mes ascendants, et je suis dans le système non linéaire, indifférencié. Tel est le quadrilatère de la parenté dans lequel les sociétés humaines se déplacent depuis plus de trente mille ans.

– Y aurait-il alors une correspondance entre tel système de parenté et tel mode de production ?

– Depuis plus d'un siècle, les anthropologues cherchent ces correspondances, mais la seule reconnue est que toutes les sociétés pastorales nomades sont patrilinéaires, à l'exception des Touaregs, dont le système politique comporte un aspect matrilinéaire. Or, dans ces sociétés, ce sont les hommes qui jouent le rôle essentiel dans l'économie, parce qu'ils domestiquent les animaux.

» Mais, si vous prenez toutes les autres façons d'agir sur la nature : chasse, cueillette, pêche, agriculture, artisanat, il y a une distribution des systèmes de parenté peut-être pas due au hasard, mais que nous ignorons. Car on constate la présence de ces quatre logiques de parenté quel que soit le mode de production et à toutes les époques. Pour l'instant, les sciences sociales n'ont pas encore été capables de déceler les corrélations entre les manières de produire et les manières sociales de se reproduire. »

Propos recueillis par
GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

CORRESPONDANCE

La mort de Camille Claudel

Le professeur François Lhermitte (clinique de neurologie et de neuropsychologie, hôpital de la Salpêtrière), président de l'Académie des sciences morales et politiques, nous adresse la lettre suivante.

Dans la page consacrée aux « *asiles de la faim* » (dans *le Monde* du 8 juillet), où quatre psychiatres rendent justice au dévouement des médecins des asiles psychiatriques entre 1940 et 1945, un vaste encadré est réservé à une lettre de M. Lionel Marmin, au sujet de Camille Claudel. L'article débute ainsi : « *L'une des quarante mille victimes du comportement inhumain à l'égard des malades n'a été autre que la sœur de Paul Claudel, le grand sculpteur Camille Claudel...* » Le signataire dit se fonder sur l'ouvrage *Camille Claudel* de Reine-Marie Paris (Gallimard) et cite certains passages des documents médicaux. Or cette affirmation est inexacte. De ce fait, elle risque d'introduire dans l'esprit des lecteurs l'idée, franchement ridicule, que Camille Claudel aurait été indirectement une victime du nazisme.

Il se trouve que le docteur J.-F. Allilaire, assistant du service de psychiatrie de la Salpêtrière, et moi-même sommes les auteurs du chapitre « Camille Claudel, malade mentale » (pp. 155-209), d'où M. L. Marmin a tiré certains extraits, en négligeant l'essentiel, à savoir leur contexte. Etant, ainsi, directement concerné, j'ai le devoir d'apporter les précisions suivantes :

1) Camille Claudel, en 1905, était déjà atteinte d'un délire paranoïaque de persécution, délire connu comme irréversible, dangereux et incurable (ce qui est encore le cas aujourd'hui). Ce fut la raison de son internement en 1913 et du renouvellement de cette mesure jusqu'à sa mort.

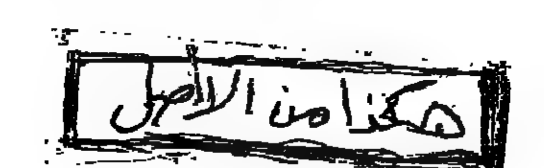
2) Camille Claudel, convaincue que Rodin voulait l'empoisonner, continua, même après la mort de ce dernier, à n'accepter de se nourrir qu'avec des œufs frais (qu'elle faisait cuire elle-même) et des pommes de terre (qu'elle exigeait d'éplucher elle-même).

3) Bénéficiant de facilités alimentaires (la zone libre près d'Avignon et les colis de son frère), son état demeura satisfaisant jusqu'en 1942. Et, ce, malgré la persistance du délire qui excluait l'apport alimentaire de l'établissement. Camille Claudel fut alors atteinte d'un affaiblissement mental progressif. Dans le même temps, des œdèmes par carence alimentaire apparurent. L'âge avancé conduisait à craindre une complication cardiaque. En mai 1943, le docteur Clément écrivait à Paul Claudel que, malgré l'affaiblissement physique et les œdèmes carentiels, « *elle est cependant capable de tout reconnaître et elle attend votre visite avec un très grand plaisir* ».

4) Camille mourut le 19 octobre d'un ictus apoplectique, ce qui signifie un accident vasculaire du cerveau ; soit par embolie, soit par hémorragie. Camille a bien souffert de carence alimentaire, mais cet élément fut de peu d'importance par rapport aux méfaits de l'âge, du point de vue général, cardiaque et mental (sa déficience psychique ne correspond pas à celles provoquées par les carences alimentaires).

Décédée dans sa soixante-dix neuvième année, bien au-delà de l'âge moyen de la mortalité féminine, soumise à des restrictions alimentaires dont son délire était le premier responsable et à une époque où de nombreux Français, notamment à Paris, étaient hospitalisés pour des états carentiels autrement graves, Camille Claudel ne saurait être comptée parmi les victimes des « *asiles de la faim* ». La voir ainsi serait, à mon sens, une injure adressée aux réelles victimes du nazisme : les déportés d'abord, puis les innombrables Français démunis (sujets âgés, miséreux, juifs et résistants contraints de survivre cachés) qui, pour beaucoup, périrent de cette extermination « douce ».

5) Oublier l'âge de Camille Claudel, oublier qu'elle a vécu près de trente ans dans un asile, en bonne santé, malgré la restriction alimentaire que son délire lui imposait, c'est rejeter la psychiatrie. Décidément, la maladie mentale dérange encore. C'est navrant.



Culture

CINÉMA

« L'ami de mon amie », d'Eric Rohmer

La jeune fille timide

Des garçons, des filles et la ville, une ville nouvelle. Les agissements quotidiens, les lieux familiers et l'essentiel : le jeu des sentiments. C'est la dernière des comédies et proverbes d'Eric Rohmer.

Une jeune attachée d'administration est nommée à la mairie de Cergy-Pontoise, au service des affaires culturelles. Elle s'appelle Blanche (Emmanuelle Chaulet). Dans cette ville nouvelle, elle n'a pas d'amis. Mais un jour, à la cantine, une grande bringue brune et chaleureuse lui adresse la parole. C'est Léa, stagiaire en informatique (Sophie Renoir).

Elles vont ensemble à la piscine parce que Fabien, l'ami de Léa, modéliste en vêtements de sports (Eric Viellard), n'a pas la patience de lui apprendre à nager. Blanche remarque Alexandre, ingénieur à EDF (François-Eric Gendron), un copain de Fabien et, donc, de Léa. Très vite, elle en tombe amoureuse. Or Alexandre, qui a la réputation d'un coureur de filles, est présentement occupé par Adrienne, étudiante à l'école d'art (Anne-Laure Meury). Léa, bonne fille, cherche à aider Blanche.

En quelques minutes, au générique de début, Eric Rohmer fait apparaître les acteurs et leurs personnages, les présente, les définit en quelques traits, quelques détails. On n'aura plus besoin de s'en occuper. Ils existent par leurs fonctions, leurs comportements, et il ne reste plus qu'à les suivre dans les décors réels de Cergy-Pontoise (la ville et ses étangs, la planche à voile, la rivière, la forêt, les distractions).

Il ne reste plus qu'à les regarder vivre et se livrer à ce qu'il y a toujours de plus important dans les films d'Eric Rohmer, les *Comédies et proverbes* comme *les Contes moraux* d'avant : le jeu des sentiments. Qui aime qui ? Qui aimera qui ?

Nous avons connu, sur ce thème, des stratégies intellectuelles et délicieusement perverses (ainsi *Pauline à la plage*, pour ne pas remonter plus haut) ou les erreurs passionnelles des *Nuits de la pleine lune*, ou le poids de la solitude dans *le Rayon vert*. Ici, l'impression ludique est plus forte, plus fraîche, plus drôle, non exempte d'ambiguïté pourtant, car le fameux proverbe « Les amis de mes amis sont mes amis » ne doit absolument pas être pris au pied de la lettre.

Blanche n'est pas sûre d'elle, hésite constamment à prendre des initiatives, elle a peur de passer pour sotte, dit qu'elle est moche. Ce que dément le charme discret d'Emmanuelle Chaulet, son rayonnement, sa façon de s'habiller. Elle est une des plus jolies femmes et une des plus fines comédiennes qu'on ait vues dans les films de Rohmer. Mais enfin, il y a le personnage. Timide et complexe. Poussée par l'extravagante Sophie Renoir, dirigée, mine de rien, par Anne-Laure Meury, dont le rôle apparemment effacé se révèle, en deux scènes, primordial, Emmanuelle Chaulet accomplit la métamorphose de Blanche à partir d'une promenade en forêt qui, retournements de situation et goût du plaisir consenti en plus, a la beauté de *la Partie de campagne* de Jean Renoir.

Après l'improvisation pourtant très attachante du *Rayon vert* (*Reinette et Mirabelle* était une parenthèse), Rohmer revient à la pureté, la simplicité fascinantes de ce style cinématographique qu'on ne voit pas chez lui vieillir. La rigueur des cadrages et de la composition des plans (tel rideau rouge entrevu sur un mur blanc au bout d'un petit couloir, telles « natures mortes » avec fruits et objets sur des tables), les mouvements de caméra dirigés en fonction des décors, des gestes, du rythme de la parole des personnages, c'est tout un art classique, unique et bien français, qui porte à une sorte de jubilation.

Oui, il n'y a pas d'autre mot, car la verve et l'image s'assemblent ici dans une harmonie parfaite, même si l'accomplissement sentimental (provisoire, peut-être, mais qu'importe) s'obtient au prix de compromis, de petits mensonges et des trahisons de l'amitié.

J. S.

Entretien avec le réalisateur

Le charme inconnu des villes nouvelles

Sur les affiches, il est précisé que** l'Ami de mon amie **a été tourné à Cergy-Pontoise. On se demande si c'est l'indication d'une coproduction. « Mais non, *dit Eric Rohmer*, c'est simplement parce que la ville a contribué à payer l'affichage. J'y avais été très bien reçu avec mon équipe. Les autorités et la population nous ont facilité la tâche ». ***Comment est-il arrivé à Cergy-Pontoise ?***

« Eh bien, au début, l'idée du scénario était assez abstraite. Le premier titre était *les Quatre Coins*. Je pensais à ce jeu qui comprend quatre personnages, plus un cinquième qui doit prendre la place d'un des autres. Je voulais situer l'histoire dans un grand centre commercial, avec un lieu de rencontre pour le déjeuner. Cela m'a paru trop théâtral. Il fallait élargir le cadre, trouver un lieu urbain inhabituel. Alors, j'ai fait le tour des villes nouvelles. On n'y est ni à Paris ni vraiment en banlieue, et ce n'est pas non plus l'atmosphère de la province.

» Cergy-Pontoise m'a séduit. C'est la plus âgée des villes nouvelles. Elle est achevée, vivable, vivante. Elle fonctionne comme une agglomération urbaine avec ses commerces, ses cafés, ses rues, ses places. Elle est en train de bien vieillir. Et puis, son côté post-moderne est, de toute évidence, détaché de l'esthétique des grandes constructions qui a eu cours avec Le Corbusier. Ici, on revient à une conception plus traditionnelle de l'architecture.

» L'Etablissement public de Cergy-Pontoise m'a aidé à trouver les lieux dont j'avais besoin : le quartier de Saint-Christophe venait de surgir de terre. C'était là que Blanche devait habiter, dans un grand appartement très blanc, très sobre dont les grandes fenêtres ouvrent sur la place bordée par les façades néo-classiques de Ricardo Bofill. Cet élément un peu plus spectaculaire est, à mon sens, ce qu'il y a de plus réussi. C'est parfaitement intégré à la ville, cela évoque Versailles, et c'est situé dans l'axe moyen de Cergy, avec une perspective allant jusqu'aux étangs et jusqu'à l'Oise. Par beau temps, on doit même apercevoir la tour Eiffel.

» Ce côté « ouvert » me plaisait beaucoup. Je ne construis pas la mise en scène d'avance. J'y pense quand je suis sur les lieux. Mais il n'y a pas d'improvisation. Tout est repéré, préparé, construit. Le décor réel me fournit une inspiration supplémentaire. Blanche a une façon d'exister par rapport à son lieu de travail et à son appartement. Plus que les autres personnages, puisqu'elle vient d'ailleurs, elle n'est pas installée depuis longtemps.

» On m'a fait remarquer que les personnages de mes films parlaient le langage d'aujourd'hui, le langage de leur âge, comme s'il était directement pris à la réalité. Eh bien, sauf dans *le Rayon vert* où les dialogues étaient improvisés, cette façon de parler moderne est très écrite. Je travaille beaucoup au magnétophone. J'enregistre des conversations avec les comédiens, avant d'écrire. Mais je ne reprends pas exactement ce qu'ils disent. L'important est le son de leurs voix, leurs expressions. J'écris un français classique, je ne suis pas la mode du parlé débraillé. Mais les comédiens n'ont pas toujours conscience des mots qu'ils emploient dans la conversation, et il leur arrive de réagir comme si le dialogue avait été écrit pour eux d'instinct.

» Lorsque j'ai commencé de tourner les *Comédies et proverbes*, j'avais dit que la différence avec les *Contes moraux* était que, par les thèmes et les structures, ils ne se référaient plus au roman, mais au théâtre et que les personnages s'y mettaient eux-mêmes en scène. Il y avait, évidemment, une différence à établir avec la narration romanesque et les commentaires « off » des contes, mais je ne cherche pas de théâtralité excessive, au contraire. J'avais, d'abord, construit *l'Ami de mon amie* sur une certaine unité de lieu, et j'ai tout élargi.

» Dans la scène finale entre Léa et Blanche, par exemple, qui est une des plus périlleuses que j'ai tournées, à cause de l'environnement sonore hostile. Nous étions à tout moment « menacés » de l'arrivée d'un car scolaire et de la mise en marche d'un haut-parleur diffusant des informations. Nous avons tourné dans une sorte de suspense technique et la situation jouée était elle-même un suspense ! Quand Fabien et Blanche se promènent dans la nature et en forêt, c'était également très difficile à réaliser techniquement. Je voulais qu'on sente dans les paysages une impression de solennité, d'attente.

» Et, non, en fait, les personnages ne se mettent pas en scène. Les structures théâtrales tiennent à des situations qui, ici, pourraient être de vaudeville et à la parole, mais, contrairement aux *Contes moraux*, la réalisation ne s'identifie pas au point de vue du personnage principal. On suit Blanche, on prévoit plus d'elle qu'elle-même, on la quitte, et c'est par les autres qu'on la connaît. C'est un type féminin assez différent des précédents, même s'il y a un air de famille. Elle doute d'elle, mais toutes ses réactions sont fondées sur la timidité. C'est quelque chose de très difficile à jouer au cinéma.

Ironie des proverbes

» Pour ce qui concerne le jeu des rapports sentimentaux, j'ai écrit et réalisé *Comédies et Proverbes* qui se terminent par un échec. Un personnage ne trouvait pas l'être élu, et retournait à sa liberté. A partir du *Rayon vert*, je n'ai plus voulu d'échec. Un amour se fait, qui n'est pas forcément celui désiré, mais il n'y a plus de solitude. On dit que c'est optimiste. Mais qu'est-ce que c'est, l'optimisme ? L'échec est une aventure, une fin « ouverte » : on n'a pas trouvé, on trouvera. Ici, Blanche trouve Fabien alors qu'elle s'était, d'abord, trompée sur son choix. Ils partent ensemble, heureux. Est-ce que cela durera ? Est-ce que l'échec n'est pas à plus long terme ?

» De toute façon, il faut prendre tous les proverbes ironiquement. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

THÉATRE

Les scénographies de Lieux publics à Marne-la-Vallée

Ces merveilleux fous urbains

Arts plastiques, trapèze volant, cinéma, théâtre ou musique contemporaine : on trouve de tout à Lieux publics.

Dans les années 70, la rue avait la cote... tout comme les artistes qui l'arpentaient : le Bread ant Puppet, la Carriera par exemple. C'est l'époque où le cirque Aligre, devenu aujourd'hui Zingaro, commençait ses tours de piste. Michel Crespin, créateur de *Lieux publics*, appartient à cette génération. Passionné de fêtes éphémères et foraines, fondateur du Théâtracide, il est alors de toutes les aventures, aux côtés de Jean Digne notamment, quand celui-ci ouvrait la ville d'Aix-en-Provence aux « saltimbanques ».

Jean Digne, désormais directeur du centre culturel français à Naples, a suivi depuis d'autres chemins, mais il est le président de *Lieux publics*. Une association dont l'idée a commencé à germer dans la tête de Michel Crespin, en 1980. Pour ses quarante ans, il organise à Châlain, dans le Jura, la Falaise des fous, qui rassemble trois cents « saltimbanques ».

Pendant deux jours, c'est la fête. On discute, on débat aussi. Un sentiment de ras-le-bol se précise : *« On en a assez de faire les clowns, ou de servir la soupe sur les parvis des maisons de la culture. »* Et Michel Crespin, visionnaire à sa façon – il a toujours en tête au moins dix projets, – organise en septembre 1981 à Marne-la-Vallée, avec le soutien de Fabien Jannelle, directeur du centre d'action culturelle, la première rencontre d'« artistes d'espaces libres ».

Le propos est double : affirmer la spécificité d'une pratique, mais aussi revendiquer une exigence artistique. *« Nous butons encore sur les mots,* dit Michel Crespin. *La rue reste trop souvent le domaine du pas sérieux, du post-soixante-huitard avec la petite casserole de l'animation. »*

Un bon bout de chemin a été pourtant parcouru. En 1983, l'association Lieux publics (Centre international de rencontre et de création pour les pratiques artistiques dans les lieux publics et espaces libres) naît officiellement à Marne-la-Vallée, et campe symboliquement dans quelques caravanes, hébergées par le CAC, à la ferme du Buisson. D'emblée, les trois objectifs de l'association sont posés : la création, l'information et la réflexion. La dimension internationale se concrétise réellement depuis cette année : les Rencontres d'octobre, qui tous les ans rassemblent artistes, élus, directeurs d'institution, devraient se tenir en 1988 à Berlin ; dès septembre prochain, elles compteront une bonne délégation étrangère, dont Robert J. Fitzpatrick, le directeur du Los Angeles Festival (1).

En matière d'information, une banque de données européenne est en cours d'élaboration, et l'édition 1987-1988 du Goliath – guide de la création en plein air, que l'on feuillette comme une bible surréaliste (2) – comporte déjà, en préfiguration, une annexe européenne.

Quant aux créations, si Villeurbanne, Royaumont, Besançon ou Vérone, en Italie, ont fait appel à Michel Crespin, scénographe, c'est à Marne-la-Vallée, ville nouvelle, que se sont concrétisés la plupart des événements concoctés spécialement par *Lieux publics*.

Le pari est de réaliser des événements éphémères (puisque inventés à chaque fois à la mesure de l'architecture), capables de satisfaire tout à la fois l'esthète et le badaud. Michel Crespin, en fait, intervient comme un metteur en scène : il joue avec les lumières, l'espace et les acteurs. Trapézistes et funambules du *Cirque aérien*, perchistes de l'équipe de France pour *Saut haut*, plasticiens du groupe Ritacalfoul pour *Air de jeu* en 1983 au parc de Noisiel, musiciens contemporains convoqués dans le « théâtre » de Ricardo Bofill pour *Faux vent*. Ou dans le désordre, en 1985 pour les *Nuits magiques du cinéma*, à la ferme du Buisson, lumières de la ville, gitans de cinéma ou de chair et d'os, vidéos dans de vieilles voitures, *Ivanhoé* projeté sur grand écran dans les arbres. La nuit était superbe, et le cinéma retrouvait là son odeur de sortie festive.

C'est à Marne-la-Vallée encore qu'on devrait voir prochainement les immeubles transformés en galerie de plein vent, si le dernier pari, intitulé Illuminations est tenu : composer un tableau lumineux sur les façades, et pour cela convaincre chaque habitant d'installer sur le rebord de sa fenêtre un néon coloré.

Lieux publics (contrairement aux son et lumière qui fleurissent partout en France et se revendiquent comme autant d'événements populaires) ne peut faire appel au seul bénévolat et a besoin d'un financement institutionnel, *« tout comme un centre dramatique national »*, dit Michel Crespin, qui verrait d'un bon œil un label Centre national pour les arts de la rue. Mais l'association, par essence pluridisciplinaire, a vu cette année diminuer les subventions de la délégation aux arts plastiques, tandis que la direction du théâtre dont elle dépend désormais lui renouvelait, il est vrai, son soutien.

Créateur, producteur, fédérateur, et forte personnalité, Michel Crespin ne fait pas forcément l'unanimité. Il a en tout cas conservé un enthousiasme, une fraîcheur, une capacité à se remettre en cause. Ses scénographies urbaines sont inégales, c'est inévitable.

Mais Lieux publics a su sans doute redorer le blason des artistes de rue. Et devenir un partenaire avec lequel il faut compter : le Parc de la Villette a fait appel à sa force de proposition, à sa capacité d'invention ainsi que des municipalités, comme Aurillac, où s'ouvre le 26 août le deuxième Festival du théâtre de rue.

ODILE QUIROT.

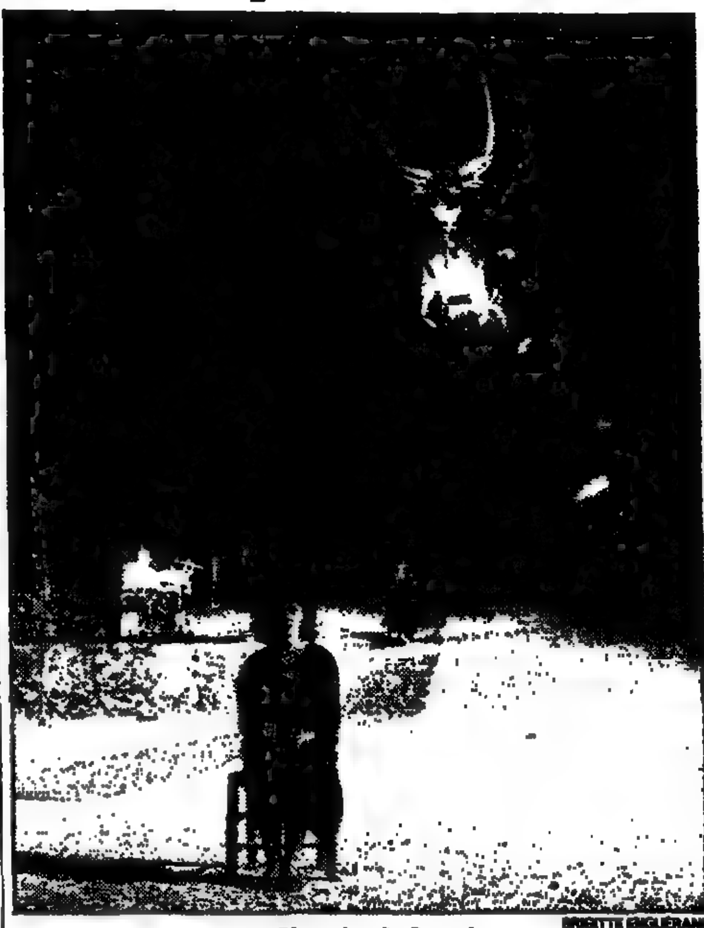
(1) Rencontres d'octobre 1987 : les 26 et 27 septembre. Au Théâtre 71, à Malakoff.

(2) Le Goliath 1987/88 répertorie dans soixante-deux rubriques – de la danse aux « processes » – près de cinq cents équipes de création. On y trouve aussi une liste de fournisseurs, les noms et adresses des partenaires régionaux, nationaux, un calendrier des événements, une liste des cours, stages, écoles, une bibliographie. Edité avec le concours du Centre national des lettres, par Lieux publics, ferme du Buisson, 77186 Noisiel (60-05-29-52).

MUSIQUES

« Oresteia » de Xénakis à Gibellina

Les temps bouleversés



Une scène de *Oresteia* — BRIGITTE ENGUÉRAND

Dans la ville de Gibellina dans les ruines devenues sculptures, la Grèce, chaque été, retrouve la Sicile. Cette année, Xénakis et Yannis Kokkos retrouvent les Atrides.

Détruite en 1968 par un tremblement de terre, la petite cité sicilienne de Gibellina, perchée dans les montagnes, au sud-ouest de Palerme, aurait pu voir son nom définitivement rayé des cartes et ses habitants dispersés loin des ruines où deux cents d'entre eux avaient péri. Mais le maire, M. Ludovico Corrao, avait une autre idée qu'il a réussi à imposer et à concrétiser en dépit des problèmes que l'on devine : trouver des terres plus bas dans la vallée et y construire un nouveau village.

Comme M. Ludovico Corrao ne pensait pas qu'il fût suffisant de donner des toits solides à une population qui avait dû vivre pendant dix ans dans des baraquements, il fit appel à de grands architectes, à des sculpteurs, pour imaginer des monuments et des édifices publics (mairie, église, musées, porte monumentale en forme d'étoile, décoration de squares) susceptibles d'apporter aux habitants une compensation culturelle à ce qu'ils avaient dû abandonner de beauté naturelle.

Une partie du cœur de la population n'en est pas moins restée là où se trouve à présent « la plus grande sculpture du monde » d'Alberto Burri : vingt-quatre hectares de ciment blanc dont les blocs immenses, respectant le tracé des rues, indiquent l'emplacement des quartiers effondrés.

C'est dans ce site insolite pour le visiteur, familier et tragique pour les anciens habitants, qu'ont lieu tous les ans, depuis 1983, les Orestiades de Gibellina, ainsi nommées parce qu'on y a d'abord représenté une adaptation italienne de la trilogie d'Eschyle. On se rappelle ainsi, au-delà de la catastrophe, que la Sicile fit longtemps partie de la Grande Grèce et que le grand tragique est venu mourir à Gela, à 150 kilomètres à peine.

La plus sûre façon d'intéresser les habitants de Gibellina à cette tentative était de les faire participer directement à l'élaboration des spectacles – confection des décors, des costumes, figuration, etc. – et le résultat a dépassé toutes les espérances puisqu'il y a à présent plusieurs manifestations chaque été et qu'elles sont suivies aussi bien par la population locale que par des spectateurs venus de toute la Sicile, voire de plus loin.

Cet été, *La mort d'Empédocle*, d'après Hölderlin, succède à une adaptation du *Roland Furieux* joué par les élèves de l'école de théâtre de Gibellina ; entre un concert de l'Orchestre symphonique de Sicile et une anthologie de la musique pour flûte par Roberto Fabriciani, la compagnie Exil, de Palerme, présentait des extraits du *Voyage en Italie* de Goethe.

Mais l'événement de la saison restera dans doute la représentation en plein air, dans les ruines aménagées, d'*Oresteia*, de Xénakis, qui reprend, en l'amplifiant, la musique de scène écrite en 1966 pour accompagner les représentations de la trilogie d'Eschyle données à Ypsilanti, dans le Michigan.

Il ne s'agit plus cette fois de ponctuer une action dramatique ; l'œuvre se présente sous la forme d'une symphonie pour chœurs et ensemble instrumental sur laquelle les acteurs, tous originaires de Gibellina, miment avec beaucoup d'intensité dramatique les principaux épisodes de l'action : le retour d'Agamemnon, accueilli puis tué par Clytemnestre, le monologue de Cassandre, le retour d'Oreste, le meurtre de Clytemnestre et d'Egisthe, les persécutions des Erynyes et leur transformation en Euménides.

Un duo virtuose

Outre une composition électronique impressionnante en guise de prélude, tandis qu'on voit de loin en loin s'allumer les feux annonçant le retour d'Agamemnon, Xénakis a ajouté à la partition existante un monologue pour le personnage de Cassandre. Il l'a confié à la voix de Spyros Sakkas ; qui maîtrise également les deux registres de baryton et de fausset (il s'accompagne en pinçant les cordes d'un psaltérion de Java), et à un percussionniste : Silvio Gualda.

Pendant ces douze minutes l'action est pour ainsi dire suspendue, laissant place à un duo virtuose et tendu dont l'esthétique, plus expressionniste, tranche sur le hiératisme tragique des chœurs qui l'entourent.

C'est à la fois un peu trop car cela représente un cinquième de la durée du spectacle et pas assez car d'autres épisodes de l'*Oresteia*, à peine suggérés ici, pourraient faire l'objet d'une semblable mise en valeur. Comment ne pas penser en effet que Xénakis devrait élargir davantage sa partition pour en faire, sinon un opéra, du moins une fresque musicale articulée, dramatiquement et scéniquement plus consistante ?

Car la faiblesse de ce spectacle, en dépit de la scénographie superbe imaginée par Xannis Kokkos en mettant à profit le décor naturel du lieu, en dépit de l'impact puissant de la musique amplifiée et spatialisée par les haut-parleurs, vient de ce qu'il s'agit d'une œuvre de concert dont le pouvoir suggestif se suffit à lui-même. Quelques moments saisissants où l'image et le son se renforcent mutuellement : le meurtre de Clytemnestre, la fureur des Erinyes n'effacent pas l'impression mitigée qu'on éprouve le reste du temps.

Il sera curieux de voir, à Strasbourg et à Colmar, où l'*Oresteia* sera présentée les 4, 7 et 8 octobre dans des lieux clos et plus exigus, dépourvus de ce qui conférait une certaine nécessité au spectacle de Gibellina, si la musique ne va pas reprendre la première place ; paradoxalement, ce serait souhaitable.

Les chœurs venus de Strasbourg, de Caen, d'Angers, mais aussi de Gibellina, tous placés sous la direction de Michel Tabachnik, ont donné de l'œuvre qu'ils abordaient pour la première fois une interprétation fidèle et richement colorée ; le public, qui n'est guère rompu à la musique contemporaine, ne s'y est pas trompé et, aux deux représentations auxquelles nous avons pu assister, a témoigné de la même chaleur dans ses applaudissements.

GÉRARD CONDÉ.

Culture

ARTS

Autour de Giovanni Morelli

L'homme à qui les tableaux « parlaient »

Giovanni Morelli, à la fin du siècle dernier, était un expert célèbre, redouté, qui savait tirer les secrets des tableaux, et qui a légué sa collection à sa ville, Bergame.

« Comment ? Vous ne connaissez pas Morelli ? Vous ne savez pas qu'il a tout changé dans l'histoire de l'art ? Il est étonnant ; il vous décrit comme personne les figures de Botticelli avec leurs longues mains osseuses et leurs ongles carrés. On regarde les ongles, les oreilles... dans les tableaux et toutes les attributions sont par terre. Tout est remis en cause : ce qu'on croyait de Léonard, de Titien est débaptisé. C'est une folie, une épidémie. Vous ne connaissez pas ? »

Ce sont là des propos qu'on entendait dans tous les salons – Verdurin ou autres – autour de 1900 : ils n'ont pas été enregistrés par Proust – c'est dommage, – mais par Paul Bourget dans un roman *la Dame qui a perdu son peintre* (1910), où paraît ce nouveau personnage, l'expert, qui, en faisant et en défaisant d'autorité les attributions, enrichit ou ruine en un instant une famille fière de ses tableaux.

Ce Giovanni Morelli, qui faisait tant parler de lui était mort en 1891. C'était une figure européenne ; il était admiré par les princes allemands, traité comme un « augure » par les amateurs britanniques, moins apprécié en France : il avait commencé sa carrière de « connaisseur scientifique » par une attaque en règle contre Charles Blanc et ses attributions fantaisistes. Il se moquait des jugements vagues et inconsistants, qui allaient de pair avec des consultations rémunérées. Il avait fait le tour des grands musées d'Europe, en critiquant leurs conservateurs naïfs et ces « pauvres historiens de l'art » qui n'ont ni sensibilité ni méthode.

En Italie, il en avait à Cavalcaselle, ce pionnier des enquêtes modernes, à Milanesi, l'éditeur de Vasari, qui ne croyait qu'aux textes, aux archives. Le plus distingué de ses ennemis était le grand directeur du musée de Berlin Wilhelm Bode, qui n'hésita pas, Morelli mort, à publier en Angleterre un article féroce sur le « charlatan », à qui l'on devait une nouvelle maladie, la « Lermolieffomania ».

Un faux russe et un vrai connaisseur

Pourquoi Lermolieff ? De famille bergamasque, élevé en Suisse, Morelli avait eu un rôle actif pendant le Risorgimento et était connu comme politique libéral, anticlérical. Vers 1870, tout en gardant une position officielle, il ne se consacra plus qu'à ses études sur l'art ancien, qui, à travers maintes polémiques, firent sa réputation. Mais il publia ses articles (après 1874) et ses livres sous le pseudonyme russe d'Ivan Lermolieff. Malice, défi, prudence, goût du pittoresque : un peu tout à la fois, sans doute.

Morelli, traité tour à tour de génie ou de vieille lune, on l'avait quelque peu oublié. De nouvelles autorités, ou, si l'on veut, de nouvelles vedettes de l'expertise, étaient apparues, à la faveur de l'expansion fantastique du marché de l'art, des musées, des études. On est loin de ce sénateur haut en couleur, avec son feutre en bataille à la Verdi.

Mais nul n'a oublié qu'il a identifié à Dresde la *Vénus* de Giorgione ; et l'on avait envie de revenir un peu sur les démarches et les relations de cet original. Un colloque très officiel s'est tenu début juin, à Bergame, pour tenter de dégager, avec ses illusions, ses erreurs, ses succès, l'intérêt d'une « problématique » qui a, au fond, des prolongements jusqu'à nous (1).

Les joies de l'auscultation

Morelli a eu la chance d'être accueilli au passage par Freud lui-même. Quel plus beau titre pourrait-on imaginer aujourd'hui ? L'allusion se trouve dans l'essai sur le *Moïse* de Michel-Ange (1913) : le docteur viennois, qui avait d'ailleurs astucieusement flairé une formation scientifique et médicale chez ce Lermolieff (2), souligne l'analogie entre la détection des « petits détails involontaires » dans les tableaux avec l'attention du psychanalyste aux symptômes du subconscient. C'était peu après le roman de Bourget. Le « morellisme » était à la mode. Freud y trouvait une caution. Aujourd'hui, c'est plutôt l'inverse.

Tissé d'éléments voulus et de traits instinctifs, mélange intéressant de conscient et d'inconscient, le tableau des maîtres de cette époque (Morelli s'en tient, pour l'essentiel, à la Renaissance) demande à être ausculté, écouté et entendu. Il y a *« un langage des formes »*, dit Morelli, en lançant une formule qui ne sera pas toujours tellement bien comprise par la suite. Il faut que le tableau *« parle »*. Par une contradiction flagrante mais inévitable, le *« connaisseur méthodique »* saute des *« petits détails »* à l'effet global, où l'intellect et la sensibilité se combinent.

Dans une page assez étonnante de ses notes sur la villa Borghèse, Morelli rapporte comment le contact de plus en plus puissant qui naît de l'examen des formes particulières, des minima, s'intensifie devant un portrait de femme : *« Je m'écrie avec transport ; c'est bien toi, ami Giorgione ; et le tableau répond : oui, c'est moi. »*

Ce saut de l'analyse à l'intuition est au principe de toute expertise. Nul ne l'a mieux mis en évidence que le disciple le plus illustre du Bergamasque : Bernard Berenson. Formé à Harvard, protégé des riches Bostoniennes, il avait pensé dans sa jeunesse à rédiger un « discours de la méthode », d'après Morelli. Un admirable ouvrage sur les « dessins florentins » le montra à l'œuvre. Mais il avait compris que les décisions de l'expert valent de l'or.

Dès 1906 – il venait d'avoir quarante ans, – il était en relation avec le puissant marchand Duveen (qui mourut Lord Duveen, en 1939) ; en 1912, il signa avec lui un accord, destiné à demeurer secret, où il apparaissait sous le nom de code de Doris : il recevait 25 % des bénéfices sur les ventes de tableaux qu'il avait procurés. Par rapport aux interventions, aux conseils que Morelli pouvait donner à des amateurs, russes ou allemands, c'est là un pas nouveau. Un ouvrage récent entend démontrer que cette association entraînait fatalement des attributions malhonnêtes (3). Ce n'est pas si sûr. Comme Sir John Pope Hennessy l'a rappelé, Berenson n'était pas homme à compromettre son prestige d'expert rigoureux dans des attributions inadmissibles (4). Son orgueil ne le lui permettait pas.

Morelli a légué à sa ville une collection notable, comme Berenson à la villa I Tatti de Florence (confiée à l'université Harvard). Il y a joint livres et documents ; Berenson aussi. On peut voir là une sorte de justification *post mortem*, en tout cas une volonté de participer à la grande construction en cours de l'histoire. Certes. Mais il y a aussi du vrai dans ce que disait, à la mort de Morelli, l'homme le plus sagace du dix-neuvième siècle, Jacob Burckhardt : *« Avec les grands connaisseurs meurt un monde de savoir et tout est à recommencer après eux. »*

ANDRÉ CHASTEL

(1) G. Morelli et la culture des « connaisseurs ». Congrès tenu du 4 au 7 juin à Bergame, ex-église de Saint-Augustin, organisé par le professeur Carlo Passerinitosi, avec le concours de F. Haskell (Oxford), E. Castelnuovo (Pise), D.A. Brown (Washington), H. Zerner (Harvard), etc.

(2) Voir : J. Anderson, « Giovanni Morelli et sa définition de la *scienza dell'arte*, dans *Revue de l'Art* (CNRS) nº 75 (1987).

(3) Colin Simpson, *The Secret Association of Bernard Berenson and Joseph Duveen*. Londres, 1981.

(4) J. Pope-Hennessy, « Berenson's Certificate », dans *The New York Review of Books* », *12 mars 1987*.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Plus de place dans l'avion !

1 Les gaietés de la cohabitation

Heureusement qu'il y a Plantu ! Il est le seul à ma connaissance (cf *le Monde* du 21 août 1987) à avoir mis en évidence par son dessin de première page ce qu'avaient de ridicule les chaleurs, qui viennent peut-être de son âge et de la saison mais qui ne sont pas dignes de sa fonction, de M. André Giraud. Qu'un ancien élève de l'Ecole polytechnique, qu'un ingénieur des Mines, qu'un ancien vice-président de la régie nationale des usines Renault, qu'un homme qui peut aussi bien jouer avec l'électricité qu'avec l'atome sans se brûler les doigts, qui serait éblouissant avec les dames dès qu'il parle de pétrole, qui a (ou aurait) dû apprendre quand il était directeur du cabinet d'Olivier Guichard les rudiments de l'éducation, qu'un commandeur des palmes académiques – oui, j'ai vérifié dans le *Who's Who* de cette année, – que le ministre de la défense de la France se soit permis ce coup de sang à Istres, ait déserté la base aérienne au vu et au su de l'étranger, m'a scandalisé. Et vous avez écouté les raisons données, ce ton pleurnichard : *« Il veut* (il, c'est le président de la République, quelle façon de s'exprimer !) *faire son vol tout seul. Il paraît qu'il n'y a pas de place dans l'avion. Je ne sers à rien, je n'ai plus rien à faire. J'ai fait la visite jusqu'à ce qu'il* (sic) *n'ait plus besoin de moi. C'est simple. »*

Non, Giraud, ce n'est pas simple. Je vous prie de bien vouloir rester un instant à votre place. J'ai des choses à vous dire qui vous éclaireront peut-être sur ce que devraient être le rôle et les devoirs d'un serviteur de l'Etat. La réaction de la classe politique a été stupéfiante. L'incident d'Istres l'a beaucoup amusée. On a eu là une péripétie de la cohabitation qu'il ne fallait pas monter en épingle, prendre au tragique. A la rigueur, un degré dans l'escalade, une façon de marquer le coup. C'est qu'André Giraud – ses amis vous le diront, – il a un sacré caractère, il n'est pas facile à manier, le bonhomme, et quand on lui refuse une place dans l'avion, il prend la mouche, il s'en va !

Le premier ministre n'a rien vu, n'a rien entendu. Jusqu'en mars ou avril de l'année prochaine, M. Chirac a décidé – une fois n'est pas coutume – d'être sourd et aveugle à tout ce qui pourrait contrarier ses ambitions. Il fait face en frôlant les murs. Après tout, les avions, ça regarde Pasqua, qui n'est pas à un charter près ! M. Gaudin, qui était venu en voisin et qui a attendu sagement le départ de Giraud pour s'en aller à son tour, ne s'est pas ému outre mesure de cette histoire d'avions qui le changeait agréablement de M. Le Pen. Ses vues sur le gouvernement de la France s'arrêtent à la mairie de Marseille. M. Mitterrand ayant le sens de l'ironie – c'est dans sa notice d'emploi – l'a pratiquée à sa coutume et d'une façon douce. J'attendais un cri de M. Debré en sa qualité de grand prêtre de la Vᵉ République et de sa Constitution, d'ancien ministre d'Etat de la défense nationale, de patriote.

Avec le temps, hélas, les habitudes se perdent, les voix s'enrouent. Que M. Giraud n'ait pas une sympathie particulière pour le président de la République, qu'il le soupçonne de n'avoir pas les mêmes vues que lui sur notre défense, quoi de plus naturel ! On dit M. Giraud barriste. Que n'a-t-il tiré les conséquences de ses opinions ! Et qu'a-t-il été faire dans ce ministère du mou où la fantaisie règne, où chacun campe dans son département comme s'il s'agissait d'un château féodal, en attendant les élections ?

Si vraiment, comme il le dit publiquement, M. Giraud a le sentiment de ne servir à rien – et c'est un sentiment que je comprends et que nous sommes nombreux à partager à son égard, – qu'il s'en aille ! Il n'a pas besoin de se sacrifier à la tâche. La défense ne manquera jamais de volontaires. M. Léotard, qui n'avait accepté la culture que faute d'obtenir la défense, se fera une douce violence de le remplacer. Quant à M. Mitterrand, qui ne voulait pas, dit-on, d'un jeune homme à ce poste, échaudé par les brusqueries de Giraud, depuis que Léotard lui a rendu sa Bastille, je suis persuadé qu'il le trouvera apte au service militaire pour les quelques mois de son septennat qui restent à couvrir !

Qu'on m'entende bien : je trouve humiliant pour mon pays que son personnel politique, humant l'odeur du picotin, tire à hue et à dia ce fameux char de l'Etat dont il a la charge, faute d'un premier ministre capable de le diriger. Comme la plupart de mes compatriotes, et en toute simplicité, les revers du colonel Kadhafi m'ont réjoui. Et qu'Hissène Hebré se soit emparé de la bande d'Aozou sans avoir attendu un vote favorable de l'ONU ne m'a pas déchiré le cœur. Je sais bien que depuis trente ans, pour ne pas remonter au déluge, nos chefs d'Etat, et le Quai d'Orsay en particulier, sont persuadés d'avoir une « grande » politique arabe. Et que cette politique, unique au monde, dans sa complexité, échappe à la jugeote du citoyen. Cette politique devrait, dit-on, porter ses fruits à long terme. Dans le provisoire de l'existence, elle nous fait souvent payer plus cher que les autres puissances notre pétrole ou notre gaz, recevoir autant de coups de pied dans le cul que le voisin, et quand nous avons le malheur d'avoir des compatriotes retenus en otage, cette politique de la touche fine aboutit à ce qu'ils ne soient libérés grâce à leur nationalité française que les derniers, si jamais ils le sont. N'empêche, ces cactus ne doivent pas nous cacher les beautés du désert. Et il faudrait être un écœurant poujadiste pour ne voir en Kadhafi et Khomeiny que des dangers publics pour la paix et la sécurité de l'Occident et des autres pays arabes, alors que, pour nos experts du Quai, il y a avec ces deux hommes-là de merveilleuses cartes à jouer !

2 La mort de Rudi

Je me demande ce qu'a pu penser Vanessa O'Shaughnessy, la troisième fille de Brian et d'Hélène, celle qui était, d'après le narrateur, grande et blonde et qui avait l'air d'un cheval échappé, de la mort de Rudolf Hess. De son suicide. Après tout si Rudolf Hess a sauté en parachute un jour de mai 1941 au-dessus de l'Ecosse, c'est par amour pour Vanessa. C'est à cause d'elle qu'il est resté plus de quarante-six ans en prison, battant sans doute tous les records du monde de cellule. On se souvient qu'après avoir suivi une sorte de retraite, Vanessa O'Shaughnessy avait pris le voile et était entrée chez les clarisses. Là où elle est, elle ignore peut-être la mort de celui qui fut son amant. Je trouve que la presse internationale aurait pu interroger Jean d'Ormesson sur ce point. Et même la télévision. Après tout, Jean d'Ormesson par ses relations est sans doute l'homme de France qui connaît le mieux Rudolf Hess.

Comme le vent du soir nous emporte vite ! C'est en avril 1987 que *le Bonheur de San Miniato* est sorti tout surgelé des presses de l'imprimerie Aubin à Poitiers, et, quatre mois plus tard à peine, l'un des personnages principaux de ce roman nous quitte définitivement. Après un coup pareil, je comprends mieux pourquoi Jean d'Ormesson a des doutes sur la postérité en littérature. Il s'en explique dans une interview au *Matin* (le 18 août) qui vaut ses deux colonnes. *Le Matin* fait mine de s'inquiéter que l'on ait l'air de vanter le dernier tome de la trilogie sur les radios périphériques *« à la manière d'une savonnette »* et demande à Jean d'Ormesson si cela ne le choque pas. Bien sûr que non. *« Si j'étais sûr d'écrire des chefs-d'œuvre et de survivre ainsi dans la postérité littéraire, je n'adopterais pas la même attitude. De surcroît, je crois que d'une manière générale la postérité littéraire existe de moins en moins. Aussi, pour ces deux raisons, j'estime qu'il est préférable de trouver son public tout de suite. Mais j'échangerais avec plaisir trois mille lecteurs d'aujourd'hui contre cinq lecteurs de l'an 2200 ; mais je ne suis pas du tout certain de toucher encore des lecteurs en 2200... »*

Dans la même entrevue, Jean d'Ormesson confirme à O. de Lamberterie que, s'il a quitté Gallimard pour Lattès, c'est *« parce qu'en écrivant cette trilogie,* [il voulait] *toucher le public le plus large possible. Si les trois volumes n'atteignaient pas un million de lecteurs, l'entreprise était un échec »*. Je vous ai cité ces propos parce qu'ils semblent d'une grande franchise et qu'ils posent en peu de lignes beaucoup de questions qui intéressent la littérature. Le contraire, à mes yeux, de la trilogie, qui est ennuyeuse, longue et sans intérêt. On notera au passage que Jean d'Ormesson est rude pour les lecteurs et les critiques qui ont « marché ». Mais, après tout, pourquoi devrait-il prendre des gants avec des nigauds qui n'ont pas su voir dans sa trilogie l'opération commerciale, la prouesse sportive, qu'elle était avant tout ? Et ceux qui s'y sont laissé prendre ne mériteraient pas mieux que ce qu'il leur a donné et qui n'était déjà pas si mal !

Je ne crois pas que les lecteurs qui ont aimé le roman de Jean d'Ormesson lui tiendront rigueur de ses déclarations. Ils y verront une charmante modestie – *« pour la modestie, je ne crains personne »*, – un sens aigu de l'humour. Ce cynisme ne leur déplaira pas : signature de grand seigneur ! Un moment, parlant de Bernard-Henri Lévy et de lui-même, Jean d'Ormesson s'écrie : *« Nous ne sommes pas des saints !... Moi je ne refuserais pas le prix Nobel, de la même façon que je n'ai pas refusé l'Académie. »* Et ces propos pleins de santé doivent rassurer cette entité vague que l'on appelle le grand public. Il doit se dire : au fond, ce Jean d'Ormesson qui ne crache ni sur les honneurs ni sur l'argent, qui a du talent, qui est séduisant, qui serait le fils, le gendre idéal, il pense comme nous ! La littérature a du bon !

3 26 août

Si je devais me poser une question, je l'imagine ainsi : pourquoi Jean d'Ormesson qui m'amuse quand il parle m'ennuie le plus souvent quand il écrit ? La trilogie nous permet une réponse claire. Elle ne vaut pas un livre d'histoire contemporaine un peu fouillé – la réalité dépasse la fiction – et les histoires romanesques sont d'une grande sécheresse. L'on ne peut pas jouer la carte de la saga où l'on s'enfonce avec délice et être si pressé d'en avoir fini avec elle. Jean d'Ormesson est trop normalien pour être bon romancier. Ce pour quoi il est fait, lui qui a du culot, c'est d'écrire ses Mémoires. Ce sera un très bon livre et qui lui rapportera beaucoup d'argent.

C'est le 26 août que vous trouverez en librairie *Colette Stern*, de Georges Conchon (Gallimard – 75 F). Il vient de changer d'éditeur et le sujet n'a rien à voir avec celui du *Bel Avenir*, mais quel superbe roman que j'ai lu dans ma nuit. Comment fait-il, cet homme, pour nous bouleverser ainsi ?

Communication

La grille de rentrée de TF 1

« A l'américaine »

« Servir non pas le grand public mais des publics aux habitudes, aux envies et aux goûts différents » : telle est l'ambition de la nouvelle grille de rentrée de TF 1 présentée par son directeur d'antenne, Etienne Mougeotte.

Ouverte de 6 h 45 à 0 h 30 en semaine, de 7 heures à 1 h 30 le week-end, la Une s'habillera « à l'américaine ». Le matin, des jeux (« Bonjour la France », de Jean-Claude Narcy), alterneront avec des émissions-services (dont un horoscope présenté par Léon Zitrone), du télé-achat (vente d'objets *via* le petit écran) et des feuilletons (« Hôpital Central »).

Après « Tournez manège » et le Journal de 13 heures, présenté par Yves Mourousi et Marie-Laure Augry, TF 1 poursuivra par des feuilletons une émission pour enfants animée par Dorothée, puis des séquences consacrées à la mode, aux variétés, aux potins et présentées par Christophe Dechavanne. A 18 heures : feuilletons hollywoodiens (« Mannix », « Santa Barbara ») et la « La roue de la fortune », de Christian Morin. Des produits d'appel destinés à favoriser l'audience du « Vingt Heures » présenté par Patrick Poivre d'Arvor ou Bruno Masure.

En soirée, selon les jours : du cinéma (avec Michel Denisot), des variétés (avec Jean-Luc Lahaye ou Guy Lux), des fictions. 22 h 15 sonnera l'arrivée des magazines de Pascale Breugnot, avant la « Permission de minuit », de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

TF 1 garde ses grands rendez-vous du week-end : (« 7 sur 7 », « Droit de réponse »), mais innove avec le magazine d'information du samedi après-midi de Mᵐᵉ Michèle Cotta, directrice de l'information, l'émission dominicale de Patrick Poivre d'Arvor le dimanche (« Plus dimanche que jamais »). Quant au magazine de Christine Ockrent, directrice générale-adjointe de TF 1, « Le monde en face », il sera diffusé à 20 h 30 deux jeudis par mois.

Décès du producteur de radio Jean-Louis Cavalier

Jean-Louis Cavalier, producteur d'émissions à France-Culture, est décédé, le vendredi 21 août des suites d'une longue maladie.

[Agé de quarante-deux ans, Jean-Louis Cavalier était entré à l'ORTF en 1969, où il collabora à l'émission « Dialogues » de Roger Pillaudin. Homme de radio, passionné par toutes les cultures du monde, il a notamment défendu la cause du théâtre musical au Festival d'Avignon. Il venait d'ailleurs d'assurer la diffusion de *Faust et Rangda*, de Georges Aperghis, en juillet, au dernier Festival. Jean-Louis Cavalier avait produit de nombreuses émissions sur Roland Barthes, Villa-Lobos, Judy Garland, Kirkegaard, etc. Il avait réalisé avec Mᵐᵉ Catherine Clément une série d'émissions, *le Fantôme de l'Opéra*, qui traitait de *la Tosca, Madame Butterfly, Don Carlos, etc.* Mais il était aussi auteur de films *(la Corrida, Blues, blanc, rouge)* et caressait de nombreux projets dans ce domaine (un film sur l'Algérie, un autre sur Marat). France-Culture rediffusera quelques-une des plus belles émissions de Jean-Louis Cavalier, dont *la Petite Chronique d'Anna Magdalena Bach*, qui lui valut le Prix du meilleur producteur.]

Au deuxième trimestre

Baisse quasi générale des audiences de radio

L'audience de la radio a baissé au deuxième trimestre 1987 : 74,8 % des Français de plus de quinze ans ont écouté la radio au moins une fois par jour contre 77 % entre janvier et mars.

Selon l'institut de sondage Médiamétrie, qui vient de publier ces résultats sur la foi de son enquête « 55 000 », RTL garde la tête avec 21,1 % d'écoute au deuxième trimestre, contre 22 % au premier trimestre. France-Inter est en seconde position avec 15,4 % (contre 17,4 % en janvier et 16,4 % en mars). Europe 1 continue à perdre du terrain (14,1 % contre 16 % en janvier et 14,8 % en mars), de même que RMC (6,7 % contre 7 % environ au premier trimestre).

Pour sa part, la radio privée NRJ, qui avait légèrement fléchi de 9 % à 8,7 % entre janvier et mars, obtient une moyenne de 9,2 % entre avril et juin.

● **Le gouvernement portugais veut privatiser des journaux et des radios.** – Le gouvernement social-démocrate de M. Anibal Cavaco Silva, a l'intention de privatiser trois quotidiens de Lisbonne – *le Diario de noticias, a Capital, le Diario popular* – et un quotidien régional, *le Jornal de noticias*, ainsi qu'une des deux radios publiques – Radio Commercial – et une des deux chaînes de télévision. En outre, le gouvernement prévoit d'accorder de nouvelles licences de télévision à des sociétés privées afin d'augmenter le nombre de chaînes. Le gouvernement devrait présenter son plan au Parlement portugais à la fin de la semaine prochaine.

théâtre

cinéma

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ANTOINE (45-62-24-21), 20 h 45 : la Taupe.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Bleu dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Babacadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours tout va bien.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 22 h : Lâchez les chiens.

GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

HOTEL LUTETIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10), 20 h 30 : Mensonge.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Archi-truc.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : la Barque.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 19 h : Madame de la Carlière ; 20 h 30 : le Journal d'un curé de campagne.

ROSEAU THÉÂTRE (42-71-30-20), 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour... les mains.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

THÉÂTRE DE VERDURE, Jardin Shakespeare (42-76-49-61), 16 h 30 : la Mégère apprivoisée.

TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A. Lamy ; 21 h 30 : Coup de foel ; 22 h 30 : Suivez c'qu'on fait.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : Riverside Sixty Band.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 22 h : Détective.

MAGNETIC TERRACE (43-36-26-44), 23 h : M. Saury Quartet.

LE MERIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : Cl. Tissandier.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Quartet R. Jackson ; Trio R. Urtreger.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : C. Terry.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : J. Griffin.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Trio N. Stazzella.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : J. Lacroix.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), à 22 h : Cameleon trio.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

Les concerts

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : G. Fumet, J.P. Imbert (Albinoni, Bach, Marcello...).

Sainte-Chapelle, 21 h : F. Rabbath (Bach, Vivaldi, Rabbath).

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Mardi 25, Auditorium des halles, 19 h : G. Malcom (Haendel).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Don X, fils de Zorro, de Donald Crisp ; 19 h, Paris/New-York, de Y. Mirande ; 21 h, So ends our night, de J. Cromwell.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTÉ DU PÉCHÉ (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRUTE : George-V, 8e (45-62-41-46).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).

CABARET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CHEVALIER DES SABLES (A., v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp. : Escurial, 13e (47-07-28-04).

MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MONICA, LE DESIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-63) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Mardi 25 août

LES FILMS NOUVEAUX

AGENT TROUBLE. Film français de J.-P. Mocky : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALERTE SUR WASHINGTON. Film américain de Mickael Farkas, vo : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FAMILLE. Film italien de E. Scola : vo : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)

LES FOUS DE BASSAN. Film franco-canadien de Y. Simoneau : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUVILLE MA BELLE. Film suisse de Mae Kelly : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PERSONAL SERVICES (*). Film britannique de T. Jones, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 13e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PLAISIRS DE FEMMES (*). Film italien de G. Soldati, vo : Triomphe, 8e (45-62-45-76). Vf : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PREDATOR (*). Film américain de J. MC Tiernan, vo : Forum Horizon, 1er, (45-08-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; vf : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAINING IN THE MOUNTAIN. Film de Hong-Kong de King-Hu, vo : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RÉSIDENCE SURVEILLÉE. Film français de F. Compain : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TRAVELLING AVANT. Film français de J.C. Tacchella : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs Elysées, 8e (54-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE CHANCE PAS CROYABLE. Film américain de A. Miller, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 26 AOUT

« La peinture au musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, entrée groupes (Arcus).

« A Saint-Denis : l'église et les tombeaux royaux », 11 heures, façade de l'église (Monuments historiques).

« A Saint-Denis : le musée d'art et d'histoire dans l'ancien carmel rénové », 15 heures, hall du métro Saint-Denis-Porte-de-Paris (Monuments historiques).

« L'église Saint-Sulpice et ses cryptes », 15 heures, devant l'église, place Saint-Sulpice (Monuments historiques).

« Hôtels méconnus du faubourg Poissonnière », 15 heures, devant le théâtre du Gymnase, 38, boulevard Bonne-Nouvelle (Monuments historiques).

« Exposition : Cinquantenaire de l'exposition internationale de 1937 », 15 heures, devant le 11, avenue du Président-Wilson (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais, la place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

« Le musée Picasso », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (M.-C. Lasnier).

« Les ateliers d'un restaurateur de vitraux », 14 h 30, 6, rue de la Grande-Chaumière (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les vedettes du cimetière Montmartre », 15 heures, entrée avenue Rachel (Paris et son histoire).

« Fabergé, orfèvre à la cour des tsars. Les œufs impériaux », 15 heures, 58, boulevard Haussmann (M. Adda).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Arts et curiosités).

« Monsieur de Balzac en sa maison », 15 heures, 47, rue Raynouard (A. Ferrand).

« Musée Hébert », 15 heures, 85, rue du Cherche-Midi (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

11 bis, rue Kepler, 19 h 30 : « La loi des cycles dans la nature et dans l'homme » (Loge unie des théosophes).

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 20 heures : « La symbolique de Quetzalcoatl » (AGEASAC).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 25 août

TF 1

20.35 Au théâtre ce soir : Hold-up. Pièce de Jean Stuart, mise en scène de Michel Vocoret. Avec Jean Raymond, Marie-Claude Mestral, Jacques Balutin. 22.15 Documentaire : Histoires naturelles. Émission d'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. 8. Être camarguais. 23.10 Journal. 23.30 Série : Les envahisseurs.

A 2

20.30 Cinéma : La belle et l'ordinateur. ■ Film britannique de Steve Barron (1984), avec L. von Dohlen, V. Madsen, B. Cort. A 2, 20 h 30 (93 min.). *A la suite d'un accident, un ordinateur prend vie et vient se mêler des affaires de cœur de son propriétaire, amoureux de sa belle voisine de palier.* 22.05 Les enfants du rock. 23.35 Journal.



FR 3

▶ 20.30 Cinéma : Romulus et Rémus. ■ Film franco-italien de Sergio Corbucci (1961). Avec S. Reeves, G. Scott, V. Lisi, O. Vanoni. FR 3, 20 h 30 (104 min.). *Romulus et Rémus sont deux jumeaux nés des amours de Mars et d'une vestale. Romulus participera à la fondation de Rome. Un beau péplum (auquel a participé Sergio Leone) assez rare : il faut évidemment aimer le genre, qui prend des libertés avec la mythologie officielle. Tout cela est un peu ridicule, mais ne manque pas d'un charme suranné.* 22.20 Journal. 22.45 Mini-films. La dame à la longue vue ; Le voyou ; Le pont de l'amour. 23.15 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Les morfalous. ■ Film français d'Henri Verneuil (1983), avec J.-P. Belmondo, M. Constantin, M. Creton. *Intrigue policière parmi des légionnaires français en poste en Tunisie.* 22.15 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Prunelle blues. ■ Film français de Jacques Otmezguine (1986), avec M. Boujenah, V. Lindon, V. Steffen, K. Allaoui. Mardi 25, 22 h 25 ; vendredi 28, 14 h (79 min.). *Gentil polar parodique.* 23.45 Cinéma : Les héroïnes du mal. ■ Film français de Walérian Borowczyk (1983), avec M. Pierro, G. Legrand, P. Christophe, F. Guétary. Mardi 25, 23 h 45 ; samedi 29, 3 h 55 (110 min.). *Érotisme poli.* 1.35 Série : Rawhide. 2.25 Documentaire : Les animaux du soleil.

La 5

20.25 Cinéma : Le dollar troué. □ Film italien de Kelvin Jackson Paget (1965), avec E. Stewart, M. Wood, J. Mac Douglas. La 5, 20 h 25 (90 min.). *Deux frères qui ont servi sous les couleurs sudistes pendant la guerre de Sécession s'affrontent à la fin du conflit.* 22.00 Série : Mission impossible. 22.50 Les cinq dernières minutes. 0.15 Série : Supercopter. 1.40 Série : Arabesque. 2.35 Série : Wonder woman.

M 6

20.30 Téléfilm : Rançon pour Alice. 22.05 Série : Maîtres et valets. Visite inattendue. 22.55 Journal. 23.10 Magazine : Images et dessert. 0.00 Série : Maîtres et valets (rediff.). 0.50 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Dominique Aury. 21.15 Dans la lumière parfaite, de Catherine Desormière. 22.15 Musique : 7e Festival international de piano à la Roque-d'Anthéron (enregistré le 16 août 1987 au parc de Florans) : œuvres de Séverac, Poulenc, Milhaud, Caplet, par Philippe Corre et Edouard Exerjean. 23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

De 19.00 à 1.00, Les soirées de France-Musique. 19.00 Concert (donné le 25 juillet 1987 à Bayreuth) : Parsifal, de Wagner par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboïm.

Mercredi 26 août

TF 1

13.50 Téléfilm : La terre et le moulin. (2e partie). 14.45 Croque-vacances. Calimero ; Tintin et le trésor de Rackham le Rouge ; Infos-magazine ; Les Snorkys ; Croque-télé ; Alice au pays des merveilles ; Les gourmandises de Pierrot ; L'île des rescapés ; variétés : Dorothée. 16.30 Des clips dans mon 4 heures : Swing out Sister ; Gangster d'amour ; John Faranam ; Zodiac Mindwarp ; Gérard Blanchard. 17.00 Feuilleton : Les Buddenbrook. (dernier épisode). 18.00 Mini-journal, pour les jeunes. De Patrice Drevet. 18.15 Série : Mannix. Le cri du silence. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.35 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Feuilleton : Dallas. Quand tout a commencé (2e partie). 22.00 Feuilleton : Le gerfaut. De Marion Sarraut, d'après le roman de Juliette Benzoni. (8e épisode.). 23.20 Journal. 23.40 Série : Les envahisseurs. L'étau. 0.30 Court métrage. Haute pression, d'Olivier Ringer.

A 2

13.45 Téléfilm : Les derniers jours de Pompéi. (2e partie.). 15.30 Feuilleton : Rue Carnot. 15.55 Sports été. Cyclisme : Championnat du monde sur piste à Vienne ; Moto-ball : France-URSS à Yerres. 18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été. La princesse insensible ; Clémentine ; Téléchat. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Le grand échiquier. Emission présentée par Jacques Chancel. Avec Henri Salvador, et Fabienne Thibault, Philippe Lavil, Raymond Devos, Yves Duteil, Malavoi, Ivry Gitlis, Sabine Paturel, Fabrice Davrey, Christophe Laurent, Carole Arnould, Diane Tell, Le trio Pasquier, Françoise Dorin, Maurice Vander, Paul Misraki et un document : Jacques Brel interprétant « Ne me quitte pas ». (Diffusé en janvier 1987.). 23.45 Journal.

FR 3

14.00 En direct du Futuroscope. Magazine : Futuroscoop ; Jeux : Super-cerveau ; Jeune et sportif ; Maths et matique. 15.10 Le club des stars. 15.30 Femme-bêtes. 15.45 Série : Dominique. 16.15 Jeu : Terre des mômes. 16.30 Le ciné de l'été. 16.45 Jeu : Super-cerveau. 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Mickey, Donald et Cie. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Feuilleton : Fortune. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. 19.55 Inspecteur Gadget. 20.00 Jeux : La classe. 20.30 Variétés : Discos d'or, Sous le soleil de la Martinique. Avec Nick Kamen, Bibie, Gilbert Montagné, Patrick Bruel, Marc Lavoine, Herbert Léonard, Francis Lalanne, Vanessa Paradis, Philippe Lavil, Carlos, Hervé Vilard, Malavoi, Elisabeth Lafont, Simond Jurad, le ballet de la Martinique. 21.50 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Le retour des classes J : des bateaux de légende. 22.40 Journal. 23.05 Comédie musicale : Le cantique des cantines. D'Emmanuel Laurent. 2e acte : Les bonbons valent mieux que la raison. 23.55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Série : Batman. 14.20 Téléfilm : Paradis provisoire. *Film d'amour et de guerre, en Hongrie, pendant la seconde guerre mondiale.* 16.05 Téléfilm : Dans le griffes de la loi. *Rencontre d'un homme et d'une femme que tout sépare.* 17.35 Cabou cadin. 18.00 Série : Captain Nice. En clair jusqu'à 20.55. 18.30 Flash d'informations. 18.32 Top 30. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : la gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Série : Stalag 13. ▶ 20.55 Cinéma : Mesrine. ■ Film français d'André Genovès (1984), avec N. Silberg, C. Aguilar, M. Poujade. *La vie et la mort de Jacques Mesrine, ennemi public numéro un. Le seul mérite de ce film, c'est d'avoir été tourné à toute allure, et d'être sorti alors que l'affaire Mesrine était encore dans toutes les mémoires. Mais il reste ambigu, et un peu gênant.* 22.40 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : Golden Eighties. □ Film français de Chantal Akerman (1985). Avec Myriam Boyer, John Berry, Lio, Delphine Seyrig, Charles Denner. 0.25 Cinéma : Rosa la rose, fille publique. ■■ Film français de Paul Vecchiali (1985), avec Marianne Basler, Jean Sorel, Pierre Cosso. 1.50 Documentaire : L'Elysée au-delà du perron.

LA 5

14.10 Série : Arabesque. 14.55 Série : Les cinq dernières minutes. 16.20 Série : Les globe-trotters. 16.45 Le temps des copains. 17.15 Série : Happy days. 17.40 Série : Drôle de vie. 18.05 Série : Wonder woman. 18.50 Série : Shérif, fais-moi peur. 19.40 Série : Supercopter. 20.25 Téléfilm : SOS otages. *Un malade mental échappé de prison vole une voiture...* 22.05 Série : Mission impossible. 22.55 Les cinq dernières minutes (rediff.). 0.30 Téléfilm : A cœur perdu. *Au Bandini, on peut chercher l'âme sœur...* 1.45 Série : Arabesque (rediff.). 2.40 Série : Wonder woman (rediff.).

M 6

14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.15 Hit, hit, hit, hourra ! (suite). 15.30 Clip aventure. 16.15 Jeu : Clip combat. Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson s'affrontent en un combat musical. 17.05 Série : Maîtres et valets (rediff.). 18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. Les promesses (1re partie). 19.05 Série : Chacun chez soi. Le reportage. 19.30 Série : L'homme au katana. Pièges. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Les routes du paradis. La grande classe. 21.20 Série : Falcon Crest. Homonyme. 22.10 Journal. 22.25 Téléfilm : Haute sécurité. *En allant témoigner contre ses anciens patrons, Faber se rend compte qu'il met en danger sa propre famille.* 0.00 Série : Les espions. Tout le monde est son père. 0.30 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Zenaïd Bubkova. 21.15 Pierrot la nature, d'Yves Estivandier. 22.15 Musique : 7e Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron (enregistré le 18 août 1987 au parc de Florans) : Choral Nun Komm' der Heiden Heiland BWV 659, de Bach-Busoni ; Sonate pour piano no 31 en la bémol majeur opus 110, de Beethoven ; Gaspard de la nuit, pour piano, de Ravel ; Sonate pour piano no 3 en si mineur opus 58, de Chopin, par Menahem Pressler. 23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

De 19.20 à 2.00 Les soirées de France-Musique. 19.30 Concert (en direct de Salzbourg) : Notations I-IV pour orchestre, de Boulez ; Symphonie no 9 en ré mineur op. 125, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et le Chœur du Staatsoper de Vienne, dir. Claudio Abbado ; à 22.00, Sonate en mi bémol majeur op. 7 et Bagatelles de Beethoven ; à 23.05, Obsessions d'une vie. 0.00 Le club du Jazz. A New-York.

Audience TV du 24 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	27.6	Santa Barbara 13.1	Actual. région. 8.0	Actual. région. 2.0	Larry et Balki 2.0	Shérif 1.0	Chez soi 1.5
19 h 45	31.7	Roue fortune 18.6	Bouvard 6.0	Actual. région. 3.5	Gueule emploi 1.0	Supercopter 2.0	Homme katana 0.5
20 h 16	39.2	Journal 19.6	Journal 9.5	La classe 5.0	Stalag 13 1.0	Supercopter 4.0	Homme katana 0.0
20 h 55	42.2	Maigret 16.1	Sa vérité 8.0	A Pompéi 6.5	C'est facile 1.0	Love Story 5.0	Film [illegible] 7.5
22 h 08	40.7	Maigret 22.1	Un tramway 5.0	Journal 3.0	[illegible] 1.5	Mission imp. 6.0	Brigade nuit 3.0
22 h 44	25.1	Procès Agca 7.0	Un tramway 1.5	Hist. vraies 4.0	[illegible] 2.0	Mission imp. 6.0	Brigade nuit 5.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 25 août à 0 h TU et le dimanche 30 août à 24 h TU.

Jusqu'à jeudi le temps restera médiocre dans un régime frais de nord-ouest à nord. A partir de vendredi le beau temps se rétablira grâce au développement d'une cellule anticyclonique.

Mercredi : le matin, temps nuageux sur la moitié nord avec un ciel plus couvert et des pluies sur le Nord-Est et l'Est ainsi que sur la Bretagne.

Sur la moitié sud ciel plus dégagé. Le mistral et la tramontane souffleront en bord de Méditerranée. Des nappes de brouillard se formeront au lever du jour de l'Aquitaine au Centre.

Les températures minimales seront de 10 à 15 degrés localement, 8 degrés sur le Sud-Ouest.

Dans la journée le temps va devenir très nuageux sur la moitié ouest et il pleuvra à partir de la côte atlantique vers les régions de l'intérieur, le vent d'ouest à nord-ouest soufflera en rafales. Sur les frontières du Nord-Est le ciel restera très nuageux. Du Nord à la région parisienne, à la Bourgogne, à la région Rhône-Alpes et à la Méditerranée, des éclaircies se développeront. Elles seront plus belles vers le sud.

Il fera de 17 à 24 degrés du nord au sud.

Prévisions pour la fin de semaine :

Jeudi 27 août : des pluies se produiront encore sur les Pyrénées orientales, le Massif Central, le Bassin parisien, la Bourgogne. Ces pluies gagneront les Cévennes, le Lyonnais, les Alpes et la Côte d'Azur en prenant un caractère orageux.

Sur l'Aquitaine, la Vendée, la Bretagne et la Normandie le temps sera plus variable avec quelques averses mais aussi de belles périodes ensoleillées.

Sur la Picardie, la région Nord, la Lorraine et l'Alasce, le ciel sera très nuageux et quelques pluies seront à craindre dans la journée.

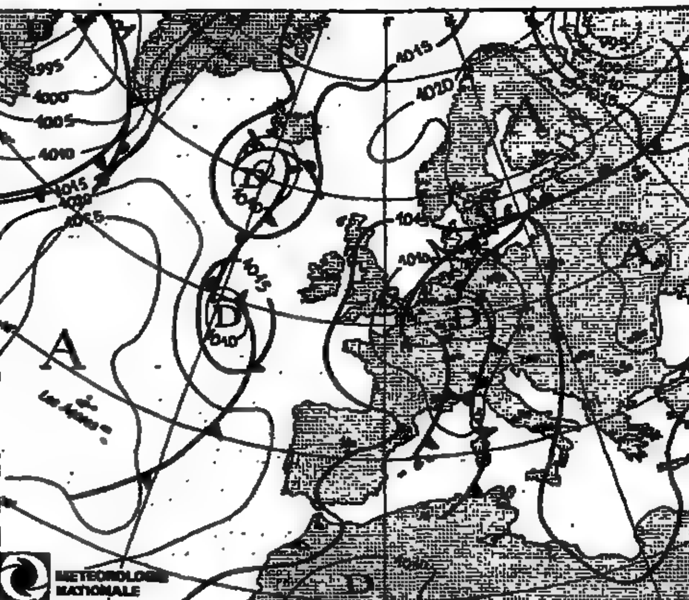
Les températures seront inférieures aux normales saisonnières.

Vendredi 28 août : les pluies orageuses encore présentes le matin sur les Alpes du Sud s'évacueront vers la Corse. Le mistral s'établira dans la journée et chassera les nuages.

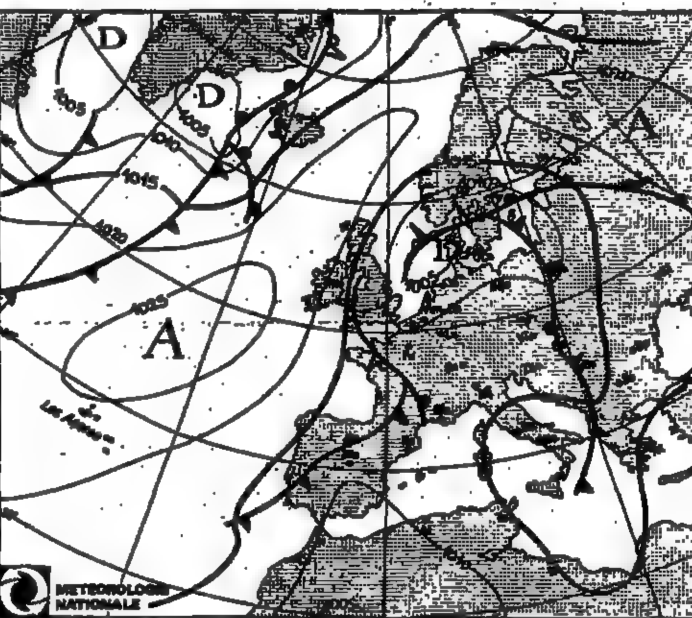
Sur tout le reste du pays, l'amélioration sera générale avec un temps restant frais mais devenant bien ensoleillé. Cependant quelques passages nuageux en Manche-Est et près des frontières belges pourront donner quelques averses.

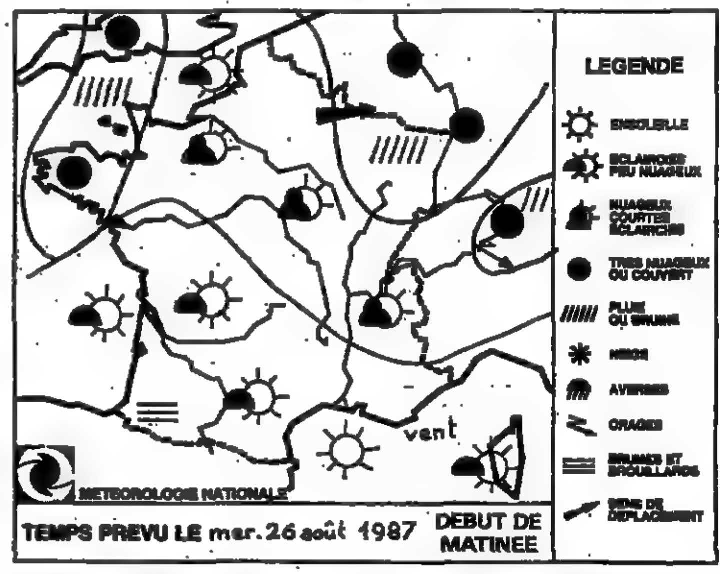
Samedi 29 et dimanche 30 : le temps sera agréable sur notre pays, sec et bien ensoleillé. Toutefois des nuages voileront le soleil près des côtes de la Manche. Le mistral sera fort dans la journée de samedi puis faiblira dimanche.

SITUATION LE 25 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 27 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE mer. 26 août 1987 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-8 à 6 heures TU et le 25-8-1987 à 6 heures TU — le 25-8-1987

FRANCE

AJACCIO	27	21	O
BIARRITZ	20	15	A
BORDEAUX	21	14	O
BOURGES	17	13	P
BREST	19	12	N
CAEN	19	14	A
CHERBOURG	17	13	C
CLERMONT-FERR.	21	13	P
DIJON	20	13	A
GRENOBLE St-M-H	18	14	C
LILLE	20	14	P
LIMOGES	17	12	C
LYON	22	15	P
MARSEILLE-MAR.	24	16	D
NANCY	21	14	P
NANTES	20	12	N
NICE	29	18	D
PARIS-MONTS.	18	14	P
PAU	18	14	A
PERPIGNAN	24	17	D
RENNES	21	12	N
ST-ÉTIENNE	22	12	C
STRASBOURG	23	15	A
TOURS	16	13	P
TOULOUSE	23	14	A
POINTE-À-P.	34	24	A

ÉTRANGER

ALGER	35	19	N
AMSTERDAM	22	17	P
ATHÈNES	29	20	D
BANGKOK	33	25	C
BARCELONE	29	16	D
BELGRADE	29	16	D
BERLIN	25	18	N
BRUXELLES	20	14	C
LE CAIRE	31	17	D
COPENHAGUE	19	14	C
DAKAR	31	23	P
DELHI	36	27	D
DJERBA	38	25	D
GENÈVE	18	13	N
HONGKONG	31	27	A
ISTANBUL	25	17	D
JÉRUSALEM	26	16	N
LISBONNE	25	16	D
LONDRES	19	12	C
LOS ANGELES	23	15	D
LUXEMBOURG	20	13	N
MADRID	20	13	D
MARRAKECH	34	21	N
MEXICO	25	12	A
MILAN	21	18	P
MONTRÉAL	19	7	D
MOSCOU	24	14	C
NAIROBI	25	13	D
NEW-YORK	26	15	D
OSLO	17	11	C
PALMA-DE-MAL.	30	20	N
PÉKIN	30	18	D
RIO-DE-JANEIRO	22	14	D
ROME	32	25	P
SINGAPOUR	32	27	N
STOCKHOLM	16	9	N
SYDNEY	18	10	D
TOKYO	30	25	C
TUNIS	38	25	D
VARSOVIE	27	13	D
VENISE	26	18	O
VIENNE	28	18	D

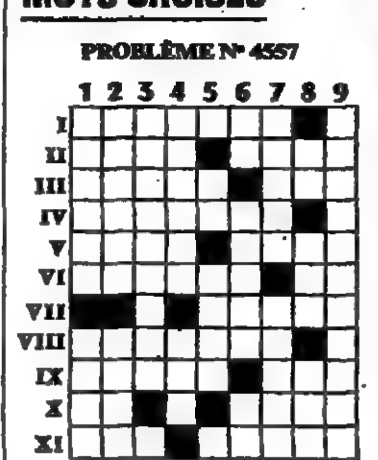
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4557



HORIZONTALEMENT

I. Séquelle de blessure mal fermée. – II. De la montagne à la mer. Trou dans le Rouergue ou Pont en Bretagne. – III. Bas de colonne. On y bourre des crânes pour en sortir des grosses têtes. – IV. Qui présente un caractère pointu ainsi qu'un accent aigu. – V. Maison d'arrêt aux nombreuses évasions. Se fourvoya. – VI. Traire. Forme d'avoir. – VII. Poste pour embusqué. – VIII. Pourrait, dans une phraséologie imagée, qualifier l'épouse de l'adjudant. – IX. Sont sentimentaux ou spontanés, selon le genre de chambre. Abrège une rallonge. – X. Négation. Fait le tour de la Terre. – XI. Possessif. Son attraction est permanente.

VERTICALEMENT

1. Celui du bac vous coule ; celui du paquebot vous laisse en rade. Compartiments pour dames seules. – 2. Pris par un faisan. Elément chromatique d'un appareil de visée. – 3. Ce n'est pas une telle femme qui se plaindrait de n'avoir rien à se mettre ! – 4. Vociférer. Personnel. – 5. Dans Molière ou Poquelin. On les prend dans leurs villes. – 6. Mot puéril. Leur paquet s'emballe facilement et s'emporte de même. Personnel. – 7. Les services qu'on lui donne sont plutôt douteux. Frapper, dans une expression excluant toute idée de coup. – 8. Participe passé. Abrégé d'une fédération. Helvète descendant d'un milieu bien élevé. – 9. Qui préfère rompre plutôt que plier.

Solution du problème nº 4556

Horizontalement

I. Coiffeurs. – II. Acore. Sue. – III. Ma. Iroise. – IV. Brocantes. – V. Ris. Dés. – VI. Ineptie. – VII. Oasien. Na. – VIII. Oter. – IX. Erine. Ino. – X. Uel. Leu, unité monétaire. Ecran. – XI. Rail. Rets.

Verticalement

1. Cambrioleur. – 2. Ocarina. Réa. – 3. Io. Osés. Ili. – 4. Fric. Pion. – 5. Féra. Tétée. – 6. Ondine. Cr. – 7. Usitée. Rire. – 8. Ruses. Nat. – 9. Sées. Savons.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

nations « services »

Faits divers

Des pluies diluviennes ont embourbé une partie de l'Europe

Pluies diluviennes, bourrasques et orages se sont abattus, le lundi 24 août, sur une partie de l'Europe, entraînant des évacuations précipitées de population et des interruptions de circulation routière et ferroviaire.

En Italie du Nord, région la plus durement frappée, trois personnes ont disparu dans la région de Brescia, noyées ou ensevelies sous des coulées de boue. Un train a déraillé entre Parme et La Spezia sans faire de victimes. A Milan, noyée sous l'averse, des quartiers entiers ont été inondés et privés d'électricité. Routes et voies ferrées ont été coupées. L'aéroport a dû être fermé.

En Lombardie, où un gigantesque glissement de terrain, le 28 juillet, avait enseveli des villages et créé un lac artificiel, les autorités ont entrepris d'évacuer les quelque vingt-cinq mille habitants de la Valtellina. Au Mont-Rose, à la frontière italo-suisse, on est sans nouvelles de huit alpinistes – un couple français et six Itliens – bloqués par le mauvais temps à près de 4 000 mètres d'altitude.

En Belgique, trois personnes ont péri victimes d'inondations dans la région de Charleroi, après la brusque montée des eaux d'un affluent de la Sambre, dans la nuit du 24 au 25 août. En Espagne, quelque trois cents campeurs ont dû être évacués de la station balnéaire de Blanes, sur la côte méditerranéenne, après une bourrasque qui a soufflé quatre-vingts tentes et arraché plusieurs arbres.

En France, ce sont les Alpes et le Midi méditerranéen qui ont été le plus éprouvés. La voie ferrée Modane (Savoie) – Bardonecchia (Italie) et la route nationale 6 qui la suit ont été coupées par des coulées de boue, obligeant les voyageurs à transiter par le col du Fréjus. La liaison ferroviaire entre Briançon et Marseille a été coupée par une coulée de boue près de Manosque.

Au camping de La Grave (Hautes-Alpes), une quarantaine de personnes ont été évacuées par précaution après le déclenchement d'une coulée de boue. La route nationale 202, qui relie Nice à Digne, a été coupée au Plan-du-Var (Alpes-Maritimes) par le débordement du canal de la Vésubie. Dans les Pyrénées-Orientales, le camping municipal de Laroque-des-Albères, près de Céret, a été ravagé par un orage, obligeant ses cent soixante-quatorze occupants à trouver refuge chez l'habitant.

● **Un mort lors des incendies de forêt en Corse.** – Un sapeur-forestier est décédé victime d'une crise cardiaque, alors qu'il combattait, le lundi 24 août, un important foyer qui avait déjà ravagé une centaine d'hectares de maquis près de L'Ile-Rousse (Haute-Corse). Jean-Antoine Guidoni, sapeur depuis quatorze ans à la caserne de Calenzana, participait à la lutte contre le plus important des quinze incendies de forêt qui se sont déclarés dans la journée du lundi sur l'ensemble de l'île.

Un record de précipitations sur Paris

Entre 6 heures du matin, le lundi 24 août, et 6 heures, le mardi 25 août, il est tombé sur Paris 96 millimètres de pluies à la station de Paris-Montsouris, ce qui est le record pour la station de Paris-Montsouris ouverte en 1872.

Jamais en effet depuis que les relevés de pluviométrie sont faits à Paris-Montsouris, c'est-à-dire il y a cent quinze ans, il n'était tombé autant d'eau en si peu de temps sur la capitale. Le précédent record remonte au 19 juillet 1972, date à laquelle il était tombé 65,8 millimètres de pluies.

Ce record est la conséquence directe du lent passage d'une perturbation ayant environ 50 kilomètres de rayon. C'est ainsi qu'entre le 24 août à 20 heures et le 25 août à 8 heures, les pluviomètres de la station ont recueilli 84,7 millimètres de pluie, dont 53 millimètres en trois heures, entre 23 heures et 2 heures. Rappelons qu'en moyenne il tombe sur Paris 50 millimètres par mois.

Sports

CYCLISME

Jeannie Longo, la reine du Colorado

Déjà gagnante cette année du Tour de Colombie, du Tour de Norvège et du Tour de France, Jeannie Longo a remporté pour la troisième année consécutive la Coors Classic, autrement dit le Tour du Colorado, qui s'est terminé le 25 août à Boulder. Le Mexicain Raoul Alcala, révélation de la saison routière a obtenu une confortable victoire chez les professionnels aux dépens de ses équipiers américains Pierce et Hampsten.

Une fois de plus la championne grenobloise a nettement dominé ses concurrentes, que ce soit dans les étapes de montagne ou dans les épreuves contre la montre et l'Italienne Maria Canins était définitivement battue lorsqu'elle fut contrainte à l'abandon par une chute qui lui interdira, comme l'année passée, de participer aux championnats du monde puisqu'elle souffre d'une fracture de la clavicule.

Jeannie Longo a démontré, pour sa part, une condition physique exemplaire alors qu'elle s'apprête à mettre en jeu ses deux titres mondiaux de route et de poursuite. Elle a même officiellement amélioré le record du monde des 3 kilomètres sur piste de plein air à Colorado Springs (3 mn 45 s 93 contre 3 mn 49 s 78), par Rebecca Twigg) au cours d'une séance d'entraînement. Et depuis son succès dans le Tour de Colombie au mois de mars, le coefficient de ses victoires, supérieur à 80 % par rapport au nombre de participations, constitue une performance sans équivalent. Elle est d'ailleurs, toutes catégories confondues, l'athlète la mieux cotée à la bourse du cyclisme où elle devance largement les « pros » qui la contestent avec tant d'acharnement si l'on en croit l'intérêt que lui portent les commanditaires. Ce privilège sans doute mérité devrait lui permettre de régler au mieux les problèmes financiers relatifs à sa prochaine tentative contre le record du monde de l'heure. Des problèmes qu'elle doit résoudre personnellement.

J. A.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Le docteur Dominique LANG et Madame, née Marianne Roth,
ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils,

Cédric, Bruno, Gwennaël,

le 8 août 1987, à Strasbourg.

1, rue de l'Eglise,
67120 Molsheim.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges BENHAIM,

survenu le 23 août 1987, en son domicile, 19, avenue Jean-Mermoz, à Deuil-la-Barre, à l'âge de soixante-quatre ans.

De la part de :
Mme Georges Benhaïm,
son épouse,
Mme Colette Benhaïm,
M. et Mme Joël Richoux,
ses enfants,
Alexandre, Vanessa et Charlotte,
ses petits-enfants,
Et de toute la famille.

Les prières et l'inhumation auront lieu le mercredi 26 août, à 14 h 30, au cimetière nouveau, rue de Groslay, à Montmorency, où l'on se réunira.

– Le président et tous les membres de l'Union nationale des techniciens économistes de la construction
ont la tristesse de faire part du décès de leur délégué général,

M. Michel CAIRÉ,

survenu le 20 août 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 août 1987 à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, place Victor-Basch, à Paris (14e). Inhumation au cimetière de Montrouge.

UNTEC, 8, avenue Percier,
75008 Paris.

– Lyon. Annonay. Aubenas. Grenoble.

Mme Jean Chambon,
Roselyne et Pierre Marty,
Michelle, Patricia et Jacques Marty,
Dominique Chambon,
Didier et Dominique Chambon,
Gilles Chambon,
Laurent Chambon,
ses enfants,
Amélie, Maxime, Adeline, Benjamin, Lorène, Denis, Estelle, Jean-Nicolas, Romain, Caroline, Ségolène, Mathilde,
ses petits-enfants,
Les familles Chambon, Colérat, Jouve, Radisson,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean CHAMBON,

à l'âge de soixante-deux ans.

Une messe corps présent sera dite en l'église Saint-François d'Annonay, le mardi 25 août 1987 à dix heures.

Une absoute suivie de l'inhumation dans le caveau familial sera donnée en l'église Saint-Laurent d'Aubenas, le même jour à 16 heures.

– Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Juliette DIAGNE,
née Salle,

survenu le 24 août 1987, à Lourmarin (Vaucluse).

La Mossatière,
84160 Lourmarin.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Abraham KASWIN,
ancien chef de laboratoire à la faculté de médecine de Paris,

survenu le 22 août 1987, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 août.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, à 10 h 15.

De la part de
Mme Marjem Kaswin,
son épouse,
Le docteur René Kaswin et Mme
et leurs fils,
M. et Mme Pierre Sorin
et leurs filles,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Abraham Titium
et leurs enfants,
M. Didier Klejnlerer,
ses sœurs, beaux-frères et neveux,
Les familles Bonnefond
et Soria,
ses alliés,
Toute la famille et ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

131, boulevard Raspail,
75006 Paris.

– Claude Levi,
Philippe et Caroline Levi,
Isabelle et Olivier Mathieu,
Yves et Marie-Christine Levi,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierrette LEVI,
ingénieur d'études au CNRS,

survenu à Dinard, le 20 août 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

5, rue des Wallons,
75013 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean MONET,
ingénieur général honoraire de la SNCF,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 23 août 1987, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 août, à 15 h 45, en l'église Saint-Louis de Villemomble.

De la part de
M. et Mme André Monet,
M. et Mme Lucien Monet,
M. Paul Monet,
M. et Mme Philippe Deveaux,
M. et Mme René Monet,
Mme Paul Arnion,
ses enfants,
Ses soixante-deux petits-enfants,
Ses soixante-sept arrière-petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue du Parc,
93250 Villemomble.

– Mme Dolorès Pichelin,
son épouse,
Emmanuelle, Denis et Stéphane,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René PICHELIN,
journaliste à l'Humanité,

survenu le 22 août 1987, à l'âge de soixante-deux ans.

La crémation aura lieu le jeudi 27 août, à 9 heures, au crématoire du cimetière des Joncherolles, à Villetaneuse.

Pas de fleurs.

[René Pichelin, spécialiste des informations scientifiques, était entré à l'organe central du PCF en 1956, où il avait été affecté à la rubrique « Front du travail ». Ancien apprenti à la SNCF et tailleur de pierre avant d'exercer d'autres métiers, il avait participé à la Résistance dans la région d'Etampes, puis adhéré au PCF.]

– Mme le docteur André Robert,
son épouse,
M. et Mme Alain Quénelle,
ses enfants,
Benjamin et Denis Quénelle
ses petits-fils,
Les familles Bonnefoy, Tournayre, Giraud, Quénelle et Rondepierre,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 21 août 1987, du

docteur Michel ROBERT,
ancien médecin-directeur
de centres de cure de la Fondation des étudiants de France,

muni des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-septième année, à Maisons-Laffitte.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Bois-le-Roi.

Une messe sera célébrée à son intention, le 23 septembre 1987, à 18 h 15, en l'église Saint-François-Xavier, Paris (7e).

106, avenue de Suffren,
75005 Paris.
16, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

– M. et Mme Louis Savary,
M. Daniel Savary,
son frère,
Mlle Mireille Savary,
sa sœur,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques SAVARY,

mort en service commandé, le 20 août 1987, à l'âge de trente-cinq ans.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé aient une pensée fidèle.

Les obsèques ont eu lieu le 24 août.

La Roche-sur-Yon.
Coutances.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Liliane Trousseau,
M. et Mme Pierre Moussa,
Mme Solange Clavier,
ses enfants,
M. et Mme Gilles Trousseau,
Olivier, Vincent
et Charlotte,
Mme Isabelle Maguy,
Nicolas et Thomas,
M. Antoine Trousseau,
M. et Mme Erik Arnoult,
Sébastien et Judith,
Mlle Anne Clavier,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Georges François,
M. Claude François,
M. et Mme Pierre François,
M. et Mme Michel Bertolo
et leurs enfants,
M. Eric François,
M. et Mme Jérôme François
et leur fils,
Mme Hélène Hurs,
Mme Léone Tonga,
Les familles François, Scelles, Dussailly, Mercier, André, Gobert, Main, Hannebert, Osweiller, Rousseau, Clavier et Merlin,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean TROUSSEAU,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le samedi 22 août 1987, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 août, à 9 h 30, en l'église Notre-Dame (84, avenue du Général-de-Gaulle, à Saint-Mandé (Val-de-Marne).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

21, avenue Sainte-Marie,
94160 Saint-Mandé.
13, rue de Verneuil,
75007 Paris.
14, Pelham Place,
Londres SW 7 GB.
71, rue de Passy,
75016 Paris.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses lettres qui lui ont été adressées et aux marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

M. Jacques HEILBRONN,

Mme Jacques Heilbronn,
son épouse,
prie toutes celles et tous ceux qui se sont associés à sa peine de bien vouloir trouver ici l'expression de ses remerciements très sincères.

Anniversaires

– A l'occasion du deuxième anniversaire de la disparition tragique de

Jean LEVI,
enseignant,
initiateur du lycée autogéré de Paris,

sa famille demande une pensée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 24 et mardi 25 août :

DES ARRÊTÉS

● Du 29 juillet 1987 modifiant l'annexe II du décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 relatif aux instituts universitaires de technologie (carrières juridiques) et fixant le programme et les horaires du diplôme universitaire de technologie de la spécialité carrières juridiques.

● du 23 juillet 1987 portant attribution du diplôme de l'Ecole nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement en 1987.

DES DÉCISIONS

● N° 87-174 du 21 août 1987 relative aux émissions de la campagne électorale organisée en vue de la consultation des populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie et dépendances du 13 septembre 1987.

● Du 21 août 1987 portant autorisation de services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence.

SECTEURS DE POINTE







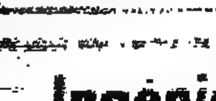
SYSECA

INGENIEURS INFORMATICIENS

SYSECA

Jeunes ingénieurs mécaniciens

SEMA-SELECTION



Ingénieur ou Docteur Ingénieur

2 Ingénieurs

Le Monde CADRES

IBM France recrute des ingénieurs commerciaux

Nous reprenons dès à présent une campagne de recrutement qui s'adresse aux

Jeunes diplômé(e)s des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce (BAC + 4 minimum)

Si vous venez d'obtenir votre diplôme ou si vous avez déjà une première expérience, nous vous proposons un métier riche, diversifié et formateur, celui d'**INGENIEUR COMMERCIAL**.

Vous représenterez la Compagnie auprès d'une clientèle diversifiée d'entreprises et d'Administrations en pleine mutation. Vous établirez ainsi des contacts au plus haut niveau et aurez la responsabilité des ventes sur un secteur géographique, ou dans une branche d'activité spécialisée.

Notre formation rémunérée, théorique et pratique, apporte aux diplômés de Commerce et Gestion les connaissances techniques nécessaires et initie les ingénieurs à la relation commerciale.

Des postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE.

Si vous souhaitez saisir cette opportunité pour entrer à IBM FRANCE, écrivez-nous à Département Recrutement (réf. C 71) IBM FRANCE – 2, rue de Marengo, 75001 PARIS.

Nous vous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.

IBM

Organisation et Publicité

Société de très haut niveau technique, en plein développement dans le domaine

ÉLECTRIQUE-ÉLECTRONIQUE recherche pour la « RÉGION LYONNAISE »

INGÉNIEURS DÉBUTANTS GRANDES ÉCOLES

X, NORMALE SUP., CENTRALE PARIS, E.S.E., TÉLÉCOM, IMAG

pour s'intégrer à ses équipes d'études et participer au développement de ses projets.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo M.P.A., n° T 3 229, 69298 Lyon Cedex 02.

Urgent

organisation humanitaire Action Internationale (AICF) recherche pour tous pays

CHEF DE MISSION

- Négociations de projets.
- Animation des équipes.
- Administration des programmes.

Envoyer photo + c.v. + lettre manuscrite à : ACTION INTERNATIONALE (AICF) 34, avenue de Reille, 75014 Paris.

SECTEURS DE POINTE

Alcatel ALCATEL THOMSON RADIOTELEPHONE

Nous concevons, fabriquons et mettons en oeuvre des réseaux et systèmes de radiocommunications publics ou privés.

Nous recherchons des ingénieurs débutants pour répondre à la croissance conjuguée de notre technicité et de notre marché, et vous proposons d'intégrer les équipes de notre Centre Industriel de Laval (Mayenne - Pays de Loire), en tant que :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Formation Radio HF/BF

INGENIEUR METHODES INDUSTRIELLES

Formation ENSAM, ECAM, IDN...

Merci d'adresser votre dossier à M. J-L. DELACROIX

ALCATEL THOMSON RADIOTELEPHONE
79, rue Saint Melaine - BP 701
53002 LAVAL CEDEX/FRANCE

CONTESSE

CANAL LOCAL RÉGION SUD

RECHERCHE

SON RÉDACTEUR EN CHEF

Jeune et dynamique il(elle) animera et présentera un journal quotidien et mettra en place des outils de collecte d'information.

- Expérience TV ou radio indispensable.
- Discrétion assurée.
- Disponibilité 1er octobre 1987.

Ecr. s/no 8 770 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

Sciences humaines formation
Spécialiste de la formation interne à l'entreprise
RECHERCHE

FORMATEUR PROFESSIONNEL

diplômé de l'enseignement supérieur en sciences humaines vacataire pour l'animat. de séminaires : relat. hum., communication vente, management, organisation personnelle, etc.

Env. rapidement C.V. et réf. à : Sciences humaines formation Alain Vertadier, 46, rue René-Boulanger, 75010 PARIS.

A partir du vendredi 4 daté 5 septembre

retrouvez dans le supplément

« LE MONDE AFFAIRES »

La rubrique d'offres d'emploi pour tous les cadres d'entreprise.

CGI

Compagnie générale d'informatique, n° 1 européen du progiciel recherche, pour PACBASE,

RÉDACTEUR TECHNIQUE

bilingue français-anglais.

Diplômé d'études supérieures ayant une première expérience, si possible informatique, vous assurerez la rédaction la traduction et la réalisation de la documentation technique.

Réelles possibilités d'évolution au sein d'une entreprise en expansion.

Adresser lettre et c.v., sous réf. M. RD/BD 887, à Madame JAMET CGI, 28-34, rue du Château-des-Rentiers, 75640 PARIS Cedex 13.

INFORMATIS

CHEFS PROJETS GPAO
5 ANS D'EXPÉRIENCE
A.P. CONFIRMÉS
VAX – VMS – FMS – COBOL
26, r. Daubenton, 5e 43-37-99-22.

BUREAU D'ÉTUDES recherche

INGÉNIEURS

POUR TRAVAUX D'ÉTUDES : Mécanique, thermique, calculs, analyse d'essais informatiques, aérodynamique.
Env. av ESSAIR 129, r. du Faubourg-Poissonnière, Paris-9e.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

ING. GDES ÉCOLES

ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE

Pour assurer des développements en :
- LOGICIELS DE BASE ;
- LOGICIELS SYSTÈMES ;
- LOGICIELS D'APPLICATION TEMPS RÉEL ;
- TÉLÉCOM, RÉSEAUX ;
- CA, CFAO, IA ;
- GESTION.

C.V. + prétentions à : SDI tour Galliéni 1, 78-80, avenue Galliéni, 93174 BAGNOLET CEDEX.

COPGO HUNTING recherche INGÉNIEUR LOGGING EXPÉRIMENTÉ. Formation électronicien. Lieu de travail : Italie. Ecrire 14 B, ZA Bastide Blanche 13127 VITROLLES.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE EN MARTINIQUE recherche

CHEF DE MISSION

Niveau révision comptable. Exp. 3 a. minimum exigée. Poste stable.

Tél. (1) 45-63-08-19 pr R.-VS.

La ville de CHILLY-MAZARIN (91380) organise pour l'école municipale de musique : un concours de recrutement

D'UN PROFESSEUR DE PIANO

tit. à tps part. (20 h hebdo) Echelle I.B. : 346-541. Date limite de dépôt des candidatures : 28 août 1987.

Tél. : 69-09-10-13.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 25 ans, rech. emploi stable bureau, région parisienne, CAP comptabilité, notions employé bureau, dactylo, anglais. Tél. : 47-58-67-03.

Collaborateur journal *le Monde*, 33 ans, réf., formation cciale, rech. emploi commercial sédentaire. Etudie ttes prop. Richard Leroy, 62 bis, rue du Général-Meunoury, 77165 St-Soupplets.

J.F. 23 ans, décoratrice, designer, créat. textile (dipl. ESAM, 86), motivée, dynamique, recherche emploi. Libre de suite. Nathalie Legrand, 43, rue des Gloriettes, 77400 Carnetin. Téléphone : 64-30-09-41.

PR., 50 A., BON. PRÉSENT., RECH. PL. SURV. COLLÈGE. LIB. DE STE 42-87-13-48.

J.F. secrétaire tril. angl., all., traitement de texte Visio 3, sténodactylo, 43-56-23-44.

Personne honorable, docteur *honoris causa*, excellentes relations commerciales, aimerait représenter comme consul honoraire n'importe quel pays, également du tiers-monde. Prière de télexer. CH-8700 Kusnacht Zurich. Seestrass 231 Postfach. Tél. : (+41-1) 910-88-41, 910-78-73, 910-78-27. Téléfax (+41-1) 910-10-35, 910-38-04). Télex : 825-717.

formation professionnelle

BASIC MICRO

pour une « initiation plus » à la programmation (7 jours). Murielle OBRIET 42-03-30-00.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES
Magnifique pied-à-terre 2 p., salle de bains, 60 m², vue exceptionnelle sur rond-point. GARBI 45-67-22-88.

10e arrdt

MARCHÉ SAINT-QUENTIN
Salon s. à manger, chbre 5e ét., asc., SPLENDIDE IMMEUBLE. EMSA 47-66-03-18.

12e arrdt

PRÈS NATION
Charmant r.-de-ch., 2 pièces sur verdure, plein soleil, EMSA 47-66-03-18.

13e arrdt

CORVISART studio + cour privée, tout confort, calme, soleil, Px 300 000 F, 43-25-97-18.

Mo MAISON-BLANCHE
Studio tt cft, bel imm. ancien, asc., balcon, 330 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

16e arrdt

EXELMANS
TRÈS BEAU 2 PIÈCES 50 m², GRANDE TERRASSE étage élevé, ascenseur, GARBI 45-67-22-88.

JASMIN 175 m²
Belle récept., 3 ch. s/jdin. EMBASSY 45-62-16-40.

18e arrdt

2 PIÈCES CONFORT 268 000 F, immeuble brique. Immo Marcadet 42-52-01-82.

20e arrdt

GAMBETTA
Luxueux 2 pièces, tout confort, 57 m², 740 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

93 Seine-Saint-Denis

A VENDRE F4 LE BOURGET 81 m², 3 ch., cuisine, salle d'eau, grand couloir, douche, parking couvert. Px 480 000. Tél. : 48-37-11-42.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m) vue superbe, résidentiel, 10e et dernier étage
2 p., 54 m² + balc. 320 000
4 p., 85 m² + balc. 550 000
6 p., 139 m² + balc. 820 000
Propriétaire : 42-60-29-61.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
recherche achat APPTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS PARIS RÉSIDENTIEL.
TÉL. : (1) 45-62-16-40.

PROPRIÉTAIRES VOUS VENDEZ
un logement avec ou sans ... adressez-vous à un spécialiste Immo Marcadet 42-52-01-82. estimation gratuite réalisation rapide.

locations meublées offres

Paris

Loue du 9-9 au 3-10, 2 p. + mezzan. 55 m², quart. Bourse, 6e ét., 3 500, 42-97-47-09.

locations meublées demandes

Paris

STÉ MONTAIGNE
rech. pr MULTINATIONALES et DIPLOMATES appts stdg. Loc. ou vte 45-00-46-10.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios, 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STÉS** Prix compét. Délais rapides. **ASPAC 42-93-60-50 +**

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

Domiciliation depuis 80 F/ms Paris 1er, ou 8e, ou 12e ou 15e Constitution SARL 1 500 F HT. INTERDOM 43-40-31-45.

fonds de commerce

Ventes

AIX-EN-PROVENCE (13) HOTEL RESTAURANT + DE 35 CHAMBRES ☆☆NN État neuf vendu moins de 2 années de C.A. Excl. cabinet Poyen 91-48-86-06.

locaux commerciaux

Locations

SURVILLIERS RN17 sortie A1, petit centre commercial ttes surf. vente au public, activité-dépôt 180 à 440 F. « M. 73 » 48-22-05-98.

hôtels particuliers

Ile aux Moines, golfe du Morbihan, terrain boisé viabilisé, 2 100 m² div., constructible, vue s/mer, 150 m de la plage. Rens. notaire 97-47-38-98 ou propriétaire 75-90-54-58.

pavillons

A VENDRE

PACY-SUR-EURE
CENTRE, MAIRIE A 400 m

Pavillon comprenant : entrée-couloir desservant la maison et le jardin, salle à manger, cuisine et arrière-cuisine. Au 1er étage : palier desservant 2 chbres avec salle de bains et w.-c. Grenier aménageable. Au fond du jardin garage pour 2 voit. avec entrée indépendante. Terrain 220 m².

TÉL. : 45-77-63-15 LE SOIR.

villas

VILLA A VENDRE
région LUBÉRON
5 km d'APT
800 mètres village.
Villa comprenant : grand séjour avec cheminée, entrée, cuisine, w.-c., s. de bns, 2 chbres, terrasse 50 m², garage – plain-pied + cabanon. Possibilité d'agrandissement – s/4 300 m² de terrain boisé (pins et chênes).
SITE PROTÉGÉ
Tél. : 90-75-44-78
aux heures de repas.
PRIX : 720 000 F.

maisons de campagne

Part. vd YONNE, 9 km de CHABLIS, 2 h. de PARIS par autoroute, dans village très agréable (rivière, commerces), MAISON ENTIÈREMENT RÉNOVÉE, 75 m² sur 3 nivx, électricité, fosse septique, sur cave voûtée. R.-de-ch. : s. de séjour, cuisine entièrem. équipée, w.-c. 1er étage : chbre, s. de bains. 2e étage : grenier aménagé en chbre. En face : garage et salle de jeux sur 2e cave voûtée, jardin 80 m². Prix demandé : 200 000 F. Tous renseignements et R.-VS Tél. 43-06-11-91 (répondeur) ; Bureau : 45-55-91-82, poste 42-62.

Parc rég. Maine-Normandie. Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris), particulier vend cause maladie maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec puits. Salle de séjour avec cheminée, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains et w.-c. Chauffage électrique. Le tout sur 1 300 m² de terrain clos, bordé par petite rivière 1re catégorie (pêche et chasse). Prix 250 000 F à débattre. Renseignements au 47-36-19-74. Visite sur place du 7 au 12-9 et sur rendez-vous.

Part. à part. de préf. vend

PLAIN-PIED
Nassiet (Landes), 2 km d'Amou 15 km d'Orthez, 30 km de Dax
Entièr. rénovée, 400 m de ter. Visible en août, M. PIEULET, téléphone : (16) 59-69-13-06
Prix 230.000 francs
Pour tous renseignements rég. parisienne, tél. : 60-20-16-28.

propriétés

MONBAZILLAC

8 KM DE BERGERAC
au milieu des vignes.

Part. vd sur 3.100 m² plantés arbres divers, maison à finir de rénover, grandes dépendances, chai, puits. Rez-de-chaussée : 120 m², 4 grdes pièces, cuis., salle de bains, deux w.c. A l'étage : 120 m², deux chbres, salle de bains, w.c., combles avec lavabos à aménager, chauffage central gaz (2 chaudières), téléphone.
Prix : 380.000 F à débattre. Agences s'abstenir.
Tél. : 45-81-95-52 ou 45-82-05-07.

Economie

REPÈRES

Balance des paiements courants

Déficit accru, en 1986, pour la Grande-Bretagne

Le déficit de la balance des paiements courants de la Grande-Bretagne s'est élevé l'an dernier à 980 millions de livres. Cette estimation publiée par l'Office central de la statistique corrige les chiffres communiqués en juin dernier, qui faisaient état d'un déficit de 120 millions de livres.

L'année 1986 est la première année marquée par un déficit de la balance des paiements courants depuis six ans. L'an dernier, l'excédent pétrolier a chuté de moitié, passant de 8,1 milliards de livres en 1985 à 4,1 milliards. Pour le premier semestre de cette année, les chiffres font apparaître un excédent de 37 millions de livres.

Consommation

Progression des dépenses en juillet aux Etats-Unis

Bien que les revenus des Américains n'aient progressé que de 0,4 % au mois de juillet, leurs dépenses de consommation se sont accrues de 0,9 %, a indiqué, lundi 24 août, le département du commerce. Ces estimations confirment la tendance à la hausse des dépenses déjà observées en juin (0,9 % pour un revenu en progression d'à peine 0,3 %).

Croissance

Augmentation de 0,8 % du PIB en France pour le deuxième trimestre

Après avoir stagné pendant les trois premiers mois de l'année, le produit intérieur brut marchand français a augmenté de 0,8 % au cours du deuxième trimestre de cette année. Pour l'INSEE, cette croissance est liée à l'augmentation de la production de biens manufacturés (+ 1,9 %). L'activité du secteur des biens intermédiaires a lui aussi enregistré une nette reprise (+ 2,9 %). Pour sa part, la consommation des ménages a enregistré un certain repli (– 0,2 %).

Les exportations retrouvent une faible croissance puisqu'elles augmentent de 0,3 %. Si les importations sont en régression, par rapport au premier trimestre (1,1 %), elles continuent cependant d'augmenter à un rythme rapide.

Japon

Multiplication par six du budget de recherche sur les supraconducteurs

Le Japon prévoit de multiplier par six, au moins, son budget annuel de recherche et de développement sur les supraconducteurs, ces matériaux qui n'opposent aucune résistance au courant et sur lesquels des équipes dans le monde entier font porter leurs efforts. Les crédits passeront de 500 millions de yens (21 millions de francs environ) actuellement à 3 ou 4 milliards de yens (entre 128 et 170 millions de francs) pour l'année fiscale 1988-1989.

YOUGOSLAVIE

Plus de cinq mille licenciements dans le Monténégro

Belgrade (*AFP, Reuter*). – La fermeture de quatre entreprises de la République du Monténégro va entraîner le licenciement de plus de 5 000 ouvriers dans les jours qui viennent. Selon l'agence officielle yougoslave Tanjug, la faillite de ces établissements est imposée par une nouvelle loi fédérale visant à assainir le secteur industriel et à instaurer un système de production tourné davantage vers une économie de marché.

La première victime de cette loi a été la plus importante entreprise en bâtiment, Titograd, du nom de la capitale du Monténégro, où 1 600 ouvriers ont déjà été congédiés la semaine dernière. Deux mines et une usine de cellulose employant au total 2 750 personnes sont également condamnées à fermer. Une analyse réalisée par des experts a conclu qu'aucune aide financière ne pourrait rentabiliser leur production.

Le président des syndicats du Monténégro, M. Milo Djurovic, a assuré que tous les travailleurs licenciés bénéficieraient d'une allocation mensuelle de 41 000 dinars (environ 350 francs) et d'une priorité à l'embauche. Selon certains responsables syndicaux, la nouvelle loi sur les faillites pourrait frapper quelque 7 000 sociétés employant 1,5 million de personnes. Elles ont jusqu'au 25 septembre pour trouver les fonds nécessaires à leur renflouement.

Les statistiques officielles indiquent que 1,2 million de Yougoslaves sont actuellement sans emploi, et que l'inflation tourne à un rythme annuel de 105 %. Ce dernier chiffre ne tient pas compte de l'augmentation récente des prix du pain, de la viande et d'autres produits alimentaires. A Borovo, dans le nord du pays, 4 000 des 23 000 employés d'une usine de fabrication de chaussures et d'articles en caoutchouc sont en grève depuis près d'une semaine. Ils réclament un relèvement de 100 % de leurs salaires ainsi que la réduction des services administratifs de l'entreprise.

La dette extérieure de l'Argentine

La Citicorp va échanger 500 millions de dollars de créances sur l'Argentine contre des participations dans des entreprises

La Citicorp, la première banque américaine, envisage de transformer l'équivalent de 500 millions de dollars de créances qu'elle détient sur l'Argentine en prises de participation dans des entreprises du pays, a annoncé à New-York M. H. Richard Handley, le président de la filiale du groupe, à Buenos Aires, Citibank Argentina.

Ce projet, rendu public juste après la signature d'un accord de rééchelonnement de 34 milliards de dollars de la dette argentine avec ses banques créancières, s'inscrit dans la nouvelle politique engagée par la banque new-yorkaise dans le traitement de la dette du tiers-monde le 19 mai dernier, lorsque M. John Reed, son président, avait annoncé la constitution d'une provision de 3 milliards de dollars sur les prêts aux pays endettés.

La Citicorp a donc établi un plan de conversion portant sur le tiers des créances qu'elle a sur l'Argentine (1,5 milliard de dollars). Environ 500 millions de dollars seront transformés en participations dans des entreprises du pays, « *dans les secteurs du pétrole, du gaz et des industries agro-alimentaires, mais également dans le bois, la pâte à papier et les industries papetières, dans des domaines donc où l'Argentine a un avantage sur les autres producteurs* », a précisé le président de la Citibank Argentina.

La banque américaine souhaiterait transformer ainsi un tiers de ses prêts aux pays du tiers-monde (un total de 15 milliards de dollars) en participations dans des entreprises au cours des trois prochaines années.

Les responsables argentins ont immédiatement fait connaître leur intérêt pour ce type d'échange. Mais le secrétaire d'Etat chargé de la dette, M. Jorge Gonzalez, a cependant souligné que ces programmes de « swaps » devraient s'accompagner d'investissements étrangers supplémentaires dans le pays. Le gouvernement souhaite que, pour chaque dollar échangé, les banques investissent un dollar en plus.

● **HONDURAS : premier accord commercial avec l'URSS.** – L'URSS et le Honduras ont signé, le lundi 24 août, leur premier accord commercial, qui pourrait permettre à court terme des échanges d'un niveau avoisinant les 20 millions de dollars. Le ministre hondurien de l'économie et du commerce extérieur, M. Reginaldo Panting Penalda, a précisé que son pays souhaitait acheter à l'URSS des produits chimiques, de l'amiante, de l'acier et des matières premières pour l'industrie pharmaceutique. En contrepartie, le Honduras se propose d'exporter vers l'Union soviétique du café, du tabac, du sucre et de l'huile de palme. La délégation hondurienne devait encore se rendre en Tchécoslovaquie. – (AFP.)



REGARDS SUR L'ÉTRANGER

Canada : vivre sa vie sans le voisin

MONTRÉAL
de notre correspondante

Ils passeraient presque inaperçus tant leur présence est considérée comme normale. Les douaniers américains installés dans les grands aéroports canadiens qui desservent les Etats-Unis ne choquent ni les patriotes anglophones les plus frileux ni les nationalistes francophones les moins complaisants.

A Montréal-Dorval, Toronto, Winnipeg et Vancouver, tous les voyageurs en partance vers le sud déposent armes et bagages devant les officiers de l'oncle Sam exclusivement. Au cœur de ces villes canadiennes, ces officiers effectuent les fouilles et les contrôles d'immigration dont les visiteurs seront dispensés à leur arrivée à destination.

Tout le monde semble y trouver son compte. S'il doit être refoulé aux portes des Etats-Unis pour une quelconque raison, le touriste canadien (ou étranger d'ailleurs) en est averti avant d'être parti. Un éventuel retour à tire-d'aile lui est ainsi épargné. Les services des douanes et de l'immigration des aéroports américains sont eux amplement soulagés. Chaque année 10,7 millions de Canadiens en voyage d'affaires ou d'agrément font la queue à leurs frontières, (onze millions et demi d'Américains font de même en sens inverse).

Cette *inspection à domicile* est si bien acceptée que les Canadiens pensent qu'elle a toujours existé. Elle est en fait pratiquée depuis 1974, date à laquelle a été signé un accord, qui accordait à Ottawa le même privilège. Mais les douaniers canadiens n'ont jamais investi les centres névralgiques aériens des Etats-Unis. Manque de moyens financiers dit-on.

Il serait toutefois un peu hâtif d'y voir un symbole et d'en déduire que le Canada, faute de ressources propres suffisantes, s'est laissé « coloniser » par les Etats-Unis. Le premier ne craint pas à proprement parler la trop grande puissance du second. Il tente d'en profiter. Dans la mesure du possible s'entend.

A la grande satisfaction de la Maison Blanche, le gouvernement conservateur de M. Mulroney a supprimé, peu de temps après son arrivée au pouvoir, en 1984, l'Agence canadienne de contrôle des investissements étrangers, créée dix ans plus tôt par le cabinet libéral de M. Pierre Elliott Trudeau. Les Américains, qui contrôlaient déjà 60 % de l'industrie canadienne, ont encore accru leur pénétration, notamment dans les secteurs pétroliers et gaziers.

Une pluie de mesures protectionnistes

Selon les derniers chiffres officiels canadiens, les investisseurs directs et de portefeuille des Américains représentent 122 milliards de dollars canadiens (1), soit 75 % de l'investissement étranger au Canada. Nul autre pays occidental ne se distingue par un taux de propriété étrangère aussi élevé. Les Canadiens n'ont pourtant pas dit leur dernier mot : leurs investissements aux Etats-Unis, qui atteignent 41 milliards de dollars canadiens, ne dépassaient pas 5,5 milliards de dollars en 1975. Ils pourraient, dans cinq ans, selon les calculs d'un universitaire de Toronto, M. Alan M. Rugman, égaler les investissements américains au Canada.

« *Il existe au Canada plusieurs endroits où les gens se foutent éperdument de qui possède quoi. Ce qu'ils veulent, c'est un emploi* », se plaît à répéter M. Jean Chrétien, ancien ministre libéral du gouvernement Trudeau. « *Peut-on conserver une indépendance politique déjà menacée en perdant totalement le contrôle de notre économie ?* », se demande M. Denis Beauregard, auteur d'un livre intitulé *A qui appartient le Canada ?* (2).

Les politiciens n'ont guère eu le temps d'entrer une nouvelle fois dans le vif de ce sempiternel débat : une pluie de mesures protectionnistes s'est abattue l'an passé sur le Canada, qui croyait à tort que son grand voisin, son client numéro un, son principal fournisseur, aurait la délicatesse de l'épargner. Sentant le vent tourner, M. Mulroney a jugé que son pays et les Etats-Unis (les plus importants partenaires commerciaux de la planète) devaient négocier au plus vite un accord de libre échange, afin de mettre les producteurs canadiens « *à l'abri des humeurs du Congrès* » et de protéger durablement l'emploi, à un moment où le taux de chômage se stabilise autour de 9 %.

Engagés depuis mai de l'an dernier, les pourparlers sont longs et difficiles. Ils ont récemment donné aux Canadiens, pourtant bien disposés, l'occasion de regimber ouvertement devant l'outrecuidance américaine et d'affirmer bien haut un concept que d'aucuns tenaient pour folklorique : l'identité culturelle canadienne.

C'est que les Américains contrôlent aussi les industries culturelles de leur allié le plus fidèle : 90 % des films présentés dans les cinémas canadiens sont produits et distribués par les « Majors », 98 % des émissions de divertissement diffusées par les chaînes de télévision anglophones portent le label « made in USA » (le Québec fait figure d'exception), de même que la plupart des livres publiés en anglais, des disques, des cassettes et des films vidéo.

Les Canadiens, qui ont tout juste réussi à « sauver » leurs périodiques, veulent légiférer – et avec sévérité – pour mettre un terme à cette domination. Ils cherchent à éviter la « *marginalisation pure et simple de la culture canadienne* », comme on dit ici et ne souhaitent donc pas soumettre leurs industries aux règles du libre-échange.

« *Quelle culture canadienne ? En quoi sommes-nous différents ?* » ont osé demander les négociateurs américains. Des questions un peu naïves qui, évidemment, ont mis le feu aux poudres. Le Canada anglais ne s'est-il pas créé en réaction à la guerre d'indépendance américaine, grâce à l'arrivée de quelque quatre-vingt mille « loyalistes » restés fidèles à la couronne britannique ? Une invasion américaine n'a-t-elle pas été fermement repoussée entre 1812 et 1814, faisant d'ailleurs naître pour la première fois un « sentiment national » en Ontario du moins ? Vieilles histoires, rétorquent les Américains, tout juste prêts à considérer le Québec « *and those french people* » comme de curieux phénomènes.

Au sud du 49e parallèle, on retient qu'Américains et Canadiens anglophones parlent à quelques nuances près la même langue, ont les mêmes références culturelles, le même style de vie, les mêmes penchants culinaires, les mêmes chaînes d'hôtels et de restaurants, les mêmes maisons préfabriquées ou mobiles, les mêmes pelouses vertes synthétiques sur leurs escaliers extérieurs.

Les Américains soulignent que les vedettes canadiennes ont si bien percé chez eux qu'elles passent pour des « produits locaux ». Qui se doute aux Etats-Unis que les chanteurs et musiciens Paul Anka, Neil Young, Leonard Cohen, Joni Mitchell, Oscar Peterson, Bryan Adams, les acteurs Lorne Greene (« Bonanza »), Donald Sutherland (« Mash »), ou Peter Jennings (présentateur du journal de ABC), pour ne citer qu'eux, sont Canadiens ?

Dans un sursaut collectif, responsables et éditorialistes piqués au vif ont vilipendé leurs voisins « *Aussi ignorants qu'ils en ont l'air* », selon les termes du ministre canadien des communications, Mme Flora Macdonald, « *capables de la plus totale insensibilité* », d'après M. Mulroney.

Les Américains connaissent effectivement peu le Canada. Ils considèrent que ce pays (25,3 millions d'habitants soit un peu plus que la Californie) fait partie intégrante de leur marché domestique. Ils le voient comme une extension nordique de leur façon de penser, ignorent qu'ils y exportent deux fois plus de marchandises que vers le Japon, ont parfois peiné pour admettre que le régime politique, les lois ou les programmes sociaux sont différents des leurs.

A l'ombre d'un géant

Les Canadiens finissent donc par ne plus trouver drôle du tout ces étranges confusions. Déjà, la branche canadienne des travailleurs unis de l'automobile qui avait toujours vécu sous la coupe du syndicat américain (United Auto Workers), a fait sécession en 1985 pour cause de *divergences d'intérêts* et d'impérialisme culturel. Déjà, le Parti néo-démocrate canadien, le plus populaire actuellement dans les sondages, menace de quitter l'OTAN et le NORAD (système intégré de défense nord-américaine), s'il est élu aux prochaines élections.

Le gouvernement de M. Mulroney a quant à lui proclamé la souveraineté du Canada sur les eaux de l'Arctique ainsi que sur le passage du nord-ouest que les Américains convoitaient. Il a fait des industries culturelles un symbole et Washington a intérêt à ne plus insister pour les inclure dans les négociations sur le libre-échange.

« *Après tout*, note le secrétariat d'Etat canadien aux affaires extérieures, *les activités culturelles, y compris les divertissements populaires, nous apportent le moyen de nous exprimer. Elles nous permettent de façonner notre identité nationale, de réfléchir sur notre place dans le monde et de nous remonter le moral.* » Difficile de vivre à l'ombre d'un géant sans se démonter.

MARTINE JACOT.

(1) Un dollar canadien vaut 0,75 cents américains.

(2) Publié aux éditions Stanke (Montréal).

★ Dans la série « Regards sur l'étranger », nous avons publié dans nos éditions du 18, 19, 20, 21, 22 et 25 août, des articles sur la Belgique, l'Italie, la Suède et la Grande-Bretagne.

Vive croissance

Le Canada a connu, en 1986, la plus forte expansion des pays industrialisés (+ 3 %) et la tendance devrait se maintenir au cours des prochaines années, estime l'OCDE dans son dernier rapport. La croissance du PIB, limitée en 1986 par la baisse des prix du pétrole et des céréales, s'est même nettement redressée au début de 1987.

Par contrecoup, le taux de chômage (9,6 %), s'il reste supérieur à la moyenne de l'OCDE, a poursuivi sa décrue. La stratégie d'assainissement des finances publiques, légèrement relâchée en 1986, devrait être « *accélérée* », note l'OCDE, pour qui le déficit budgétaire reste « *excessif* » (6,3 % du PIB en 1986).

● **Grève illimitée des cheminots.** – Les quarante-huit mille membres des Syndicats associés des chemins de fer (SACF) canadiens sont en grève illimitée depuis le lundi 24 août à la suite de la rupture des négociations avec les compagnies. Les pourparlers butent sur la question de la sécurité de l'emploi et des salaires. Un conciliateur nommé par le gouvernement fédéral a tenté, en vain, de trouver un compromis. Le réseau ferroviaire canadien assure le transport de 30 % des marchandises circulant dans le pays. Lors de la dernière grève des cheminots, en 1973, le Parlement avait adopté une loi obligeant les grévistes à reprendre le travail. Le ministre fédéral de l'emploi, M. Cadieux, a déclaré que si le conflit se prolongeait le gouvernement interviendrait.

Neuf pages dans le « Wall Street Journal »

L'Union soviétique fait la promotion de ses réformes économiques

« *Une transformation radicale de la gestion économique* [de l'Union soviétique] *doit être réalisée au cours des deux ou trois prochaines années.* » Estimant sans doute que les milieux financiers américains restent mal informés sur les changements en cours en URSS, le gouvernement soviétique a fait paraître, le 24 août dans le *Wall Street Journal*, neuf pages de publicité. Introduit par un message du vice-ministre du commerce extérieur, M. V. Malkevich, le dossier contient des articles des principaux animateurs de la restructuration « perestroïka » (l'académicien M. Abel Aganbegyan, M. Ivan Ivanov...) et appelle les hommes d'affaires américains à s'intéresser davantage aux « *nouvelles occasions d'affaires* ».

Les échanges commerciaux entre les deux grandes puissances restent en effet de très faible ampleur. L'an dernier, les achats soviétiques aux Etats-Unis ont chuté de 43 % (revenant, d'après les chiffres soviétiques, de 2,8 à 1,6 milliard de dollars) alors que les ventes de l'URSS outre-Atlantique ne s'élevaient qu'à 440 millions de dollars.

En Union soviétique, la presse continue à se faire l'écho des réformes en cours dans le domaine économique. Dans un entretien publié par le quotidien du gouvernement, les *Isvestia*, lundi 24 août, M. Abel Aganbegyan, l'un des principaux conseillers économiques de M. Gorbatchev, estime que doivent être maintenues en activité les seules entreprises « *capables de se développer de manière autonome* ». « *Plusieurs milliers* » des quarante-six mille entreprises existant en URSS « *ne sont pas rentables et rien ne peut les sauver* », explique l'économiste soviétique qui a ajouté : « *Dans l'intérêt de la société, il faut les liquider. Je ne propose pas d'agir comme en Occident, mais il serait rationnel d'en fermer quelques centaines dans l'avenir le plus proche.* » Reconnaissant que, jusqu'à présent, les tentatives de réorganisation de l'économie soviétique ont « *malheureusement connu nettement plus d'échecs que de succès... à cause du conservatisme des gestionnaires* », M. Aganbegyan promet cependant que, dans les trois années à venir « *les changements seront fondamentaux* ».

Parmi les innovations récentes, on apprenait, samedi 22 août, par le quotidien les *Izvestia*, la création de la première coopérative agricole formée par l'association de trois travailleurs individuels. Constituée près de Zagorsk (à 70 kilomètres de Moscou), elle se consacrera à l'élevage de veaux pour boucherie. Elle a signé un accord avec un sovkhoze (ferme d'Etat) qui lui loue des terres et lui achètera une partie de sa production.

A la suite de la loi sur le travail individuel entrée en vigueur le 1er avril dernier, la création de coopératives dans les services se développe. D'après *Moscou-Soir*, trois cent vingt coopératives ont été enregistrées dans la région moscovite. Leur mise en place se heurte cependant à de nombreuses difficultés.

Quatre nouvelles banques

Le secteur bancaire est un autre domaine dans lequel une réforme est engagée. Elle semble s'inspirer de celle menée en Hongrie. Lundi 24 août, l'agence Tass a annoncé la nomination, par le conseil des ministres, des présidents de quatre nouvelles banques. Ces établissements doivent fonctionner selon les principes de l'autonomie de gestion absolue et de l'autofinancement. « *L'essentiel de cette réforme est de rendre au crédit sa véritable vocation*, a commenté un expert soviétique, *c'est-à-dire de cesser de l'utiliser en tant que source de financement budgétaire à perte.* »

Il convient de souligner que ces quatre nouvelles banques restent des sociétés d'Etat, et surtout qu'elles ne seront pas en concurrence entre elles, chacune étant spécialisée dans un secteur particulier de l'économie. Ont en effet été créées une banque pour l'industrie et le bâtiment, une banque agro-industrielle, une banque pour l'économie de l'habitat, l'équipement collectif et le développement social et enfin une banque d'épargne privée et de crédits à la consommation. Chacune va compléter le système bancaire soviétique avec les deux établissements existant : la banque d'Etat de l'URSS (la Gosbank) et la banque du commerce extérieur.

E. I.

Economie

ÉNERGIE

En présence de plus de six cents spécialistes

La conférence internationale sur le retraitement du combustible nucléaire s'est ouverte à Paris

La deuxième conférence internationale sur le retraitement du combustible nucléaire s'est ouverte à Paris, le lundi 24 août. Pendant quatre jours elle rassemble six cent quarante spécialistes venus de vingt-trois pays. La première conférence avait eu lieu en 1984 aux Etats-Unis. *« Le retraitement est la seule approche responsable vis-à-vis des générations futures, il permet, en effet, une gestion des déchets sûre à long terme »*, a déclaré M. Jean-Pierre Capron, président du Commissariat à l'énergie atomique, en ouvrant les travaux.

Les seuls pays à économie de marché auront accumulé, en 1995, quelque 55 000 tonnes de combustibles irradiés issus des centrales nucléaires et près de 125 000 tonnes en l'an 2000. Plus encore qu'aujourd'hui, la question se posera alors de savoir que faire de ces matières encombrantes et dangereuses. Faut-il les considérer comme des déchets et les mettre définitivement au rebut, ou les traiter, pour extraire l'uranium et le plutonium qu'ils renferment et les réutiliser ?

Les partisans des deux voies ne cessent d'argumenter. A l'heure où l'uranium est abondant et peu cher, la récupération de produits fissiles ne justifie pas le coût du retraitement, disent les uns. Ils ajoutent qu'une telle opération augmente le volume des déchets. Le stockage pur et simple est un gaspillage énergétique, rétorquent les partisans du retraitement, puisque l'on peut, par cette technique, récupérer 97 % de la matière brûlée dans les réacteurs (96 % d'uranium, 1 % de plutonium). Ils soulignent aussi que les technologies du retraitement ont actuellement une bonne longueur d'avance sur celles du stockage et qu'il est plus sûr d'extraire le plutonium que de s'en débarrasser sous forme de déchets.

Devant de tels arguments qui s'opposent, certains pays préfèrent adopter l'attitude du *« wait and see »*, en attendant d'observer l'évolution des cours de l'uranium pour prendre, dans dix ou vingt ans, une décision définitive. C'est notamment le cas de la Suède ainsi que des Etats-Unis, qui, après avoir lancé le mouvement, ont cessé tout retraitement en 1976 par crainte des risques de prolifération du plutonium.

La France compte parmi les plus fermes partisans du retraitement. Rien d'étonnant à cela puisque, dans son usine de La Hague, dans la Manche, la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) traite 80 % des combustibles irradiés de la filière à eau légère de toutes provenances, le reste étant pris en charge par l'Allemagne fédérale et le Japon. La Grande-Bretagne retraite comme la France, à l'échelle industrielle (1 500 tonnes par an) dans son usine de Windscale, des matières brûlées provenant de la filière AGR (avancé refroidi au gaz). Aussi, si l'on exclut quelques ateliers, comme celui de Mol en Belgique, aux capacités limitées à quelques dizaines de tonnes par an, ou moins encore, on constate que le « club des retraiteurs » est actuellement limité à quatre membres.

Le « club des quatre »

Le traitement des combustibles irradiés n'est pas en lui-même particulièrement complexe (1). *« Les opérations seraient même banales*, dit M. Claude Aycoberry, directeur de la branche retraitement de la COGEMA, *si elles ne concernaient pas des matières radioactives »*, lesquelles interdisent toute intervention humaine en cas de panne et demandent des mesures de sûreté élaborées. Sans doute est-ce pour cette raison que peu de pays se sont jusqu'ici lancés dans l'aventure, d'autant que l'opération n'est rentable que pour les nations possédant des centrales nucléaires d'une puissance totale d'au moins 25 000 à 30 000 mégawatts, comme le précise M. Aycoberry.

C'est donc avant tout sur le « club des quatre » qu'il faudra encore compter, dans les décennies à venir, pour le retraitement. Chacun de ses membres est d'ailleurs engagé dans la construction de nouvelles unités. La France installe à La Hague l'usine UP3, puis elle agrandira l'atelier existant (UP 2) qui pourra traiter 800 tonnes par an en 1992 et quadruplera ainsi les capacités actuelles de 400 tonnes-an. La Grande-Bretagne étend ses installations de Windscale (800 tonnes/an en 1992), l'Allemagne fédérale construit une usine à Wackersdorf (350 tonnes/an en 1995) et le Japon prévoit de mettre en service, au milieu des années 90, sa première unité de retraitement privée de 800 tonnes/an.

Malgré tous ces projets, la capacité totale de retraitement en 1995 sera de 4 000 tonnes/an, donc bien inférieure aux besoins annuels estimés à 7 000 tonnes. La deuxième unité que le Japon prévoit de démarrer en 2010 ne résoudra pas le problème. Mais peut-être faudra-t-il alors compter avec d'autres « retraiteurs » puisque la Chine prévoit la construction d'une unité pilote pour les années 90 et que, selon un de ses représentants, la COGEMA aura et déjà reçu des demandes d'études de coopération sur le retraitement de la part *« d'une demi-douzaine de pays »*.

ELISABETH GORDON

(1) Après avoir séjourné pendant au moins un an auprès des réacteurs qui les a produits afin de perdre une partie de leur radioactivité, les combustibles irradiés sont acheminés vers les usines de retraitement comme La Hague. Là, ils sont à nouveau stockés pendant deux ans. Puis ils sont débarrassés mécaniquement ou chimiquement de leur gaine avant d'être dissous dans de l'acide nitrique. Les nitrates d'uranium et de plutonium sont alors séparés grâce à un solvant organique, puis conditionnés sous forme solide.

Les cours du pétrole subissent une forte baisse

(Suite de la première page.)

Ils ont presque tous augmenté leur rythme d'extraction, dépassant ainsi largement les quotas étroits prévus par l'OPEP au troisième semestre (lire page 3).

Enfin, les événements du Golfe ont concrètement favorisé la surproduction. D'une part, la pression militaire exercée par l'Irak sur les terminaux iraniens s'est relâchée, ce qui a permis à Téhéran d'augmenter ses ventes d'un bon quart. D'autre part, l'intervention américaine perturbe profondément les circuits d'exportation du Koweït, et a incité à *« sortir »* du Golfe le maximum de brut pour parer à toute éventualité.

Le résultat est là : l'OPEP en août devrait produire 19,7 millions de barils/jour, soit 3 millions de plus que son plafond officiel (16,6 millions) après avoir déjà extrait 18,6 millions de barils/jour en juillet (1) alors que la demande saisonnière normale est estimée à 17,5 millions de barils au maximum.

Découvrant l'étendue de cette surproduction, les opérateurs pétroliers, rassurés en outre par la relative accalmie des événements du Golfe, ont brutalement viré de cap et précipité une chute des cours aussi excessive qu'avait été la hausse au début du mois.

Ces soubresauts annoncent une fin d'année délicate pour le marché pétrolier. Un nouvel effondrement des prix comparable au *« contrechoc »* de 1986, qui avait fait tomber les cours en-dessous de 10 dollars, ne peut plus désormais être totalement exclu. La stabilité du baril dépendra, en outre, de l'évolution de la tension militaire dans le Golfe, de l'importance de la rupture intervenue après les émeutes de La Mecque entre l'Arabie Saoudite et l'Iran.

Si cette rupture reste profonde, il y a fort à parier que le royaume saoudien, comme il l'a déjà fait fin 1985, modifiera du tout au tout sa politique et choisira, pour asphyxier financièrement Téhéran, de provoquer une nouvelle chute des cours. Il en a les moyens, puisqu'il lui suffit de renoncer à contrôler sa production pour déclencher une nouvelle panique.

Jusqu'ici ce n'est pas le cas : Ryad a été l'un des rares pays à se conformer à son quota au mois d'août et a même officiellement protesté auprès du président de l'*OPEP* contre les dépassements des autres pays membres. Mais cet avertissement pourrait, comme il y a deux ans, constituer le prélude à un changement de politique.

Le changement facilitée par les circonstances. Après les errements de l'été, il sera techniquement très difficile à l'OPEP de reprendre les rênes du marché et de stabiliser les cours. Les stocks constitués par les compagnies avant l'automne vont jusqu'à la fin de l'année sur la demande, et il faudra que les treize pays réduisent considérablement leur rythme d'extraction – en dessous des niveaux prévus – pour éviter un dérapage. L'Arabie saoudite, qui joue traditionnellement le rôle de producteur d'équilibre aura donc beau jeu de refuser de se sacrifier pour les autres et de reprendre sa liberté.

V. M.

(1) Un million de baril par jour équivaut a cinquante millions de tonnes par an.

A l'horizon 1995

Un marché de 25 milliards de francs

Retraiter ou ne pas retraiter ? Cette question stratégique, et à la limite philosophique puisque le retraitement et son corollaire, l'extraction du plutonium, favorisent la prolifération du nucléaire dans le monde, se pose aussi en termes économiques.

Encore modeste (3 à 4 milliards de francs par an), le marché mondial du retraitement représentera en 1995 quelque 25 milliards de francs. A répartir entre les quatre pays membres du « club » : la France, qui, compte tenu des investissements engagés, tiendra encore 40 % du marché avec 1 600 tonnes par an sur une capacité totale de 4 000 tonnes, la Grande-Bretagne (20 % du marché), le Japon (20 %) et l'Allemagne fédérale (12,5 %).

Ce n'est rien à côté des perspectives qui, à terme, pourraient s'ouvrir si tous les combustibles irradiés dans les centrales installées à la fin du siècle étaient retraités, soit 7 000 tonnes par an au lieu des 4 000 prévues.

L'ennui, pour les retraiteurs, c'est que les avantages économiques de leur solution sur le stockage pur et simple des combustibles irradiés sont pour l'heure insignifiants. Les coûts sont similaires et l'abondance qui règne actuellement sur le marché de l'uranium ôte au retraitement beaucoup de son intérêt.

Cette option de retraitement avait été choisie vers la fin des années 60, dans la perspective d'une tension à terme des cours de l'uranium et surtout du lancement en série industrielle dans les années 90 d'une nouvelle génération de centrales, les surgénérateurs, capables de brûler le plutonium extrait du retraitement.

Le report des surgénérateurs au siècle prochain, pour des raisons économiques (ils coûtent deux fois plus cher), pénalise donc par ricochet l'industrie du retraitement. Pour pallier l'absence de débouchés du plutonium qu'elle produit, elle a certes poussé au développement de combustibles mixtes (uranium, plutonium) dits « MOX », brûlés dans les centrales ordinaires, mais cette option reste relativement limitée ; une quinzaine de réacteurs chargés pour un tiers de MOX sur une cinquantaine en service en 1995 pour EDF.

Pour convaincre les décideurs de choisir le retraitement, la seule solution consiste donc à diminuer ses coûts, pour lui donner un avantage décisif par rapport au stockage. C'est ce qu'ont promis les représentants de l'industrie française. *« Les coûts de retraitement devraient diminuer en francs constants de 30 % à 40 % à l'issue des contrats en cours »*, c'est-à-dire au milieu de la prochaine décennie, a assuré M. Claude Aycoberry, directeur de la branche retraitement de la COGEMA. A cette date, en effet, les usines *« encore presque neuves »* seront amorties, ce qui placera la France dans une situation *« confortable »*. Fini le temps des stratèges, le retraitement est désormais à l'heure des commerciaux !

VÉRONIQUE MAURUS.

AFFAIRES

Le conseil d'administration de l'agence Havas

Toujours les mêmes...

Faut-il, pour avoir accès au conseil d'administration d'une entreprise privatisée, être à la fois inspecteur des finances, proche du RPR et déjà administrateur d'une ou deux autres sociétés ? La lecture du communiqué publié lundi 24 août par l'Agence Havas amène en tout cas à s'interroger. Le changement ? On assiste en fait à la reconstitution d'un petit groupe d'hommes qui, présents dans plusieurs tours de table, vont progressivement dominer les affaires du pays.

Certes, la liste des nouveaux membres qui seront proposés pour le conseil d'administration de l'Agence Havas lors de l'assemblée générale du 7 septembre prochain n'apporte aucune véritable surprise. Les heureux élus sont les représentants du groupe des actionnaires stables : on y trouve donc MM. Marc Vienot (président de la Société générale), Jérôme Monod (président de la Lyonnaise des Eaux), Michel François-Poncet (PDG de Paribas), Jean-Marc Vernes (PDG de Beghin Say), Bernard Auberger (directeur général de la Caisse nationale du Crédit Agricole) et Guy Dewouters (administrateur directeur de la Société Générale de Belgique). Un représentant de l'UAP devrait également être nommé. M. Jean Dromer, le président de la première société d'assurances, semble remplir les critères nécessaires. Mais trop, c'est trop peut-être ?

Quant aux représentants des petits actionnaires, là aussi, les dirigeants de l'agence n'ont pas voulu s'éloigner trop de l'establishment. Ils proposeront M. Jean Donnadieu de Vabres, l'ancien président de la Commission des opérations de Bourse. Les salariés actionnaires devraient être représentés par trois personnes. Les nouveaux membres compléteront le conseil déjà formé avec MM. Pierre Dauzier (président), Roger Lavialle (directeur général adjoint d'*Ouest France*) et André Rousselet (PDG de Canal Plus).

Un noyau dur qui détient 20 % du capital, une action spécifique qui permet à l'Etat d'empêcher toute attaque, et maintenant un conseil d'administration en béton : l'agence Havas est bien tenue.

ERIK IZRAELEWICZ.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Eurotunnel : 50 banques 5 milliards de livres

Les responsables du consortium Eurotunnel, chargé de la construction du tunnel sous la Manche, devraient annoncer, le mardi 25 août à Londres, la conclusion d'un accord avec une cinquantaine de banques sur un prêt de 5 milliards de livres (50 milliards de francs environ). L'octroi du prêt est lié au succès d'une nouvelle émission d'Eurotunnel à la fin de l'automne, d'un montant de 750 millions de livres (7,5 milliards de francs). L'opération est conduite par Natwest, Midland, le Crédit lyonnais, la BNP et Indosuez.

Boing retarde le 7J7

Le constructeur d'avions américain Boeing, faute de commandes, a décidé de retarder le développement du « propfan » 7J7, destiné à concurrencer l'A 320. La date des premières livraisons, qui devaient intervenir en 1992, a été repoussée à 1993, a précisé M. Richard Albrecht, directeur général de Boeing : *« Nous le lancerons quand nous aurons des clients »*, a-t-il déclaré.

Toyota va vendre des voitures de luxe aux Etats-Unis

La firme automobile nippone Toyota Motor Corp. a l'intention de se lancer sur le marché américain des voitures de luxe à la fin de 1989, concurrençant ainsi son grand rival japonais, Nissan. Cette opération pourrait être la parade à un éventuel ralentissement des ventes de petites voitures sur le marché américain.

Toyota espère exporter aux Etats-Unis, dès la première année, 30 000 « Lexus », un nouveau modèle dont la cylindrée serait de 3 000 cc, afin de ne pas pénétrer le créneau occupé par les fabricants américains avec des modèles de 4 000 cc. Nissan a annoncé récemment la vente, à partir de 1989, aux Etats-Unis de voitures de 4 000 cc. – (*AFP*.)

Schneider Rundfunk prend le contrôle de Dual

C'est finalement Schneider Rundfunkwerke AG, le fabricant allemand de micro-ordinateurs et de matériels hi-fi (2 milliards de francs de chiffre d'affaires), qui va prendre le contrôle de Dual. Perpetuum Ebner, la petite firme d'électronique grand public d'outre-Rhin, à qui le groupe français Thomson avait, la semaine dernière, revendu cette filiale (*le Monde* du 22 août), a décidé de lui revendre 50 % des titres acquis. Les 50 % restants seront remis en vente au plus tard le 1er janvier 1989. Cette opération de « portage » apparaît assez singulière. D'après Schneider (aucun rapport avec la marque de matériels audio-vidéo connue en France), cette intermédiation a une origine affective. M. Hans Ringwald, PDG de Perpetuum Ebner, est l'ancien propriétaire de Dual. Comme les négociations entre Thomson et Schneider traînaient en longueur, il a décidé d'agir très vite.

Economie

La «rentrée» de la CGT

M. Krasucki : nous devenons un pays en voie de sous-développement

M. Henri Krasucki n'y est pas allé par quatre chemins, le lundi 24 août, lors de sa conférence de presse de «rentrée» : *« Il ne sert à rien d'ergoter. C'est bel et bien le déclin organisé, industriel, économique et social de la France qui est en cours. Nous devenons un pays en voie de sous-développement. »* Le secrétaire général de la CGT a repris ce thème du déclin, déjà abordé avec des variantes lors de ses «rentrées» de 1984, de 1985 et de 1986, en s'appuyant sur plusieurs éléments : la diminution du pouvoir d'achat — *« nous demandons une amélioration réaliste »*, a-t-il souligné, — l'extension de la précarité et l'aggravation du chômage, *« l'attaque contre les statuts du secteur public »*.

« Cet engrenage, a affirmé M. Krasucki, *nous a entraîné là où nous sommes déjà, et il ne peut qu'être pire. La CGT avance sur tous les dossiers importants — globaux ou d'entreprises — d'autres choix, des propositions différentes. (...) Nous continuerons de plus belle, car il n'est pas vrai qu'il n'y ait d'autres solutions à notre époque que l'injustice, l'abaissement, l'impasse, le malheur. (...) La grande question, pour tout le monde du travail, c'est d'arrêter ça. Il n'y a qu'un moyen, c'est l'action : un puissant mouvement de luttes sociales qui rende impossible de continuer ainsi, qui marque des points et impose d'autres solutions. »*

Pour M. Krasucki, qui annonce une rentrée *« plus rapide, plus dynamique, plus puissante »* qu'en 1986, il n'y a visiblement pas de revendication prioritaire mais un ensemble de sujets de mécontentement dont le plus sensible touche à la Sécurité sociale et au droit à la santé, qui *« sont durement entamés, menacés dans leurs fondements mêmes »*. Il a également mis en avant *« une entreprise de répresion et d'intimidation d'une rare violence, frappant tout ce qui bouge »*. Il a vivement critiqué le jugement considérant non licite un préavis de grève à Air Inter : *« On nous invente la répression judiciaire. Un juge peut décider qu'une revendication est raisonnable ou non, qu'une grève est licite ou illicite. Il n'y a plus de droit social. Par principe, c'est inadmissible. »*

« Action nationale » le 1er octobre

Contrairement à son discours habituel, M. Krasucki s'est abstenu d'épiloguer — en dehors d'une allusion aux choix qui *« depuis trop d'années (...) favorisent les tenants de la fortune »* — sur les responsabilités des gouvernements socialistes dans cette situation de « déclin ». Il a confirmé l'organisation d'une *« action nationale de grande puissance »*, déjà annoncée en juin, le jeudi 1er octobre. Des grèves et des manifestations *« d'envergure exceptionnelle »* seront organisées dans chaque région, à la fois sur la Sécurité sociale, le pouvoir d'achat, l'emploi et les libertés : *« Face au mépris, à l'arbitraire et à l'intimidation*, a-t-il assuré, *il faut être fort et le montrer. »* D'ores et déjà, septembre sera *« un mois d'initiatives combatives et de mise en mouvement sans attentisme »*.

M. Krasucki reconnait que *« la crainte du chômage peut freiner l'action »*. Mais, affirme-t-il, *« vient un moment où les idées de résignation reculent et celles de lutte avancent »*.

Le secrétaire général de la CGT n'a pas fait écho à la proposition de la FEN d'organiser une action la plus unitaire possible sur la défense du service public, mais il s'est pour l'essentiel abstenu de polémiquer avec les autres organisations syndicales, se contenant de répliquer à M. Marchelli. Le président de la CFE-CGC avait évoqué le *« syndicalisme ringard de Bergeron ou de Krasucki »* dans une interview aux *Echos* : *« M. Marchelli*, a indiqué M. Krasucki, *est si imprévisible et inconsistant que je préfère ne pas répondre »* (1). *« Je tiens à la clarté des positions syndicales*, a-t-il souligné. *Je préférerais qu'elles soient plus proches. » « Nous ne refusons personne »*, a-t-il ajouté à propos du 1er octobre.

M. Krasucki s'est aussi longuement étendu sur les mouvements de grève en Afrique du Sud et en Corée du Sud. Après avoir rappelé que la CGT avait réuni récemment, en plein mois d'août, cinq mille personnes par solidarité avec les mineurs d'Afrique du Sud, il a ajouté : *« Nous saluons le courage des travailleurs sud-coréens qui se dressent contre l'esclavage et pour leurs droits les plus élémentaires. Nous sommes pleinement et activement solidaires de leurs combats. C'est le devoir des organisations syndicales, toutes tendances confondues. »* L'unité serait-elle réservée à la solidarité internationale ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) M. André Bergeron a répondu le 24 août à M. Marchelli : *« Pour ce qui est du syndicalisme ringard, je laisse à Marchelli la responsabilité de son propos. Pour moi, le syndicat est là pour défendre les intérêts de celles et de ceux qu'il représente, point final. »*

La nouvelle fin de Lip

Lip, est-ce vraiment fini ? La SCOP des Industries de Palente, créée en 1977 par les anciens de la grande firme horlogère de Besançon, a déposé son bilan, le lundi 24 août, en raison d'un déficit d'exploitation dépassant 10 millions de francs. Pour le président-directeur général de la SCOP, M. Maurice Chaniot, qui est également conseiller général PS de Franche-Comté, 20 % seulement des productions de l'entreprise sont actuellement rentables. Un plan de restructuration prévoyant une trentaine de licenciements, sur un effectif de quatre-vingt-quinze salariés, va être mis en place.

Le 30 avril 1986, la SCOP des Industries de Palente avait cessé la production des célèbres montres pour se consacrer exclusivement à son activité de micromécanique. La marque avait été vendue en 1983 et les chaînes de montage avaient été progressivement transférées à la Société mortuassienne d'horlogerie de Morteau (Doubs) qui commercialise les montres Kiplé.

Marchés financiers

PARIS, 24 août ↑

Fermeté

Pour le premier jour du terme de septembre, la Bourse reprend le chemin de la hausse avec prudence. Affichant + 1,03 % à l'ouverture, l'indicateur progressait en séance jusqu'à + 1,37 % dans un marché calme.

Les investisseurs sont nombreux à revenir de vacances, et beaucoup préfèrent observer l'évolution dans un premier temps avant de s'engager.

Sur le MATIF, on observe une relative stabilité des contrats, le notionnel de septembre étant à 100,40 (+ 0,05 %).

Certains professionnels, reprenent espoir doucement, estiment à présent que la barre des 100 sera dorénavant un plancher de résistance difficile à enfoncer.

Dans cette ambiance, les sociétés financières comme Via Banque, Compagnie bancaire se mettaient en évidence à la hausse ainsi que Darty.

Le trio des valeurs vedettes de la semaine dernière DMC, Prouvost et Printemps étaient encore à l'honneur.

En revanche, parmi les baisses notables revenaient Maisons Phénix et les Avions Marcel Dassault.

Enfin, la chambre syndicale des agents de change annonce la suspension des cotations de Badin en vue d'une opération financière.

NEW-YORK, 24 août ↓

Repli

Parvenu la semaine dernière au sommet de son histoire, Wall Street a, lundi, un peu rendu la main. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi une bonne partie de la journée avant de se ralentir sur quelques rachats défensifs. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un recul de 12,44 points à 2 697,06. Le bilan de la journée a été franchement négatif. Sur 1 998 valeurs traitées, 1 015 ont baissé, 564 ont monté et 419 n'ont pas varié.

La baisse du dollar, mais également la nouvelle tension observée sur les taux à long terme à l'occasion de l'opération de refinancement lancée par le Trésor américain, n'ont pas fait bonne impression sur le marché, exerçant un effet dissuasif sur les intentions d'achats. Les professionnels ne savaient trop que penser. D'après eux, les investisseurs attendent de voir ce que va faire le nouveau patron du FED pour supporter le dollar. Ils faisaient aussi des comparaisons et rappelaient que le «Dow» avait baissé de 100 points en avril quand les taux avaient atteint 9 %. L'histoire, dit-on, ne se répète pas. En attendant, la Bourse new-yorkaise doit surtout sa lourdeur à la faiblesse de l'activité. Seulement 149,35 millions de titres ont changé de mains, contre 189,58 millions.

VALEURS	Cours du 21 août	Cours du 24 août
Alcoa	58 1/2	58 1/8
Allegis (ex-UAL)	95 3/8	95 7/8
A.T.T.	34 5/8	34 3/8
Boeing	51 7/8	53 3/8
Chase Manhattan Bank	42 1/4	41 7/8
Du Pont de Nemours	129	128
Eastman Kodak	103	103 1/8
Exxon	98 1/4	97 7/8
Ford	110 1/4	108 7/8
General Electric	65 1/2	64 1/2
General Motors	92	91 1/2
Goodyear	74	73 3/8
I.B.M.	174 5/8	174 1/4
I.T.T.	65 1/4	64 1/2
Mobil Oil	51	50 1/4
Pfizer	73 1/2	72 3/8
Schlumberger	47 7/8	46 7/8
Texaco	43 1/4	42 1/4
Union Carbide	29 7/8	30 3/8
U.S.X.	38 1/2	37 5/8
Westinghouse	72 5/8	71 1/2
Xerox Corp.	84 3/4	83 5/8

CHANGES

Dollar : 6,09 F =

Dans des marchés redevenus très calmes, le dollar s'est généralement stabilisé, le mardi 25 août, aux alentours de ses niveaux précédents. Il a ainsi coté 6,0980 F (contre 6,0945 F) et 1,8235 DM (contre 1,8238 DM). L'or n'a guère varié non plus : 459 dollars l'once (contre 459,50 dollars).

FRANCFORT	24 août	25 août
Dollar (en DM) ..	1,8238	1,8235
TOKYO	**24 août**	**25 août**
Dollar (en yens) ..	142,65	143

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 août)	7 5/16-7 3/8 %
New-York (21 août) ..	6 13/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	21 août	24 août
Valeurs françaises ..	102,7	104
Valeurs étrangères .	134,8	135,3
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général ...	411,4	415,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	21 août	24 août
Industrielles	2 709,50	2 697,07

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	21 août	24 août
Industrielles	1 727,20	1 752,10
Mines d'or	418,80	416,50
Fonds d'Etat	85,23	85,55

TOKYO

	24 août	25 août
Nikkei Dow Jones	25 754,33	25 643,39
Indice général ...	2 161,24	2 148,39

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 24 août
Nombre de contrats : 34 907

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	100,30	100,20	100,10	—
Précédent	100,35	100,35	100,15	99,85

LA VIE DE LA COTE

LA DIRECTION DE GILLETTE REPOUSSE L'OFFRE DE REVLON. — La direction de Gillette vient de repousser l'offre de Revlon, qui voulait prendre le contrôle de la firme en proposant 47 dollars par action, soit 5,41 milliards de dollars au total. Dans un accord signé en novembre, il était stipulé que Revlon ne pouvait réaliser son offre sans l'accord du management de Gillette. Il s'agit de la troisième tentative de prise de contrôle qu'a lancée ce groupe sur le géant du rasoir, des produits de toilette et d'écriture.

PROGRESSION DE 27,7 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE DMC. — Le groupe textile DMC a réalisé, au premier semestre, un chiffre d'affaires consolidé de 4,01 milliards de francs, contre 3,14 milliards lors de la même période de 1986, soit une progression de 27,7 %. Cette hausse est due à l'inclusion de l'activité de la société Saic dans laquelle DMC a pris 70 % des parts.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou dép. −		SIX MOIS Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	6,0925	6,0975	+ 35	+ 50	+ 75	+ 100	+ 350	+ 450
$ can.	4,5975	4,6025	− 65	− 40	− 110	− 75	− 275	− 175
Yen (100) ...	4,2625	4,2675	+ 140	+ 165	+ 265	+ 295	+ 900	+ 990
DM	3,3415	3,3435	+ 105	+ 125	+ 210	+ 235	+ 680	+ 770
Florin	2,9630	2,9660	+ 60	+ 70	+ 120	+ 140	+ 425	+ 475
F.B. (100) ...	16,0775	16,0950	+ 140	+ 220	+ 310	+ 440	+ 1075	+ 1500
F.S.	4,0510	4,0560	+ 155	+ 175	+ 275	+ 300	+ 895	+ 975
L. (1 000) ...	4,6125	4,6225	− 300	− 250	− 525	− 425	− 1075	− 925
£	9,8840	9,8950	− 210	− 160	− 420	− 320	− 1025	− 825

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 13/16	6 15/16	7 1/8	7 1/4
DM	3 3/4	4	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4 1/8	4 1/4
Florin	4 5/8	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100) ..	6	6 1/2	6 5/16	6 5/8	6 1/2	6 13/16	6 13/16	7 1/8
F.S.	0 1/4	0 3/4	3 3/16	3 5/16	3 5/8	3 3/6	3 15/16	4 1/16
L (1 000) ..	9 5/8	11 5/8	13 3/8	14 1/8	13 5/8	14 1/8	12 3/4	13 1/4
£	9 3/4	10	9 3/4	9 7/8	9 15/16	10 1/16	10 7/16	10 9/16
F. franç. .	7 1/4	7 1/2	7 13/16	7 15/16	8 1/16	8 5/16	8 7/8	9 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DE PARIS

Comptant

Second marché





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

24 AOUT

Cours relevés à 17 h 54

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1902	4,5 % 1973	1905	1902	1902	- 0 16
4255	C.N.E. 3%	4255	4258	4259	+ 0 09
1187	B.N.P. T.P.	1187	1187	1187	....
1128	C.C.F. T.P.	1127	1136	1132	+ 0 44
1249	Créd. Lyon. T.P.	1249	1245	1245	- 0 32
3120	C.G.E. T.P.	3120	3120	3120	....
1920	Renault T.P.	1920	1923	1923	+ 0 16
2185	Rhone-Poul. T.P.	2185	2145	2165	- 0 91
1255	St-Gobain T.P.	1255	1280	1280	+ 1 99
1220	Thomson T.P.	1220	1225	1225	+ 0 41
480	Accor	464 50	470	467 50	+ 0 65
530	Agence Havas	535	535	535	....
675	Air Liquide	675	688	688	+ 1 93
2380	Alcatel	2377	2395	2391	+ 0 59
2020	Als. Superm.	2075	2075	2075	....
460	A.L.S.P.I.	461	485	489	+ 6 07
385	Alsthom ★	386	375	395	+ 2 33
2590	Arjom. Prioux	2590	2630	2652	+ 2 39
570	Ausedat-Rey	568	586	582	+ 2 46
1270	Aux. Entrepr. ★	1274	1280	1300	+ 2 04
1060	Avions Dassault	1072	1037	1040	- 2 99
545	BAFIP	544	560	559	+ 2 76
365	Bail-Equipem. ★	362	365	365	+ 0 83
810	Bail Investiss.	800	809	810	+ 1 25
535	B.N.P. C.I.	534	534	534	....
690	Cie Bancaire	690	725	723	+ 4 78
490	Bazar H.-V.	485	490	490	+ 1 03
500	Béghin-Say ★	485	495	488 50	+ 0 72
885	Berger (Mar)	886	886	886	....
730	Bic ★	735	774	750	+ 2 04
1360	B.I.S.	1371	1380	1385	+ 1 02
2950	Bongrain S.A.	2949	2930	2910	- 1 32
1200	Bouygues	1199	1201	1201	+ 0 17
96	B.P. France	96 50	98 50	98 50	+ 2 07
4980	B.S.N.	4995	5070	5060	+ 1 30
2450	Cap Gem. S. ★	2482	2550	2499	+ 0 68
1250	Carnaud	1253	1272	1272	+ 1 52
3280	Carrefour ★	3321	3313	3381	+ 1 81
169	Casino	173	176	173	....
136	Casino A.D.P.	135	139	135 10	+ 0 07
1270	C.C.M.C.	1270	1280	1280	+ 0 79
850	Cetelem	921	930	964	+ 4 67
790	Cerus	790	790	790	....
2050	C.F.A.O.	2050	2088	2095	+ 2 20
335	C.G.E.	335	338 20	338 30	+ 0 99
1300	C.G.I.P. ★	1352	1350	1320	- 2 37
1340	Chargeurs S.A.	1331	1349	1349	+ 1 35
72	Chiers-Châtill.	71 80	75	74 80	+ 4 17
1010	Ciments franç. ★	1025	1035	1050	+ 2 44
660	Club Méditerr.	657	680	678	+ 3 20
161	Codetel ★	160 10	162	166	+ 3 69
340	Cofimeg	325	320 10	330	+ 1 54
2160	Colas	2175	2229	2229	+ 2 48
285	Compt. Entrepr.	285	288 50	288 50	+ 1 89
745	Compt. Mod.	748	750	750	+ 0 27
1260	Créd. Foncier	1246	1260	1265	+ 1 52
525	Crédit F. Imm.	526	532	528	+ 0 38
135	C.C.F.	136	137	137 50	+ 1 10

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 24/8

[illegible]

c : coupon détaché d : demandé
o : offert ◆ : prix précédent
* : droit détaché ★ : marché continu

Second marché (sélection)

[illegible]

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/8	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 114	6 094	5 830	6 330
ECU	6 925	6 927	....	....
Allemagne (100 DM)	334 300	334 330	324	342
Belgique (100 F)	16 082	16 087	15 450	16 350
Pays Bas (100 fl.)	296 610	296 640	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	86 750	86 850	83	90
Norvège (100 k)	91 200	90 900	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 910	9 920	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 400	4 398	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 616	4 617	4 360	4 850
Suisse (100 fr.)	403 700	404 650	392	412
Suède (100 krs)	95 460	95 450	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 540	47 548	45 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 961	4 972	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 255	4 257	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 611	4 602	4 430	4 830
Japon (100 yens)	4 263	4 287	4 110	4 310

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/8
Or fin (kilo en barre)	89100	89100
Or fin (en lingot)	89500	89400
Pièce française (20 fr)	538	521
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	603	595
Pièce latine (20 fr)	521	513
Souverain	680	651
Pièce de 20 dollars	3150	3040
Pièce de 10 dollars	1595	1520
Pièce de 5 dollars	895	.....
Pièce de 50 pesos	3405	3375
Pièce de 10 florins	536	536
Or Londres	454 10	455 80
Or Zurich	455	460 50
Or Hongkong	454 65	456 15
Argent Londres	76 15	76 15

Le Monde

Médiamétrie en question

Les accusations de TF 1 jettent un doute sur les mesures d'audience

En accusant la Cinq de s'être procuré le fichier de Médiamétrie, le directeur d'antenne de TF 1, M. Etienne Mougeotte, a déclenché une belle bagarre (*le Monde* du 25 août). La première chaîne parle de *« mœurs de république bananière »*, la Cinq évoque les *« peaux de bananes »*. La polémique est d'autant plus vigoureuse que son objet – la mesure de l'audience – influe directement sur les recettes publicitaires des télévisions.

M. Mougeotte avait reproché à l'institut de sondage d'avoir communiqué à la Cinq, *« les mille adresses des foyers »* équipés d'un « audimat », cette boîte noire qui permet de savoir, à la seconde près, ce que regarde un panel de téléspectateurs sélectionnés. Une accusation d'une extrême gravité qui a été immédiatement démentie ; à la fois par la chaîne de MM. Hersant et Berlusconi, et par Médiamétrie.

« Nous avons demandé des statistiques sur l'échantillon pour savoir si celui-ci est représentatif de l'audience de notre chaîne », plaide ainsi le directeur délégué de la Cinq, M. Philippe Ramond. *« Nous n'avons fourni à la Cinq que des informations sur la distribution géographique des panélisés »*, renchérit Mme Aglietta, la présidente de l'institut. *« Des informations que la Cinq, cliente potentielle, était d'autant plus fondée à nous demander, que sa couverture est loin d'être nationale »*. Cet aveu, pourtant, permet à TF 1 de maintenir ses accusations'. Nombreux sont en effet les professionnels qui considèrent les informations fournies à la Cinq – le code postal des communes où sont implantées les fameuses boîtes noires – comme de nature à fausser les règles de concurrence et les statistiques. La Cinq, selon eux, est ainsi en mesure de faire de la surpression publicitaire dans les localités concernées, de s'arranger pour y tourner des reportages, ou de donner à l'antenne la météo des régions « tests ». Bref de séduire le public des villes concernées pour y accroître son audience. Cet effort rejaillirait sur la mesure de son audience nationale, puisque celle-ci est calculée à partir des données recueillies par les audimats.

« La Cinq, qui n'a pas pu étendre son réseau aussi rapidement qu'elle le souhaitait a pris de gros risques en garantissant aux publicitaires une audience étonnament élevée. Essaierait-elle d'accroître artificiellement ses performances ? », s'interroge malicieusement le responsable d'une chaîne concurrente. Un soupçon partagé, qui ne restera sans doute pas sans conséquence.

TF1 – actionnaire et cliente de Médiamétrie – a déjà demandé la réunion d'un conseil d'administration extraordinaire. M6, cliente depuis deux mois de l'institut, s'étonne de son côté, de n'avoir pas obtenu de renseignements identiques. C'est, en fin de compte, la fiabilité des statistiques de Médiamétrie, qui est aujourd'hui en cause. L'institut sera-t-il contraint de remanier de fond en comble, la répartition géographique des audimats ?

P.-A. G.

Radio-France organise une journée « pour la liberté des ondes ».

Estimant que les auditeurs du service public *« ont été trop longtemps des victimes, trop longtemps dans l'impossibilité d'entendre des programmes dont la richesse, la qualité et la diversité n'ont plus à être démontrées »*, Radio-France organise, mercredi 26 août, sur cinquante-quatre stations de son réseau, une journée « pour une vraie liberté des ondes ».

Sur France-Inter, les invités se succéderont toute la journée sur l'antenne pour exprimer la frustration de ceux qui, depuis des années, souffrent des débordements des pirates de la FM. L'émission « Le téléphone sonne » après le journal de 19 heures accueillera MM. Gabriel de Broglie et Yves Rocca, de la CNCL, et sera retransmise sur les stations locales du réseau.

France-Info reprendra toute la journée les témoignages les plus significatifs tandis que France Culture, France-Musique, FIP et Radio-Bleue apporteront à cette manifestation leurs propres éléments d'informations.

TV 24, une chaîne sur minitel

Depuis le lundi 17 août, un nouveau service télématique, TV 24, est né, présenté comme la « première chaîne du minitel ». Une chaîne proposant dix-huit heures de programmes *« opulaires en direct »* dont cinq émissions quotidiennes à heures fixes : les courses, la Bourse, la santé, l'astrologie, l'antidéprime à cœur ouvert. Le grand public étant invité à dialoguer avec des « spécialistes-vedettes » parmi lesquels Pierrette Brès ou Jérôme Stern.

A l'origine de ce réseau : une équipe de six jeunes gens (d'une moyenne d'âge de vingt-six ans) issus des divers horizons de la communication.

Le montage financier est original puisque les six fondateurs sont parvenus à intéresser des sociétés de financement, réunissant ainsi les 5 millions de francs nécessaires à l'organisation d'une campagne publicitaire dans la presse magazine et même à la télévision où 127 spots seront diffusés d'ici au mois de décembre.

En Israël

Le frère de Mordechaï Vanunu fait l'objet d'un mandat d'arrêt

JERUSALEM
de notre correspondant

Nouveau développement dans l'affaire Mordechaï Vanunu, le jeune technicien israélien accusé d'espionnage pour avoir divulgué certains des secrets du programme nucléaire de l'Etat juif : le frère du prévenu, M. Meir Vanunu, vient de faire l'objet d'un mandat d'arrêt.

En annonçant cette décision, le lundi 24 août, les autorités israéliennes n'ont guère fourni de précisions sur ce qu'elles reprochent à M. Meir Vanunu, qui se trouve à Londres. M. Meir Vanunu a, semble-t-il, fait des « révélations » gênantes sur la façon dont son frère aurait été « kidnappé » à la fin du mois de septembre dernier pour être ramené en Israël, après avoir livré au *Sunday Times* de Londres une série de documents sur le potentiel nucléaire militaire d'Israël.

Ancien technicien au centre atomique de Dimona (dans le Néguev, au sud du pays), M. Mordechaï Vanunu avait quitté Israël pour s'installer d'abord en Australie, puis à Londres après s'être confié au *Sunday Times*. Selon son frère, M. Mordechaï Vanunu a cédé, en septembre dernier, aux avances d'une jeune femme du Mossad (les services secrets israéliens) qui l'a conduit à Rome, où il fut drogué dans un appartement avant d'être embarqué pour Israël à bord d'un cargo, le *Tapuz*, un bâtiment battant pavillon israélien.

Cette mystérieuse opération pourrait être évoquée, le dimanche 30 août, lors de l'ouverture à Jérusalem du procès de M. Mordechaï Vanunu.

AL. Fr.

Menace de grève dans les charbonnages britanniques

Arthur Scargill est de retour...

LONDRES
de notre correspondant

Arthur Scargill, *« le roi Arthur »*, est de retour. Et la brusque réapparition sur l'avant-scène du président à vie du syndicat des mineurs britanniques (NUM) suffit en soi à souligner le sérieux de la nouvelle épreuve de force qui s'engage dans l'industrie charbonnière britannique.

Contraint à plus de deux ans de traversée du désert, largement réduit au silence après la longue grève des mineurs de 1984-1985 que Mme Thatcher s'est targuée d'*« avoir matée »*, M. Scargill a resurgi le lundi 24 août aux yeux de la direction des charbonnages nationalisés et des autorités. Les quelque cent mille adhérents du NUM se sont en effet prononcés à 77,5 % en faveur du déclenchement d'actions dont les modalités restent à définir, mais qui viseront à obtenir l'amendement, voire l'abolition pure et simple, d'un nouveau « code de conduite », mis en place par la direction de British Coal, au mois de mars dernier.

« J'ai clairement reçu un mandat pour passer à l'acte si certains articles de ce code ne sont pas révisés », a averti lundi M. Scargill, de nouveau omniprésent sur les ondes des radios et à la télévision.

Le NUM accuse la direction des charbonnages d'avoir unilatéralement renforcé ses pouvoirs en cas de conflit, allant jusqu'à instaurer des sanctions sans appel contre des mineurs pour des fautes commises hors des lieux de travail. La direction de British Coal se déclare victime d'un procès d'intention, mais laisse entendre qu'elle pourrait accepter *« certains éclaircissements »* dans la rédaction du règlement disciplinaire. Il n'est cependant pas question qu'elle renonce à son projet.

Les deux camps ont vingt-huit jours pour désamorcer l'affaire devant une commission nationale d'arbitrage. Passé ce délai, le NUM pourra engager les premières actions, à commencer par une grève des heures supplémentaires.

D'entrée de jeu, British Coal a annoncé que la moindre perturbation des activités serait *« suicidaire »* au moment où le secteur charbonnier est en légère augmentation.

(Intérim.)

Réunion en Pologne d'une conférence sur l'extermination des juifs par les nazis pendant la deuxième guerre mondiale

Varsovie *(AFP)*. – Une conférence consacrée à la question de l'extermination des juifs sur le territoire polonais lors de la deuxième guerre mondiale s'est ouverte, le lundi 25 août, à Lublin dans le sud-est de la Pologne. Selon la presse de Varsovie, quelque trois cents personnes venant notamment d'Israël, de RFA, de RDA, du Luxembourg, d'Italie, des Etats-Unis ainsi que d'Union soviétique et de Tchécoslovaquie, devraient y participer.

De nombreux intellectuels prendront part aux discussions organisées par deux institutions polonaises – la Commission centrale d'enquête sur les crimes nazis et l'Institut du souvenir national – ainsi que par le Conseil américain pour le souvenir de l'holocauste, à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire du début des déportations vers les camps de la mort de Treblinka.

L'un des objectifs de la conférence, qui prendra fin le 27 août, est de permettre une confrontation de tous les travaux entrepris dans le monde, au cours des dernières années, pour préserver dans la mémoire collective, la *« réalité du génocide nazi »* et transmettre aux générations futures les connaissances actuellement disponibles sur le sujet.

Avant l'ouverture de la conférence, la délégation américaine du Conseil pour le souvenir de l'holocauste s'est entretenue à plusieurs reprises avec les autorités polonaises à propos de la question de la préservation des archives du génocide nazi. Elle a présenté son projet de création à Washington d'un musée destiné à rassembler la plupart des « matériaux » historiques existant sur la tragédie de l'holocauste. Selon les Américains, ce projet n'est pas réalisable sans le concours de la Pologne.

Le numéro du « Monde » daté 25 août 1987 a été tiré à 465 816 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 août

Méfiance

La hausse s'est éclipsée mardi matin à la Bourse de Paris sur la pointe des pieds. Elle n'a plus concerné que des valeurs de second plan. Soutenu à l'ouverture (+ 0,11 %), l'indicateur instantané était sur le point de basculer vers la baisse à la clôture de la séance matinale (– 0,04 %). Toutes les belles valeurs, elles, se sont alourdies : Redoute, Mérieux, Printemps, Bellon, Moët, CSF, Pernod-Ricard, Elf et Esso.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	467 50	467 50	468
Agence Havas	535	530	531
Air Liquide (L')	688	688	683
Bancaire (Cie)	723	726	722
Bongrain	2910	2920	2920
Bouygues	1201	1205	1205
B.S.N.	5050	5020	5030
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1348	1348	1348
Club Méditerranée	678	675	674
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3850	3850	3840
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1470	1470	1470
Michelin	342 50	340	339 50
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2935	2920	2935
Navig. Mixtes	1053	1035	1035
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	984	975	980
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	480	479	479
Sanofi	749	750	748
Source Perrier	885	872	876
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	1990	1990	1980
Valéo	651	650	647

EN BREF

● **Un Mirage libyen abattu dans le nord du Tchad.** – L'armée tchadienne a abattu lundi 24 août un chasseur-bombardier libyen Mirage, de fabrication française, au-dessus d'Ouniange-Kebir, dans le nord du Tchad, a annoncé N'Djamena le mardi 25. – *(AFP.)*

● **Retour à Paris de Mme Paul Torri.** – La femme du premier secrétaire de l'ambassade de France à Téhéran, que les autorités iraniennes accusent d'espionnage et de divers trafics, devait regagner Paris, le mardi 25 août, accompagnée de son bébé âgé de deux mois. M. Jean-Bernard Raimond avait annoncé dimanche que Téhéran avait officiellement donné son accord à ce retour. Mme Torri est la première personne à quitter l'ambassade depuis la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.

● **M. François Guillaume en Côte-d'Ivoire.** – Le ministre de l'agriculture français, M. François Guillaume, est arrivé le lundi 24 août en Côte-d'Ivoire pour entretenir, mardi, le président Houphouët-Boigny de son plan de réforme du commerce mondial des produits agricoles. Le ministre doit ensuite se rendre au Mali et au Tchad. – *(AFP.)*

● **Quarante-troisième anniversaire de la libération de Paris.** – Paris célèbre, le mardi 25 août, le quarante-troisième anniversaire de sa libération. Les cérémonies ont commencé par un dépôt de gerbes aux Invalides sur le tombeau du maréchal Leclerc. Un défilé militaire devait avoir lieu devant l'Hôtel de Ville en fin de journée en présence du premier ministre, maire de la capitale, et du ministre de la défense, notamment.

● **M. Berlusconi rachète 45 % de la chaîne allemande Musicbox.** – Le magnat de la télévision privée italienne, M. Silvio Berlusconi, va racheter 45 % du capital de la société de télévision ouest-allemande Kabel Media Programmgesellschaft (KMP-Munich), qui produit le programme musical Musicbox. La majorité du capital de KMP restera toutefois entre les mains de son actuel propriétaire M. Herbert Kloiber, et les 5 % restant entre celles du fondateur et actuel directeur de la chaîne, M. Wolfgang Fischer. Le budget de fonctionnement, qui s'élève à 24 millions de DM cette année, devrait rapidement doubler avec la diversification des programmes jusqu'à présent composés presque exclusivement de clips musicaux.

● **Manifestation des jeunes communistes pour M. Albertini.** – Plusieurs dizaines de militants du Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF) ont envahi, le lundi 24 août à Paris, le bureau de l'office du tourisme d'Afrique du Sud. Ils ont déployé sur le toit de l'immeuble une banderole proclamant leur soutien à M. Pierre-André Albertini, coopérant français emprisonné depuis dix mois et condamné à quatre ans de détention au Ciskei pour refus de témoigner à charge contre des militants de l'ANC.

● **Cent dix licenciements chez Marbot-Bata.** – L'usine de chaussures Marbot-Bata, à Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne), va licencier cent dix salariés. Pour Me Philippot, administrateur judiciaire chargé du dossier de cette société qui a déposé son bilan le 19 mai dernier, ces réductions d'effectifs, annoncées le 24 août à Paris lors d'une réunion du comité d'entreprise, sont *« destinées à ramener l'effectif au niveau de la production actuelle »*. L'entreprise, qui n'aura plus après les licenciements que cent quarante à cent cinquante salariés, devait se consacrer essentiellement à la production de chaussures militaires.

● **FO annonce la suppression de 825 emplois à la SEITA.** – La fédération FO des tabacs et allumettes a annoncé, le 24 août, un plan de restructuration à la Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA) qui prévoirait une réduction des effectifs de *« 825 salariés entre 1987 et 1990 »*. FO, qui condamne ce plan, indique qu'il risque d'y avoir *« entre 460 et 575 licenciements, dont près de 75 % avant la fin de 1988 »*. La direction de la SEITA a précisé que *« des plans sociaux seront présentés au comité d'établissement à la mi-septembre »*, les licenciements ne devant représenter que *« quelques dizaines de personnes, dont la plupart seront reclassées dans d'autres usines »*.

● **Michel Platini collaborera à la RAI.** – Michel Platini a signé un contrat de trois ans avec la chaîne de télévision publique italienne, la RAI. L'ancien footballeur devrait y animer des programmes sportifs et culturels. Michel Platini avait déjà signé il y a quelques mois un contrat avec TF1 pour une émission qui devrait s'articuler autour des grands personnages de la planète.

A B C D F G H

La situation en Nouvelle-Calédonie

M. Toubon : le FLNKS fait de la provocation

Interrogé par France-Inter le lundi 24 août au matin, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, s'est déclaré *« surpris et étonné »* par les images diffusées à la télévision en indiquant néanmoins qu'il fallait *« se méfier des images et pas seulement laisser parler les images »*. Il a ajouté que le *« FLNKS faisait et continuait à faire de la provocation et que le rôle du gouvernement, de l'administration, des forces de l'ordre était d'empêcher qu'une telle situation ne dégénère. »* Le secrétaire général du RPR a observé qu'en 1984 et 1985 *« il y avait eu plus de trente morts en Nouvelle-Calédonie parce qu'on n'a pas maîtrisé les événements »*.